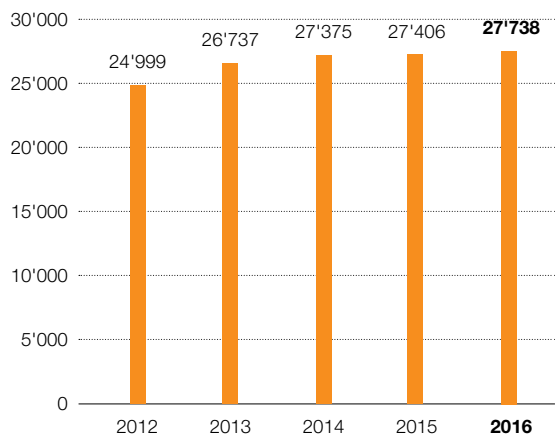


Rapport financier 2016

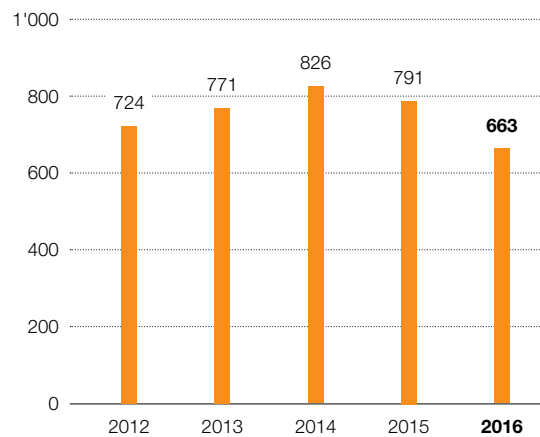
GRUPE MIGROS

Évolution des résultats du groupe

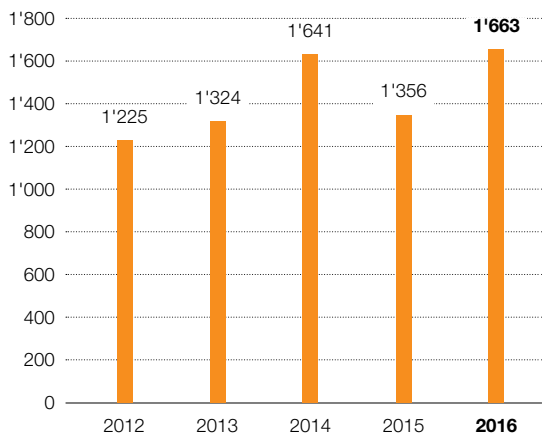
Produits
[mio. CHF]



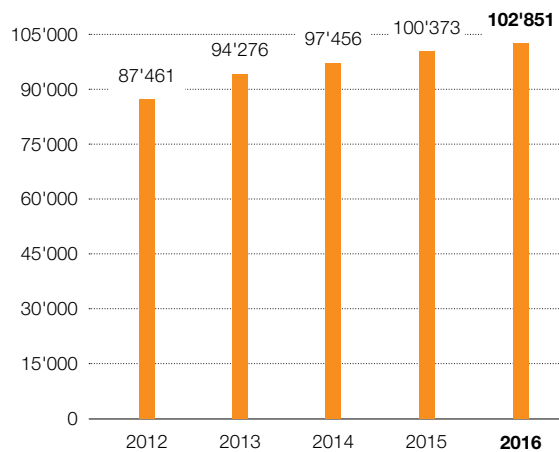
Bénéfice¹
[mio. CHF]



Investissements
[mio. CHF]



Effectif
[nombre de personnes]



¹ 2012–2013 IFRS, avant effet de prévoyance

Indicateurs

mio. CHF ou selon indication		2012	2013	2014	2015	2016	Variation année précédente en %
Produits		24'999	26'737	27'375	27'406	27'738	+1.2
↳ dont produits avant produits des services financiers		24'077	25'846	26'502	26'546	26'921	+1.4
↳ dont chiffre d'affaires commerce de détail Migros		21'334	22'867	23'052	22'996	23'269	+1.2
↳ dont chiffre d'affaires des coopératives		14'524	15'844	15'910	15'613	15'634	+0.1
Total des sites de vente Migros	nom- bre	631	639	648	659	685	+3.9
Total des surfaces de vente Migros	m ²	1'344'738	1'348'664	1'362'083	1'377'633	1'397'454	+1.4
EBITDA (résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et amortissements)		2'177	2'266	2'392	2'314	2'281	-1.4
en % des produits	%	8.7	8.5	8.7	8.4	8.2	
↳ dont EBITDA résultant des activités commerciales et industrielles		1'902	1'986	2'076	2'000	1'981	-0.9
EBIT (résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat)		986	1'044	1'126	982	911	-7.2
en % des produits	%	3.9	3.9	4.1	3.6	3.3	
Bénéfice¹		724	771	826	791	663	-16.2
en % des produits	%	2.9	2.9	3.0	2.9	2.4	
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		1'268	1'225	2'362	2'696	2'503	-7.2
en % des produits	%	5.1	4.6	8.6	9.8	9.0	
↳ dont flux de trésorerie résultant des activités commerciales et industrielles		2'045	688	1'703	2'047	1'658	-19.0
Investissements		1'225	1'324	1'641	1'356	1'663	+22.6
Capitaux propres		15'248	15'969	15'970	16'802	17'455	+3.9
en % du total du bilan	%	26.5	27.2	26.4	27.0	27.5	
↳ dont capitaux propres résultant des activités commerciales et industrielles		13'100	13'663	13'548	14'181	14'646	+3.3
en % du total du bilan	%	62.5	65.1	65.4	66.5	67.5	
Total du bilan		57'534	58'809	60'585	62'138	63'537	+2.3
↳ dont total du bilan résultant des activités commerciales et industrielles		20'958	20'984	20'709	21'323	21'703	+1.8
Charges à buts culturels, sociaux et politico-économiques		125	120	122	120	120	-0.0
Effectif / Coopérateurs Migros							
Effectif (personnes en moyenne annuelle)	nom- bre	87'461	94'276	97'456	100'373	102'851	+2.5
Coopérateurs Migros (sociétaires)	nom- bre	2'111'084	2'136'959	2'155'331	2'166'145	2'182'171	+0.7

¹ 2012–2013 IFRS, avant effet de prévoyance

Rapport sur la situation financière du groupe Migros

A. Vue d'ensemble

Les montants ont chacun été arrondis aux millions CHF (voir également l'annexe 3, Bases d'établissement des comptes).

A.1. Indicateurs

mio. CHF	Groupe Migros	
	2016	2015
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	911	982
Bénéfice	663	791
Cash-flow (résultant de l'activité d'exploitation)	2'503	2'696
↳ dont cash-flow résultant des activités commerciales et industrielles ¹	1'658	2'047
Investissements	1'663	1'356
Capitaux propres	17'455	16'802
↳ dont capitaux propres résultant des activités commerciales et industrielles ¹	14'646	14'181
Total du bilan	63'537	62'138
↳ dont total du bilan résultant des activités commerciales et industrielles ¹	21'703	21'323

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

A.2. Compte de résultat

mio. CHF	Groupe Migros		Activités commerciales et industrielles ¹		Activité Services financiers ¹	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits nets des livraisons et services	26'547	26'201	26'550	26'205	3	3
Autres produits d'exploitation	374	345	373	348	6	1
Produits avant produits des services financiers	26'921	26'546	26'923	26'553	10	4
Produits des services financiers	817	861	–	–	817	861
Total produits	27'738	27'406	26'923	26'553	827	864
Charges de matières et de services	15'762	15'674	15'764	15'675	–	–
Charges pour services financiers	246	272	–	–	246	272
Charges de personnel	5'774	5'609	5'600	5'438	174	171
Amortissements	1'370	1'332	1'339	1'302	30	30
Autres charges d'exploitation	3'675	3'537	3'578	3'440	107	107
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	911	982	642	698	270	284

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

A.3. Bilan

mio. CHF	Groupe Migros		Activités commerciales et industrielles ¹		Activité Services financiers ¹	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
ACTIFS						
Liquidités	6'490	5'929	1'708	1'935	4'894	4'519
Créances envers les banques	660	687	303	209	358	479
Créances hypothécaires et autres créances clients	36'484	36'048	–	–	36'516	36'107
Autres créances	933	862	937	866	–	–
Stocks	2'563	2'519	2'563	2'519	–	–
Autres actifs financiers	1'312	1'354	552	543	760	811
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	92	88	830	826	0	0
Immubles de placement	371	363	347	337	24	25
Immobilisations corporelles	12'828	12'410	12'720	12'279	108	131
Immobilisations incorporelles	811	957	775	914	34	42
Autres actifs	994	920	969	894	25	26
TOTAL DU BILAN	63'537	62'138	21'703	21'323	42'718	42'140
PASSIFS						
Dettes envers les banques	378	252	334	255	77	56
Dépôts clients et dettes envers les clients	32'646	31'690	–	–	32'759	32'215
Autres dettes financières	1'862	1'855	1'861	1'853	0	2
Autres dettes	2'662	2'870	2'588	2'769	78	105
Provisions	116	111	116	110	0	0
Titres de créances émis	6'032	6'170	150	150	5'882	6'020
Dettes sur avantages du personnel	819	831	799	812	20	19
Passifs d'impôt courant sur le résultat	128	155	86	107	42	48
Passifs d'impôt différé sur le résultat	1'440	1'402	1'124	1'085	316	317
Total dettes	46'082	45'336	7'057	7'142	39'174	38'784
Total capitaux propres et parts des minoritaires	17'455	16'802	14'646	14'181	3'545	3'356
TOTAL DU BILAN	63'537	62'138	21'703	21'323	42'718	42'140

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

A.4. Tableau de financement

mio. CHF	Groupe Migros		Activités commerciales et industrielles ¹		Activité Services financiers ¹	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Flux résultant de l'activité d'exploitation	2'503	2'696	1'658	2'047	487	1'064
Flux résultant de l'activité d'investissement	-1'542	-1'390	-1'595	-1'319	53	-72
Flux résultant de l'activité de financement	-388	282	-278	-49	-165	361
Variation des liquidités	574	1'588	-214	679	375	1'353
Liquidités au début d'exercice	5'929	4'349	1'935	1'264	4'519	3'166
Effet des cours de change	-13	-8	-13	-8	–	–
Liquidités en fin d'exercice	6'490	5'929	1'708	1'935	4'894	4'519

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

B. Introduction

Outre les entreprises commerciales, industrielles et de services, le groupe Migros comprend également la Banque Migros. Le secteur Services financiers de la Banque Migros se distingue fondamentalement des autres secteurs du groupe Migros. Les comptes annuels du groupe Migros dans le rapport sur la situation financière sont donc complétés par deux domaines: le groupe Migros hors secteur Services financiers est présenté sous «**Activités commerciales et industrielles**» et la Banque Migros sous «**Activité Services financiers**». La subdivision du reporting permet au lecteur d'avoir un bon aperçu de la situation financière des deux domaines présentés. Le tableau ci-dessous indique les secteurs affectés à chaque domaine d'activité:

Domaine	Composé des domaines d'activité stratégiques (secteurs)
Activités commerciales et industrielles	Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Industrie & commerce de gros, Voyages, Autres
Activité Services financiers	Services financiers (Banque Migros)

C. Acquisitions et cessions

Lors des deux derniers exercices, le groupe Migros a acquis différentes entreprises. Durant l'exercice 2016, les transactions suivantes ont notamment été réalisées:

La Coopérative Migros Zurich, respectivement sa filiale allemande Migros Freizeit Deutschland GmbH, a accru au 1er janvier 2016 sa participation minoritaire de 30 % dans la société INLINE Unternehmensberatung für Fitness- und Wellnessanlagen GmbH de Dorsten à 100 %. Avec INJOY, INLINE dispose d'un système de franchise avec plus de 200 studios de fitness en Europe.

La Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg a acquis, le 15 avril 2016, la société immobilière JSL Real Estate SA et donc le complexe de bâtiments du Centre commercial Migros à Granges-Paccot.

La société Micarna SA a acquis, au 1er février 2016, l'entreprise valaisanne de tradition, Gabriel Fleury SA, célèbre pour ses produits de viande séchée, avec ses 15 collaborateurs sur le site de production à Granges.

Le groupe Mibelle a racheté à P&G (Procter & Gamble), le 31 juillet 2016, le site de production Ondal France S.a.r.l. à Sarreguemines et a repris l'ensemble de son effectif de 180 collaborateurs. La collaboration déjà étroite avec P&G s'en trouve ainsi renforcée et la stratégie visant une croissance internationale, est poursuivie de manière cohérente. L'entreprise est spécialisée dans les produits de soins pour les cheveux, le visage et le corps.

Le 27 septembre 2016, Estavayer Lait SA (ELSA) a pris la majorité de la société Idhëa à Hochfelden, Alsace. Idhëa est spécialisée dans les produits et la vente de sauces froides et d'épices. Avec la fusion, les deux entreprises regroupent leurs forces avec pour objectif de continuer à développer la vente de sauces à l'échelle nationale et internationale. La production des sauces pour salade et d'autres sauces sera peu à peu délocalisée jusqu'à début 2018 d'Estavayer-le-Lac à Hochfelden.

Pour les transactions suivantes, soit les informations de clôture n'étaient pas encore disponibles au moment de la validation des comptes du groupe Migros, soit toutes les conditions contractuelles n'étaient pas encore remplies, c'est pourquoi la première inscription de ce regroupement d'entreprises au bilan n'a pas pu avoir lieu. L'intégration complète dans le groupe Migros ne pourra se faire qu'en 2017:

- Reprise de la société Checkup Center AG Zürich par Medbase AG le 31 octobre 2016, renforçant ainsi le domaine de la prévention de la santé
- Reprise de l'agence de voyages Beo AG à Thoune par Hotelplan, le 31 octobre 2016
- Participation majoritaire dans la société Sushi Mania SA, spécialisée dans la cuisine japonaise et la gastronomie asiatique, à Vuadens (canton de Fribourg), comptant 110 collaborateurs, par Bischofszell Nahrungsmittel AG, le 13 décembre 2016

Le groupe Hotelplan s'est séparé de Hotelplan Italia au 31 décembre 2016 et a pu garantir la continuité des emplois de tous ses collaborateurs en vendant l'unité commerciale au voyageur italien Eden Viaggi.

Pour plus de détails, voir l'annexe 39.

Durant l'exercice 2015, les acquisitions concernaient essentiellement les sociétés suivantes:

Micarna SA a repris le 2 décembre 2014 les activités de la société Rudolf Schär AG à Thal. Du fait que les informations de clôture de la société Rudolf Schär AG acquise n'étaient pas encore disponibles au moment de la validation des comptes 2014 du groupe Migros, la première inscription du regroupement d'entreprises au bilan n'a pu avoir lieu qu'à l'exercice 2015 (consolidation dans les comptes au 1er janvier 2015). La société Rudolf Schär AG a été fondée en 1945 à St-Gall et est spécialisée dans la fabrication de charcuterie. La société Micarna SA a repris les activités de cette entreprise traditionnelle, au sens d'une succession, avec la totalité de ses 90 collaborateurs, qui ont réalisé en 2015 un chiffre d'affaires d'environ 33 mio. CHF. Également dans le cadre d'une succession, la société Micarna SA a repris au 1er juillet 2015 les activités de l'entreprise Maurer Speck, sise à Flüh (Soleure), en tant que producteur leader de spécialités fumées traditionnelles de qualité supérieure.

Dans le cadre d'une succession, Saviva, une autre société industrielle de Migros, a racheté le groupe Lüchinger + Schmid au 1er janvier 2015. L'entreprise commerciale et de production, dont le chiffre d'affaires s'élève à 184 mio. CHF et qui compte 270 collaborateurs, est connue pour ses œufs, ses produits à base d'œufs et ses produits frais et surgelés et restera une entité indépendante sur le marché. Avec cette reprise, Saviva renforce sa position sur le marché des livraisons de gros.

Le groupe Mibelle a acquis au 1er février 2015 une participation majoritaire de 51 % dans la firme britannique Quantum Beauty Company et a ainsi étendu ses activités avec des marques exclusives. Lee Stafford, Arganoil ou Salon Science font par exemple partie du portefeuille.

Migrol AG a acquis, rétroactivement au 1er janvier 2015, 90 % des actions de la société Swiss-therm AG. Pour Migrol, il s'agit d'une étape stratégique importante pour apporter d'autres produits et services au marché du chauffage en Suisse.

La société Activ Fitness AG appartenant à la Coopérative Migros Zurich a repris, rétroactivement au 1er janvier 2015, les 4 sites du club de fitness Pleine Forme comportant 3'500 membres dans le canton de Neuchâtel. En outre, la Coopérative Migros Zurich a repris au 1er avril 2015 la société Marinello AG, qui gère différents magasins d'alimentation à Zurich et compte 75 collaborateurs. La marque «Marinello» et la société Marinello + Co AG active dans le marché de gros de Zurich ne font pas partie de cette reprise.

La Fédération des coopératives Migros a augmenté au 1er avril 2015 son paquet d'actions dans Digitec Galaxus AG pour passer de 30 %, et même de 39.1 % après le retrait d'un cofondateur de l'entreprise, à 70 % et en est ainsi devenue l'actionnaire majoritaire. Digitec est depuis des années leader sur le marché suisse dans le domaine Consumer Electronic avec un chiffre d'affaires de plus de 600 mio. CHF. Galaxus est aujourd'hui déjà le plus grand magasin en ligne de Suisse à voir sa position encore étendue et renforcée.

La société Medbase AG a repris, à la mi-octobre 2015, 70 % de santemed Gesundheitszentren AG de Swica et a ainsi renforcé son engagement dans le domaine de la santé. Cette coopération permet de former le plus grand réseau en médecine ambulatoire de premier recours.

La Coopérative Migros Aar a conclu en juillet 2015 un partenariat avec Golf Limpachtal et est depuis lors responsable de l'exploitation du terrain de golf. La Coopérative Migros Aar a acquis pour cela 54.4 % des actions de Public Golf Bucheggberg AG (practice, immeubles) et 100 % de Golf Limpachtal Betriebs- und Verwaltungs AG (personnel, parc de machines, système informatique et administration).

Ne sont pas représentées dans l'exercice 2015 l'acquisition par le groupe Hotelplan au 1er décembre 2015 d'Explore Worldwide, prestataire de Soft Adventures, et celle de Regaldiva, expert dans le domaine de la plongée. Comme les informations de clôture de ces deux sociétés n'étaient pas encore disponibles au moment de la validation des comptes du groupe Migros, la première inscription du regroupement d'entreprises au bilan n'a pas pu avoir lieu. Les deux entreprises britanniques acquises à 100 % par le groupe Hotelplan réalisent à elles deux un chiffre d'affaires d'environ 75 mio. CHF et emploient plus de 120 collaborateurs.

D. Évolution des produits (du chiffre d'affaires) du groupe Migros

En 2016, le groupe Migros a réalisé une croissance de 331 mio. CHF (+1.2%) avec au total 27.7 mia. CHF.

Dans les activités commerciales et industrielles, le rendement a progressé de 370 mio. CHF pour atteindre 26.9 mia. CHF (+ 1.4 %). L'activité principale, le commerce de détail, a généré en Suisse et à l'étranger un chiffre d'affaires d'une valeur nominale de 23.3 mia. CHF (+273 mio. CHF soit + 1.2 %). Avec une baisse moyenne des prix de -0.9 %, il en résulte une croissance réelle de 2.1 %. Le chiffre d'affaires de détail à l'étranger comprend les chiffres d'affaires de Migros France, du groupe Tegut, du groupe Gries Deco Allemagne et Autriche et celui de Probikeshop. Comparé à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires de détail à l'étranger a augmenté de 103 mio. CHF pour atteindre 1.8 mia. CHF (+ 6.2 %).

Dans l'activité Services financiers, le produit a diminué de 38 mio. CHF pour atteindre 827 mio. CHF, notamment en raison du niveau bas des taux d'intérêt.

D.1. Évolution du produit (du chiffre d'affaires) dans les activités commerciales et industrielles

mio. CHF	Total produits		Variation annuelle en %
	2016	2015	
Commerce de détail par le canal des coopératives	16'799	16'646	0.9
Commerce de marchandises	7'602	7'354	3.4
Industrie & commerce de gros	5'918	5'879	0.7
Voyages	1'292	1'314	-1.7
Autres	119	128	-7.2
Éliminations (au sein des activités commerciales et industrielles)	-4'806	-4'768	
Total activités commerciales et industrielles	26'923	26'553	1.4

Évolution stable du chiffre d'affaires dans le Commerce de détail par le canal des coopératives malgré la continuité du tourisme d'achat

Le domaine d'activité stratégique Commerce de détail par le canal des coopératives

englobe les activités des coopératives régionales Migros, celles de la Fédération des coopératives Migros, ainsi que les prestations de services des entreprises logistiques du groupe. Les dix coopératives régionales ont réussi à maintenir de justesse leur chiffre d'affaires de l'année précédente en Suisse avec 14.4 mia. CHF par rapport à l'année précédente (-23 mio. CHF soit -0.2 %). À l'étranger, elles ont pu réaliser une croissance de 43 mio. CHF pour atteindre 1.2 mia. CHF (+ 3.7 %). Il en résulte au total une augmentation de 21 mio. CHF pour atteindre 15.6 mia. CHF (+ 0.1 %). La part de marché en Suisse s'élève à 15.5 % (année précédente: 15.3 %).

En monnaie locale, Migros France a accusé un recul de 0.9 % à 119 mio. EUR par rapport à l'année précédente. Tegut a réalisé un chiffre d'affaires de 996 mio. EUR (+ 1.5 %) et a pu continuer d'augmenter la productivité de surface de 1.2 %. Fin 2016, le nombre de marchés s'élevait à 272 (contre 273 l'année précédente) avec 7 nouvelles ouvertures et 8 fermetures.

Les supermarchés/hypermarchés Migros ont réalisé en Suisse un chiffre d'affaires de 11.7 mia. CHF (+0.2 % soit + 19 mio. CHF). Avec une baisse moyenne des prix des assortiments Migros de -0.3 %, ceci correspond à une croissance réelle de 0.5 % dans les dix coopératives Migros.

Les marchés spécialisés Micasa, SportXX, Melectronics, Do it + Garden et OBI ont réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 1'602 mio. CHF (-20 mio. CHF soit - 1.2 %). Corrigés de la baisse des prix de -3.6 %, les cinq marchés spécialisés ont enregistré ensemble une croissance réelle de 2.4 %. L'évolution du chiffre d'affaires des boutiques en ligne dans le domaine des marchés spécialisés reste positive avec + 12.8 %. Après le succès du lancement de PickMup, le service de retrait de Migros pour les commandes en ligne, le réseau de surface a été étendu à 305 points de retrait. Ainsi, 90 % de la population suisse peuvent accéder à un point de retrait PickMup en 15 minutes en voiture.

La demande de produits régionaux et durables reste toujours forte: la demande de produits régionaux et durables ainsi que d'assortiments pour personnes allergiques a continué de croître en 2016. L'assortiment «De la région. Pour la région.» jouit toujours d'un grand succès avec un volume d'affaires de 940 mio. CHF (+ 4.7 %). Des produits recelant une plus-value écologique ou sociale ont été vendus pour un total de 2'854 mio. CHF (+ 176 mio. CHF soit + 6.6 %). A cet égard, il est à noter que le chiffre d'affaire des produits de la marque Alnatura a doublé et que les

assortiments de poissons MSC et ASC ont connu une croissance respective de 16.1 % et 28.4 % par rapport à l'année précédente. Les produits avec le label de qualité aha!, particulièrement appropriés aux clientes et clients présentant des allergies et des intolérances, ont enregistré une augmentation du chiffre d'affaire de 22.2 %.

Dans le cadre de la stratégie pour le développement durable de Migros, en 2016 cinq autres promesses ont été faites à la Génération M (génération de demain). Dans toutes ses activités, Migros cherche des solutions équilibrées d'un point de vue économique, social et écologique.

Comme chaque année, les coopératives régionales ont réalisé des investissements considérables dans les nouvelles constructions et transformations de points de vente. Le **réseau des points de vente de Migros** s'est agrandi de 26 filiales pour atteindre 685 filiales à la fin de 2016. Les surfaces de vente des supermarchés/hypermarchés, des marchés spécialisés et de la restauration ont augmenté de 19'821 m² (+1.4%). La productivité de surface dans les supermarchés et hypermarchés suisses était de 12'855 CHF/m² (-1.7%) et celle dans les marchés spécialisés de 3'820 CHF/m² (-1.8%).

Avec 682 mio. CHF, la **gastronomie** a réalisé un chiffre d'affaire total inférieur de 0.3 % par rapport à celui de l'année précédente. Les chiffres d'affaires des restaurants (-1.7%) et Take Aways (-5.6%) Migros ont connu une diminution. En revanche, les nouveaux formats gastronomiques tels que Chickeria (+123.5%) ont connu un développement favorable, tout comme la restauration collective (+16.8%).

Commerce dans des conditions cadre parfois complexes

Le **domaine d'activité stratégique Commerce de marchandises** englobe, pour l'essentiel, les entreprises de commerce de détail Denner, Migrol, Magazine zum Globus, Ex Libris, le groupe Office World (OWiba), Interio, Depot (groupe Gries Deco), migrolino, Le Shop, Probike et Digitec Galaxus (intégration totale au 1er avril 2015).

Denner a pu réaliser une progression de 2.0 % avec un chiffre d'affaires de 2'959 mio. CHF et a ainsi pu gagner des parts de marché supplémentaires sur le marché fortement concurrentiel du commerce de détail. La fréquentation des magasins a augmenté en 2016 de 3.9 %. Fin 2016, Denner disposait de plus de 809 points de vente (contre 797 l'année précédente). Jusqu'à la fin 2016, la mise en œuvre du nouveau concept de magasin «Fokus» dans les 510 magasins propres de Denner avait été presque entièrement terminée. Pour adapter l'identité visuelle des satellites Denner à celle des magasins Denner, Denner les modernisera au rythme de 40 satellites environ au cours des quatre à cinq prochaines années et les baptisera Denner Partner.

Chez **Migrol**, la poursuite de la forte baisse des prix du pétrole brut et des ventes de carburants en raison du franc fort dans les régions frontalières ainsi que l'hiver doux de 2015/2016 ont eu un impact négatif sur le chiffre d'affaires. Ce dernier a baissé de 5.1 % pour atteindre 1'290 mio CHF.

La société **Magazine zum Globus** (y compris Schild) a réalisé en 2016, dans un contexte de marché complexe, un chiffre d'affaires de 879 mio. CHF (-5.4 %, corrigé des surfaces: -2.1 %). Le chiffre d'affaires des grands magasins Globus s'élevait à 658 mio. CHF (-5.1 %, corrigé des surfaces: -1.5 %), celui de Globus Homme à 68 mio. CHF (-3.4 %, corrigé des surfaces: -1.4 %) et celui de Schild à 153 mio. CHF (-7.3 %, corrigé des surfaces: -4.1 %).

Ex Libris a réalisé avec 112 mio. CHF un chiffre d'affaires inférieur de 7.3 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Le **groupe Office World** a pu maintenir de justesse son chiffre d'affaire avec 179 mio. CHF (-0.6 %) au cours de l'exercice.

Interio a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 168 mio. CHF (-7.6 %).

La chaîne de distribution **Depot** (Gries Deco Company à l'étranger et en Suisse) a réalisé un chiffre d'affaires de 460 mio. EUR (+7.2 %), soit 501 mio. CHF (+9.8 %).

migrolino a réalisé un chiffre d'affaires de 431 mio. CHF (+13.0 %). Fin 2016, migrolino comptait au total 307 shops (+20), dont 59 «standalones» et 248 shops associés à des stations-service.

En 2016, **Le Shop** a augmenté son chiffre d'affaire annuel, pour la quatrième fois à la suite, à 182 mio. CHF (+3.5 %). Cette évolution positive est surtout due à l'extension de l'offre de services avec des horaires plus flexibles et le tout nouveau Webshop.

Le leader français en ligne des accessoires pour vélo, **Dolphin France SAS (Probikeshop)**, a augmenté son chiffre d'affaires de 21.0 % à 69 mio. EUR (en francs suisses: +23.9 % à 75 mio. CHF).

Au cours de l'année civile 2016, le magasin en ligne **Digitec Galaxus** a réalisé un chiffre d'affaires de 704 mio. CHF (+41.1 %; intégration complète de Digitec Galaxus le 1er avril 2015). L'entreprise s'est entièrement retirée du commerce de gros en 2016. Pour la clientèle privée et la clientèle d'entreprises, l'entreprise a connu la plus forte croissance de ses 15 ans d'existence.

Avec **m-way** comme spécialiste du vélo électrique et sa filiale **Sharoo** comme plate-forme d'utilisation et de partage de véhicules commerciaux et privés, Migros a prouvé qu'elle était également novatrice dans le domaine des énergies alternatives et de la mobilité durable ainsi que dans la mise en œuvre des nouvelles tendances (économie partagée).

Migros a de nouveau pu renforcer son leadership incontesté sur le marché des **activités de commerce électronique**. Le chiffre d'affaire total de l'e-commerce s'élevait en valeur nominale à 1'852 mio. CHF (+15.8 %). Le principal moteur du chiffre d'affaires a été Digitec Galaxus grâce à son intégration complète.

Forte croissance de la M-Industrie dans les activités internationales

Le chiffre d'affaire dans **le secteur d'affaires stratégique Industrie & commerce de gros** a augmenté en 2016 de 134 mio. CHF pour atteindre 6'389 mio. CHF (année précédente: 6'255 mio. CHF). Grâce à des acquisitions ciblées en Suisse et à l'étranger, les positions sur le marché ont été renforcées. Les activités internationales (exportations et sites à l'étranger) ont progressé de 109 mio. CHF (+16.0 %) pour atteindre un chiffre d'affaires de 790 mio. CHF. Les activités avec le groupe Migros ont progressé de 0.9 % à 4'530 mio. CHF. Le contexte du marché dans l'activité des gros consommateurs était très difficile et le chiffre d'affaires a diminué de 1.5 % à 1'069 mio CHF.

Événements géopolitiques avec un impact négatif sur l'activité Voyages

Le **secteur d'affaires stratégique Voyages** a dû faire face à des événements géopolitiques difficiles pour certaines destinations-clés. L'accent a été porté sur l'optimisation du taux d'exploitation des capacités, ce qui a entraîné une chute du chiffre d'affaires de Hotelplan Suisse. Hotelplan UK, au contraire, a enregistré une croissance organique en monnaie locale et en raison de l'acquisition d'Explore Worldwide et de Regaldiva. La chute de la livre sterling a cependant annulé en partie l'effet de cette croissance après la conversion en CHF. Holiday Home Division a également montré une évolution réjouissante. Au total, le chiffre d'affaires imputé a diminué de 3.0 % à 1'435 mio. CHF, le chiffre d'affaires net a diminué de 1.6 % à 1'284 mio. CHF. Ce montant inclut le chiffre d'affaires de bedfinder, une start-up qui fait partie du groupe Hotelplan et qui a pour objectif de commercialiser des prestations de voyage en ligne à l'échelle mondiale.

D.2. Évolution du produit dans l'activité Services financiers

Le produit total généré par l'activité Services financiers a atteint 827 mio. CHF pour l'exercice de référence; le produit des intérêts constitue en l'occurrence la majeure partie du produit total, avec 677 mio. CHF, soit 81.9 %. Le recul du produit de 38 mio. CHF au total est surtout dû aux faibles produits des intérêts.

E. Résultats opérationnels du groupe Migros

Le résultat opérationnel (EBIT) de 911 mio. CHF du groupe Migros est inférieur de 70 mio. CHF (-7.2%) à la valeur de l'exercice précédent.

Dans les activités commerciales et industrielles, le résultat a baissé de 55 mio. CHF pour atteindre 642 mio. CHF (-7.9%).

Dans l'activité Services financiers, le résultat opérationnel a diminué de 14 mio. CHF pour atteindre 270 mio. CHF (-4.9 %).

E.1. Résultat opérationnel des activités commerciales et industrielles

mio. CHF	Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat (EBIT)		Variation annuelle en %
	2016	2015	
Commerce de détail par le canal des coopératives	542	534	1.7
Commerce de marchandises	-87	-31	-181.3
Industrie & commerce de gros	154	154	-0.1
Voyages	-12	-15	21.3
Autres	51	57	-10.0
Éliminations (au sein des activités commerciales et industrielles)	-6	-1	
Total activités commerciales et industrielles	642	698	-7.9

Les programmes d'efficacité, le contrôle et l'harmonisation des processus, les nouvelles structures et les nouveaux dispositifs – en bref, la **gestion durable des coûts** – exercent une influence sur la marge brute et le résultat opérationnel des activités commerciales et industrielles. En plus des programmes d'efficacité, la **gestion des approvisionnements**, la **situation des prix des matières premières** et les **cours de change** ont également de fortes répercussions sur la marge brute et les résultats opérationnels. Les augmentations d'efficacité des entreprises industrielles et les améliorations obtenues au niveau de l'approvisionnement sont pour la plupart répercutées sur les clients sous la forme de réductions de prix de vente.

L'optimisation de la chaîne de création de valeur et des structures est un processus constant. Lors de l'exercice écoulé, différentes mesures d'optimisation ont été initiées, poursuivies et achevées dans le **domaine d'activité stratégique Commerce de détail par le canal des coopératives**.

Au cours de l'exercice 2016, le déploiement d'un système national uniforme pour la **gestion immobilière commerciale** sur la base de SAP a pu être achevé.

Dans le cadre de la centralisation, les 2'400 premiers systèmes ont été intégrés depuis les centres locaux de données dans la nouvelle **infrastructure nationale de centre de données**. Parmi eux se trouvaient également les systèmes ayant les exigences de disponibilité les plus élevées.

Le déploiement du **M-Workplace** comme unification supplémentaire et comme amélioration des processus a également battu son plein en 2016. Outre la FCM, Globus, Interio, Office World, Ex Libris et BINA (Bischofszell Nahrungsmittel AG), Migros Genève, Midor, Migrolino et Micarna ont pu être intégrés avec succès dans le nouvel environnement des postes de travail. Fin 2016, plus de 7'000 utilisateurs se sont servis du M-Workplace.

Pour l'assortiment de produits frais, les prévisions actuelles et la planification des besoins seront remplacées par le nouveau système SAP **«Forecast & Replenishment»**. Ainsi, 700 magasins (supermarchés) pourront travailler avec une proposition de commande de qualité supérieure grâce à l'amélioration des algorithmes et des éléments individuels déterminant les besoins. Cela permettra d'optimiser les stocks en magasin et de réduire significativement la détérioration des aliments (gaspillage alimentaire). Les premières installations pilotes productives affichent des résultats prometteurs.

Poursuite de la centralisation et de l'uniformation de l'IT

Avec le projet **Avanta**, une solution Point-of-Purchase innovante axée sur tous les canaux de distribution est mise en place dans une période allant de 2014 à fin 2019 et remplacera le système de caisse actuel Visualstore dans les supermarchés/hypermarchés, les marchés spécialisés et la gastronomie du commerce de détail via le canal des coopératives. Après la phase de conception de deux ans, le projet se trouve dans la phase de développement et de test, puis le premier pilote suivra au cours du premier trimestre 2017.

Migros Verteilzentrum Suhr AG garantit l'approvisionnement efficace et économique des marchés Migros en produits Food ainsi que la logistique de migrolino AG. En 2016, la productivité a de nouveau pu être améliorée et les prix des prestations de logistique être diminués. Dans le cadre de la croissance de migrolino AG, le démarrage de la nouvelle installation de préparation automatisée des commandes pour la logistique de petites quantités a pu être lancé avec succès au printemps. Ceci a permis de franchir une nouvelle étape de rationalisation. De plus, le sixième silo de l'entrepôt vertical a été mis en service fin septembre, augmentant ainsi la capacité de stockage de 16'500 emplacements de palettes pour atteindre plus de 100'000 emplacements.

Pour **Migros-Verteilbetrieb Neuendorf AG**, la construction du nouvel entrepôt frigorifique 4 (entrepôt vertical et hall de production) a bien avancé durant l'année. En décembre, la phase de refroidissement s'est déroulée de -26 à -28 degrés. Au cours des prochains mois, les travaux portant sur les bâtiments et la technique seront terminés et vérifiés à la fin par des tests de l'ensemble. La mise en service de l'installation complète aura lieu à la mi-2017. L'installation photovoltaïque sur les toits de MVN a connu une extension supplémentaire. La surface du nouvel entrepôt frigorifique 4 a été utilisée pour étendre l'installation de 6'221 m², soit 15 %. L'installation solaire la plus performante de Suisse comprend à présent une superficie totale de 47'589 m² avec 29'743 modules photovoltaïques et une capacité de 7.80 mégawatts-crête. Le rendement annuel d'environ 7.25 GWh correspond à la consommation d'électricité annuelle de 1'812 ménages moyens.

La gestion des approvisionnements est une importante fonction de l'entreprise permettant de garantir le leadership en matière de rapport qualité / prix:

après l'année précédente qui fut tumultueuse avec l'abolition brutale du taux plancher entre l'euro et le franc suisse, pour l'approvisionnement l'année 2016 a été marquée par des événements politiques et naturels. Les marchés des matières premières se sont montrés très hétérogènes. Pour le cacao, les prévisions de mauvaises récoltes dans les principales zones de production ont fait grimper le prix à une valeur record (la plus forte en six ans) du prix en livre sterling par mégatonne jusque la mi-août. La décision du Brexit de la Grande-Bretagne et les fluctuations du change qui l'ont suivie ont entraîné une légère baisse des prix d'approvisionnement en francs suisses. Cette même décision du Brexit a eu un effet contraire sur les bourses du café dont les cours ont augmenté. De plus, la sécheresse dans certaines régions du Brésil a consolidé la tendance haussière. Les répercussions différées de la grande sécheresse en Asie par le phénomène météorologique «El Nino» durant l'été 2015 ont entraîné de très mauvaises récoltes pour les graines oléagineuses de palme et de coco en 2016 et, par conséquent, une hausse des prix. Les huiles végétales d'Europe (tournesol, colza) n'ont pas connu d'effet négatif, alors que les récoltes d'olives ont été particulièrement mauvaises en Italie à cause de la mouche de l'olive. Des conditions environnementales négatives ont également fortement limité la disponibilité du saumon d'élevage, ce qui s'est traduit par une hausse des prix.

L'évolution du taux de change a peu influencé les activités commerciales et industrielles durant l'exercice.

Logistique et transport: en 2016, outre la préparation de l'intégration du pool de conditionnement Jowa en janvier 2017, un autre nouveau conditionnement a pu être intégré dans le pool de gestion des engins échangeables Migros. Grâce au Returnable Plastic Bulk Container (RPBC), il existe désormais un emballage réutilisable pour le transport des bananes de Colombie, permettant de faire des économies de carton et de mieux ménager les fruits lors du transport. Dans le domaine des transports internationaux, certains transports lourds effectués précédemment par route ont pu passer au rail. Ainsi, par exemple, des produits transformés à base de tomates en provenance d'Italie du Sud sont maintenant transportés par le train. Le pilote du test «Importations de fruits et légumes – transport combiné», lancé fin 2016, doit poursuivre les efforts en matière de réduction de CO₂ en 2017 aussi. Le passage de la route au rail permet d'économiser chaque jour 2 à 3 tonnes de CO₂.

Recul du résultat
dans un contexte
de marché exigeant

Le **bénéfice brut** a pu être augmenté de 281 mio. CHF pour atteindre 11'159 mio. CHF (+2.6%) grâce à une gestion cohérente des approvisionnements et à l'optimisations de processus. Outre les **augmentations de salaires** de 0% à 0.5%, la hausse des charges de personnel de 162 mio. CHF, soit un total de 5'600 mio. CHF (+3.0%), s'explique principalement par la modification du périmètre de consolidation ainsi que par l'expansion de plusieurs sociétés. La hausse des **amortissements** de 37 mio. CHF, soit un total de 1'339 mio. CHF (+2.8%), est due à l'activité d'investissement ordinaire, mais aussi à la hausse des dépréciations par rapport à l'année précédente. L'augmentation des **autres charges d'exploitation** de 138 mio. CHF à 3'578 mio. CHF (+4.0%) s'explique principalement par l'augmentation des dépenses publicitaires et par celle des coûts de logistique et d'informatique. Des économies ont été réalisées pour les frais administratifs.

Dans l'ensemble, **le résultat opérationnel des activités commerciales et industrielles** a diminué de 55 mio. CHF pour s'établir à 642 mio. CHF (-7.9%). Ce sont surtout les secteurs d'affaires Commerce et Industrie & commerce de gros qui enregistrent des pertes de valeur.

E.2. Résultat opérationnel de l'activité Services financiers

Le secteur Services financiers a enregistré un chiffre d'affaires de 817 mio. CHF, tandis que les charges se sont élevées à 246 mio. CHF. Le produit net de l'activité Services financiers a diminué en raison des produits d'intérêts plus bas, passant de 588 mio. CHF à 571 mio. CHF (cf. annexe 7 des comptes annuels consolidés du groupe Migros).

Tandis que les produits de l'activité Services financiers ont diminué de 43 mio. CHF, les dépenses et corrections de valeurs de cette même activité n'ont connu qu'un recul de 26 mio. CHF, car les possibilités de baisse des taux débiteurs sont quasiment épuisées.

Les charges de personnel ont augmenté d'environ 3 mio. CHF pour atteindre 174 mio. CHF. Les autres charges d'exploitation et les corrections de valeurs de l'actif immobilisé ont pu être maintenues au même niveau que l'année précédente.

Au total, le recul du côté du produit a dépassé les améliorations du côté des dépenses, si bien que le résultat opérationnel a diminué de 14 mio. CHF pour s'établir à 270 mio. CHF.

F. Bilan du groupe Migros

Le bilan du groupe Migros est fortement influencé par l'activité Services financiers. Le total du bilan a augmenté de 1.4 mia. CHF par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 63.5 mia. CHF. Ce résultat est en grande partie dû aux créances hypothécaires et autres créances clients ainsi qu'aux dépôts et dettes envers les clients. Au 31 décembre 2016, les dépôts de clients représentent 51.4 % du total du bilan (année précédente: 51.0%).

F.1. Bilan des activités commerciales et industrielles

La somme du bilan des activités commerciales et industrielles a augmenté de 1.8% pour passer à 21.7 mia. CHF au 31 décembre 2016.

Par rapport à l'année précédente, la valeur comptable des immobilisations corporelles s'est accrue de 441 mio. CHF, suite aux importantes activités d'investissement du groupe Migros, pour s'établir à 12'720 mio. CHF. Pendant l'exercice écoulé, les entreprises commerciales et industrielles ont investi au total 1'640 mio. CHF (année précédente: 1'339 mio. CHF), essentiellement dans la rénovation du réseau de magasins et du parc de machines en Suisse. La part des investissements à l'étranger s'élève à 85 mio. CHF (année précédente: 87 mio. CHF).

Les immobilisations incorporelles se montent au 31 décembre 2016 à 775 mio. CHF (année précédente: 914 mio. CHF). Une partie importante de cette variation résulte des acquisitions d'entreprises durant l'exercice et des amortissements et pertes de valeur.

La structure du bilan des activités commerciales et industrielles reste très saine. L'endettement effectif net de 289 mio. CHF (année précédente: 219 mio. CHF) peut être remboursé en deux mois par l'EBITDA actuel de 1'981 mio. CHF (année précédente: 2'000 mio. CHF). Les capitaux propres ont augmenté de 465 mio. CHF pour passer à 14'646 mio. CHF et correspondent à 67.5% (année précédente: 66.5%) du total du bilan.

F.2. Bilan de l'activité Services financiers

Lors de l'exercice de référence, les créances hypothécaires et autres créances clients ont augmenté de 0.4 mia. CHF pour passer à 36.5 mia. CHF (+1.1 %) par rapport à l'année précédente.

Du côté du passif, les dépôts de clients et les dettes envers les clients ont augmenté de 0.5 mia. CHF, soit 1.7 %. Au total, ces fonds de clients se montent à 32.8 mia. CHF fin 2016. La Banque Migros continue ainsi de profiter d'une structure de refinancement confortable.

Grâce au bon résultat annuel, la base de fonds propres de la banque a de nouveau pu être confortée de manière significative. Au 31 décembre 2016, la banque dispose de fonds propres d'un montant de 3.5 mia. CHF, c'est-à-dire bien plus que les capitaux propres exigés par la législation bancaire.

G. Tableau de financement du groupe Migros

Cash-flow lié
à l'activité d'explo-
itation de
2.5 mia. CHF

Au 31 décembre 2016, les liquidités du groupe Migros se montaient à 6'490 mio. CHF et ont augmenté, après correction des effets de change, de 561 mio. CHF (31 décembre 2015: 5'929 mio. CHF).

Le flux de trésorerie de 2'503 mio. CHF (année précédente: 2'696 mio. CHF) provenant des activités d'exploitation a permis de financer entièrement aussi bien les investissements dans les immobilisations corporelles et incorporelles de 1'663 mio. CHF que l'achat de filiales et de sociétés associées pour un montant de 84 mio. CHF.

L'apport de liquidités restant a été utilisé pour rembourser la dette, ce qui a généré une sortie de trésorerie issue de l'activité de financement de 388 mio. CHF (année précédente: apport de fonds de 282 mio. CHF).

G.1. Tableau de financement des activités commerciales et industrielles

Fin 2016, les liquidités des activités commerciales et industrielles s'élevaient à 1'708 mio. CHF, soit, après correction des effets de change, une baisse de 227 mio. CHF par rapport aux 1'935 mio. CHF enregistrés fin 2015.

Les entrées de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle s'élèvent en 2016 à 1'658 mio. CHF (année précédente: 2'047 mio. CHF). La diminution du flux de trésorerie opérationnel par rapport à l'année précédente s'explique par un plus fort rattachement des liquidités à des placements à terme envers les banques, les créances et les réserves.

Au cours de l'exercice, la sortie de trésorerie provenant de l'activité d'investissement s'est élevée à 1'595 mio. CHF (exercice précédent: 1'319 mio. CHF) et est principalement due aux investissements de 1'640 mio. CHF réalisés dans les immobilisations corporelles et incorporelles. Les plus grands volumes d'investissement ont été réalisés dans le segment Commerce de détail par le canal des coopératives (1'156 mio. CHF) ainsi que dans les segments Commerce de marchandises (225 mio. CHF) et Industrie & commerce de gros (206 mio. CHF).

En ce qui concerne l'activité de financement, dans l'exercice sous revue, il en a résulté une sortie de trésorerie de 278 mio. CHF (année précédente: 49 mio. CHF) pour remboursement de dettes.

G.2. Tableau de financement de l'activité Services financiers

Fin 2016, les liquidités de l'activité Services financiers se montaient à 4'894 mio. CHF. Cela correspond à une hausse de 375 mio. CHF par rapport à l'année précédente (4'519 mio. CHF).

En 2016, l'entrée de trésorerie résultant de l'activité opérationnelle se montait à 487 mio. CHF (année précédente: 1'064 mio. CHF). Cette dernière s'explique notamment par l'afflux des dépôts de clients et par la baisse des créances envers les banques qui sont supérieurs à la sortie de trésorerie pour prêts hypothécaires et autres prêts accordés aux clients.

Un montant de 23 mio. CHF a été investi afin de développer l'infrastructure bancaire. Des titres de l'actif immobilisé à hauteur de 51 mio. CHF et des immobilisations corporelles et immeubles de placement à hauteur de 25 mio. CHF ont été vendus au cours de l'exercice sous revue. Au total, l'activité d'investissement durant l'exercice a généré une entrée de trésorerie de 53 mio. CHF (année précédente: 72 mio. CHF).

L'activité de financement a généré en 2016 une sortie de trésorerie de 165 mio. CHF (année précédente: entrée de trésorerie de 361 mio. CHF), dont 138 mio. CHF s'expliquent par le remboursement des obligations de caisse et cédules hypothécaires. De plus, un dividende de 27 mio. CHF a été versé.

H. Une conduite d'entreprise axée sur la valeur comme base à la création de valeur ajoutée

La conduite axée sur la valeur est une forme reconnue de conduite financière d'entreprise. Pour toutes les entreprises, indépendamment de leur champ d'activité, de leur taille ou de leur forme juridique, privilégier la création de valeur ajoutée revêt une importance cruciale. En l'occurrence, Migros utilise un modèle de conduite axée sur la valeur qui a été adapté aux spécificités du groupe Migros. L'orientation fondamentale réside dans le fait que le groupe Migros doit se comporter comme toutes les autres entreprises pour ce qui est de la création de valeur et de l'efficacité. L'objectif numéro un de Migros consiste à garantir le succès à long terme de l'entreprise en créant durablement de la valeur. À cet effet, on assigne des objectifs différenciés aux différents domaines d'entreprise. Dès lors, c'est le mode d'utilisation de la valeur créée qui distingue Migros des autres entreprises tournées vers le marché des capitaux. Ainsi, la valeur financière créée est mise à disposition des clients, pour la préservation des emplois, pour le Pour-cent culturel ou pour des investissements à long terme dévolus à d'importants projets. Le compte de création de valeur fournit de plus amples informations à ce sujet.

L'approche que nous appliquons, tout comme ses instruments, ne sert pas seulement à renforcer l'idée de création de valeur, mais elle améliore également la qualité et la transparence des décisions, et permet de garantir les informations pertinentes sur la conduite financière du groupe. Nous mettons de cette manière davantage l'accent sur le caractère durable de la mise en œuvre de notre stratégie d'entreprise, ainsi que sur le renforcement nécessaire de l'intégration de la planification stratégique, de la planification financière et de la planification des investissements. Les résultats annuels, les budgets et planifications sont mesurés à l'aune des consignes d'objectifs qui avaient été convenues, et les nouveaux projets sont évalués en conséquence. Des évaluations spécifiques à certains domaines comportant des consignes d'objectifs différenciées permettent en outre à Migros d'évaluer de manière approfondie les activités et les risques, et mettent en évidence la création de valeur réalisée par les domaines ou projets respectifs. Les variables clés que constituent le rendement adéquat, la croissance et la création de valeur ajoutée font ainsi partie intégrante des activités opérationnelles et renforcent la capacité d'intervention de Migros dans un environnement concurrentiel toujours plus tendu. Ce faisant, l'approche importante qu'est la conduite axée sur la valeur, de même qu'une attitude positive visant à accroître notre attractivité, demeurent toujours au premier plan.

I. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) au sein du groupe Migros

I.1. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) des activités commerciales et industrielles

I.1.1. Gestion des risques d'un point de vue général

Le groupe Migros dispose d'un système global de gestion des risques pour toutes les entreprises du groupe Migros. L'administration de la Fédération des coopératives Migros en a la responsabilité. Elle définit les conditions cadre pour les activités de gestion des risques au sein du groupe Migros et s'assure que les évaluations des risques sont effectuées de manière appropriée et en temps utile.

Sur la base d'une analyse systématique des risques, les administrations / conseils d'administration et les directions des entités individuelles identifient les principaux risques et évaluent leur probabilité de survenance ainsi que leurs incidences financières. Les administrations / conseils d'administration prennent des mesures appropriées pour prévenir, réduire ou transférer ces risques. Les risques devant être supportés par l'entité elle-même sont surveillés de manière cohérente. Les risques de processus ayant des incidences sur le rapport financier sont réduits par le Système de Contrôle Interne.

Les entreprises des domaines d'activité stratégiques Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Industrie & commerce de gros, Voyages et Autres opèrent sur de nombreux marchés et sont donc exposées à des risques très divers. C'est pourquoi les résultats des évaluations des risques des différentes entreprises sont compilés et

rassemblés par domaine d'activité stratégique (approche ascendante ou bottom-up). De plus, les responsables de département procèdent à une évaluation globale des risques pour le domaine d'activité stratégique qu'ils dirigent (approche descendante ou top-down).

La direction générale informe régulièrement l'administration de la Fédération des coopératives Migros de la situation du groupe Migros et de celle des domaines d'activité stratégiques en matière de risques. Sur la base de ces informations, elle évalue l'impact des principaux risques sur les domaines d'activité stratégiques et décide de mettre en œuvre des mesures supplémentaires.

Par ailleurs, le service d'audit interne assure une fonction de surveillance et de contrôle. Grâce à son indépendance vis-à-vis de l'activité opérationnelle, il est en mesure d'identifier les éventuels points faibles dans le système de gestion des risques et dans le Système de Contrôle Interne, et de prendre des mesures afin d'améliorer la pertinence et l'efficacité des processus de surveillance et de contrôle.

Le processus de gestion des risques est intégré au processus annuel de planification financière et stratégique. Les résultats de l'évaluation des risques sont pris en compte de manière adéquate dans l'examen annuel de la stratégie de l'entreprise.

1.1.2. Gestion des risques financiers

Dans le cadre de son activité opérationnelle, le domaine des activités commerciales et industrielles est confronté à des risques financiers résultant de l'évolution des taux d'intérêt, des cours de change, ainsi que des prix des matières premières et des combustibles. Afin de limiter ces risques financiers, on a recours à des instruments financiers originaires et dérivés, qui peuvent se référer à des risques sur des transactions contractées comme sur des transactions planifiées. Le cadre, les compétences et les contrôles nécessaires à cet effet sont définis dans des directives internes. Les instruments financiers sont uniquement conclus avec des contractants ayant une bonne solvabilité; les limites de contrepartie accordées et leur utilisation sont surveillées en permanence et font l'objet d'un rapport.

Les risques liés aux cours des monnaies étrangères découlent de l'achat de marchandises, de matières premières et de services à l'étranger, ainsi que, dans une moindre mesure, d'activités à l'étranger dans les domaines Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Industrie & commerce de gros et Voyages. Chaque société définit son plafond de risques liés aux monnaies étrangères et en déduit ses besoins de couverture. Les différentes entités du groupe concluent des relations de couverture internes avec le service de la trésorerie de la Fédération des coopératives Migros. Ce dernier est responsable de la couverture sur le marché des risques liés aux monnaies étrangères, dans les différentes monnaies utilisées par le domaine des activités commerciales et industrielles. Les principales monnaies requises sont l'euro et le dollar US; comme instruments de couverture, on recourt principalement aux transactions à terme sur devises et aux swaps de devises. Les sociétés communiquent régulièrement leur exposition en devises au service de la trésorerie de la Fédération des coopératives Migros, qui calcule sur cette base l'exposition et le risque sur monnaies étrangères du domaine des activités commerciales et industrielles.

Grâce à la centralisation majoritaire des liquidités et du financement à la Fédération des coopératives Migros, les risques liés aux taux d'intérêt peuvent être surveillés et gérés de manière centralisée. Compte tenu de la volatilité des taux d'intérêt du marché, les autres actifs financiers porteurs d'intérêts comme les financements sont soumis à un risque de taux d'intérêt qui peut avoir des répercussions négatives sur la situation et la performance financières. Le risque de taux d'intérêt est surveillé sur la base d'une simulation; pour l'essentiel, il est géré au moyen de swaps de taux d'intérêt.

Migros achète aussi des actions pour placer ses liquidités, dans une faible mesure. Les fluctuations du prix des actions influencent donc directement le résultat. C'est pourquoi on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par une surveillance continue des performances et des risques des placements.

Les risques liés au prix des matières premières résultent de l'achat planifié de matières premières comme le café et le cacao, le fioul, l'essence et le gazole. Dans la mesure du possible, les hausses de prix sont répercutées sur le client. Les risques sont pour partie couverts au moyen de swaps et de futures pour limiter l'impact des fluctuations du prix des matières premières, pour une période de 18 mois au maximum.

Le domaine des activités commerciales et industrielles couvre ses besoins en capitaux en recourant à des financements à court et à long terme sur les marchés financiers et monétaires. Le financement repose fondamentalement sur trois piliers: les comptes d'épargne-placement des collaborateurs Migros, les lignes de crédit bilatérales des banques suisses et étrangères et les emprunts à taux fixe sur le marché des capitaux, ainsi que les placements privés des investisseurs institutionnels.

Les sociétés dans les activités commerciales et industrielles se financent de manière centralisée auprès de la Fédération des coopératives Migros, qui gère l'acquisition des capitaux à un coût minimal et de façon diversifiée pour ce qui est de l'échelonnement des échéances et contreparties. La solvabilité du domaine des activités commerciales et industrielles est régulièrement vérifiée par des experts externes indépendants.

La gestion du risque financier a pour but de maintenir un bilan solide qui comporte des ratios sains. Ces activités se fondent sur une approche conservatrice qui accorde la priorité aux objectifs financiers stratégiques: ils consistent en un «approvisionnement flexible et suffisant en liquidités» et font primer la «minimisation des risques» sur l'«obtention d'un rendement maximum». Par le biais d'une planification à long terme des besoins en investissements, nous visons à maintenir le taux d'endettement effectif à un bas niveau et à échelonner les échéances dans le temps. Cela doit également permettre de continuer à garantir l'indépendance du domaine des activités commerciales et industrielles.

1.1.3. Gestion des risques dans le domaine des assurances

La couverture d'assurance dans les activités commerciales et industrielles est garantie par la propre assurance, ainsi que par des contrats passés avec des compagnies d'assurance privées et des institutions d'assurance de droit public. Pour savoir s'il y a lieu d'autofinancer un risque donné, c'est-à-dire s'il convient de l'assumer par le biais d'une assurance propre ou plutôt de le répercuter sur une assurance appropriée, on prend généralement une telle décision sur la base des situations de risque existantes et du potentiel de sinistre, avec pour critères la probabilité de survenance et l'ampleur du sinistre. Le management des assurances de la Fédération des coopératives Migros joue le rôle de courtier en assurances inhouse vis-à-vis des compagnies d'assurances. Grâce aux contrats de groupe qui ont été conclus, le domaine des activités commerciales et industrielles dispose d'une part d'une couverture d'assurance globale très étendue et, d'autre part, de sommes d'assurances élevées. Cela permet également de garantir que toutes les entreprises de ce domaine bénéficient de la meilleure protection d'assurance possible pour un montant de primes adéquat.

Pour les risques liés aux biens (incendie, dommages naturels, vol par effraction, dégâts des eaux, matériel informatique), la Fédération des coopératives Migros pratique la propre assurance, c'est-à-dire que les risques fréquents sont assumés par le groupe lui-même jusqu'à concurrence d'un certain montant. Les risques importants et les risques de catastrophe sont couverts par une police de groupe. Pour toutes les entreprises appartenant au domaine des activités commerciales et industrielles, il existe une protection d'assurance pour les risques responsabilité civile d'entreprise et responsabilité civile du fait des produits par le biais d'un contrat de base et d'un contrat d'excédent. Ici aussi, la Fédération des coopératives Migros pratique l'assurance propre, ce qui signifie qu'elle assume elle-même les dommages jusqu'à concurrence d'un certain montant par événement et par an. Les risques liés au transport pour les importations et pour les exportations sont couverts par une solution de propre assurance. Les sinistres dont le montant dépasse la franchise sont couverts par une police du groupe séparée. Pour l'assurance responsabilité civile obligatoire et l'assurance tous risques facultative des véhicules à moteur, il existe une assurance de flotte du groupe. Pour les entreprises ne relevant pas de la SUVA, les assurances-accidents ont été conclues auprès de compagnies d'assurance privées (couverture conformément à la LAA et assurances complémentaires partielles). Des solutions IJM sont également conclues auprès de compagnies d'assurance privées. Les risques spéciaux tels que constructions nouvelles/transmutations, machines, épidémie, etc. sont couverts par des polices distinctes en fonction de la situation de risques, ainsi que de l'assurabilité. Des réserves correspondantes aux cas ouverts de dommages relatives à l'assurance responsabilité civile des parties respectives sont pratiquées.

I.1.4. Gestion des risques dans le domaine de la fiscalité et de la TVA

La gestion des risques fiscaux fait partie intégrante de la gestion fiscale. Les risques fiscaux sont les incertitudes existant au niveau des différents types d'impôts qui peuvent avoir des répercussions négatives pour l'entreprise. Les risques liés à l'environnement (législation fiscale et pratique fiscale), aux processus (traitement fiscalement correct de diverses situations et transactions) et aux informations (incertitude des hypothèses prises pour base pour l'évaluation fiscale) sont saisis et évalués; en cas de besoin, des mesures sont mises en œuvre.

I.1.5. Gestion des risques liés aux cas de droit

L'évaluation annuelle des risques effectuée au sein du domaine des activités commerciales et industrielles a montré que ce secteur n'était impliqué dans aucune procédure judiciaire ni arbitrale qui pourrait avoir des répercussions considérables sur sa situation économique, que ce soit en tant que demandeur ou défendeur. Il n'existe pas non plus de procédure administrative qui pourrait avoir un impact négatif très important sur la situation économique du secteur. Pour éviter les litiges juridiques, un service de conseil est proposé au cas par cas. De plus, des formations basées sur les risques sont organisées de manière régulière et proactive sur des thèmes actuels.

Comme toutes les entreprises de taille comparable, des entreprises du domaine des activités commerciales et industrielles sont toutefois confrontées à des prétentions émanant de tiers. Pour ce genre de prétentions, des provisions sont créées si cela est nécessaire d'après les Swiss GAAP RPC. En outre, le domaine est couvert par des assurances de grande portée si cela s'avère économiquement pertinent.

I.1.6. Système de Contrôle Interne (SCI) dans les activités commerciales et industrielles

Le SCI des activités commerciales et industrielles, de conception homogène, opère à trois niveaux: entreprise – processus – informatique. Le concept déterminant décrit la configuration technique et organisationnelle du SCI; il est utilisé par toutes les entreprises du domaine. Le domaine des activités commerciales et industrielles se réfère aux dispositions légales de l'art. 728a CO; il a défini comme suit les objectifs à remplir par le SCI: sécurité au plan de la qualité et de la cohérence des données – fiabilité du reporting financier – respect du droit applicable et des directives – protection du patrimoine – efficacité de l'exploitation. On ambitionne un degré de maturité 3 du SCI (1 étant le niveau le plus faible, 5 le plus élevé), avec définition des contrôles, mise en place, documentation et communication aux collaborateurs. Les divergences par rapport au standard sont par principe détectées et corrigées. Le SCI repose de façon homogène sur le modèle COSO; il est orienté risques. En l'occurrence, les risques élevés et les risques moyens réguliers définis selon la matrice de risques (fréquence de survenance/ampleur du sinistre) sont minimisés par des contrôles. Les risques suivants doivent être couverts en priorité: risques liés aux performances économiques des cinq à sept processus commerciaux les plus importants – risques liés au personnel – risques liés à la technique d'information et à la gestion financière, ainsi que d'autres risques pertinents. Les risques liés à la conjoncture et au secteur économique, ainsi que les risques liés à la stratégie d'entreprise, ne sont pas couverts par le SCI, mais dans le cadre du processus de gestion des risques. L'administration/le conseil d'administration assume la responsabilité totale du SCI; la direction est chargée de la mise en œuvre et de la surveillance du système. Pour chaque entreprise, un manager du SCI est désigné, lequel assure le fonctionnement opérationnel et, au moins une fois par an, fait un compte rendu sur l'existence et le fonctionnement du SCI à l'attention de la direction et du conseil d'administration.

I.2. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) dans l'activité Services financiers

I.2.1. Gestion des risques d'un point de vue général

La gestion des risques est une tâche centrale de chaque banque. Elle comprend la détection, l'évaluation, la gestion et la surveillance de tous les risques découlant de l'activité commerciale. Le Conseil d'administration est responsable de la définition de la politique en matière de risques, dont l'adéquation est régulièrement vérifiée et le cas échéant adaptée. La politique en matière de risques traite de façon approfondie toutes les catégories de risques. En l'occurrence, une politique spécifique en matière de risques a été formulée respectivement pour les risques liés aux crédits, les risques liés aux marchés financiers, la gestion Actif-Passif (risques liés à la structure du bilan), les risques opérationnels ainsi que les risques juridiques et les risques de conformité. La politique en matière de risques définit la méthodologie de mesure et de limitation des risques. Pour chaque type de risque, les limites globales et les niveaux de compétence spécifiques sont définis.

En raison de leur activité particulière, les banques sont soumises à d'importantes prescriptions réglementaires pour la gestion des risques, notamment ancrées dans la Loi sur les banques et dans les circulaires de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. En l'occurrence, il existe en particulier des prescriptions quantitatives portant sur le montant minimal des fonds propres, la prévoyance en termes de liquidités, ainsi que la répartition des risques.

La Direction est responsable de la mise en place de systèmes adéquats pour surveiller les risques, assurer leur gestion en conformité avec les objectifs et pour respecter les prescriptions. À cet effet, les instruments de gestion des risques sont constamment développés et adaptés.

Le conseil d'administration est informé chaque trimestre de l'évolution des risques et du respect des limites spécifiques fixées, sur la base d'un «Risk Report» complet.

La mise en œuvre opérationnelle et la surveillance de la politique en matière de risques incombent à l'entité «Risk Management», sous la direction du Chief Risk Officer, qui fait partie de la direction de la banque. Sa tâche centrale est de gérer les risques financiers, notamment les risques en matière de crédit, les risques liés aux marchés financiers et la gestion Actif-Passif (Asset & Liability Management).

Pour chaque catégorie de risques, l'entité «Risk Management» établit chaque mois un Risk Report complet à l'attention de l'organe responsable, le «Risk Council», ainsi que du Conseil d'administration. Le Risk Report constate le respect des limites définies, fait état des risques engagés sous leurs divers aspects et signale les évolutions notables. Le Risk Council discute et évalue la situation momentanée de la banque en matière de risques et décide d'éventuelles mesures visant à réduire ces risques.

1.2.2. Gestion des risques financiers

Dans le cadre de son activité opérationnelle, le secteur Services financiers est confronté à des risques financiers résultant de l'évolution des risques de crédit, des risques de liquidité et des risques liés au marché financier.

Le secteur Services financiers poursuit traditionnellement une politique prudente et fondamentalement conservatrice en matière de risques. Il considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences centrales. Dans le cadre de son activité et pour toutes ses décisions, la sécurité et l'évaluation des risques ont une importance prioritaire. La stratégie, la culture et les processus adoptés en matière de risques sont basés sur la sécurité et l'évaluation des risques. Les risques sont pris en relation raisonnable avec le chiffre d'affaires. L'objectif suprême est de limiter les risques par la mise en œuvre de lignes directrices politiques et de structures limitatives permettant de protéger la banque de toutes contraintes inattendues.

Le risque de crédit ou risque de contrepartie dans l'activité Services financiers concerne le danger qu'une contrepartie ne remplisse pas les obligations qu'elle a encourues. Il existe des risques de crédit dans le cadre des produits bancaires classiques (par ex. hypothèques) comme dans le cadre des transactions commerciales. Le non-respect de ses engagements par un client peut provoquer une perte pour la banque. Un règlement détaillé fixe les compétences, qui sont échelonnées en fonction des types de crédit et des instances.

Les Services financiers disposent d'un modèle de notation comportant dix échelons, qui leur sert d'aide à la décision en matière de crédit. Ce modèle tient compte de critères qualitatifs et quantitatifs pour les clients soumis à l'obligation de tenir une comptabilité et pour leurs garanties spécifiques. Pour la clientèle d'entreprises, les notations des crédits commerciaux sont vérifiées chaque année. Pour les créances hypothécaires, on a recours à une procédure de notation qui s'oriente sur le nantissement; en l'occurrence, le délai de vérification varie selon le niveau de la notation, de l'engagement et de la couverture. Le modèle de notation assure une gestion des engagements conforme aux risques dans le domaine des crédits.

Les opérations de crédit sont principalement réalisées avec des garanties. Les prêts hypothécaires figurent en l'occurrence au premier rang. Les crédits sont octroyés en tenant compte de marges de prudence. Chaque dossier de crédit comporte des évaluations courantes des biens à financer. Les garanties correspondantes proviennent pour l'essentiel du secteur de la construction de logements de particuliers; elles sont correctement diversifiées sur l'ensemble du territoire suisse. L'évaluation à long terme de la capacité de l'emprunteur à faire face aux engagements contractés dans le cadre de la construction de son logement s'effectue à partir d'un taux d'intérêt technique correspondant à un taux moyen sur plusieurs années.

Le risque de liquidité comprend d'une part le risque de liquidité sur le marché et, d'autre part, le risque de refinancement. La situation en matière de liquidité et de refinancement à court terme est gérée par le service des opérations monétaires du siège. En l'occurrence, il assure notamment aussi le respect des valeurs de référence prescrites par la législation bancaire pour les liquidités à court et à moyen terme. La surveillance et la gestion des risques de liquidité à moyen et à long terme ont lieu dans le cadre des réunions mensuelles du Risk Council.

Les risques liés au marché financier dans l'activité Services financiers portent principalement sur les dangers et les incertitudes concernant les fluctuations de prix, y compris les variations de taux d'intérêt.

Dans le cœur d'activité traditionnel que représentent les opérations hypothécaires, qui se répercutent fortement sur le bilan, les variations de taux d'intérêts peuvent avoir une influence considérable sur la performance financière. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de variation des taux d'intérêt sont effectuées de manière centralisée par un logiciel spécifique. De plus, les effets sur la structure du bilan, sur la valeur et sur les revenus sont consignés et comparés sur une base mensuelle. Le secteur Services financiers a principalement recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux risques, en se basant sur ses attentes en termes de taux d'intérêts.

La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques liés au marché dans le livre de commerce sont effectuées au moyen de logiciels spécialement conçus à cet effet. Une structure définissant les limites restreint l'exposition aux risques, laquelle est évaluée selon la méthode de mesure «Mark-to-Market». Des analyses de scénario sont effectuées périodiquement; chaque jour, le résultat est comptabilisé avec les chiffres de profits et de pertes puis communiqué aux organes compétents.

1.2.3. Gestion des risques juridiques et de conformité

On appelle risques juridiques et risques de conformité (compliance) les risques qui découlent de l'environnement juridique et réglementaire de l'entreprise. Il s'agit en l'occurrence en premier lieu de risques de responsabilité et de défaillance, de risques réglementaires, ainsi que de risques de comportement. La gestion de ces risques est assurée par l'entité «Service juridique & Compliance», qui est directement subordonnée au Chief Risk Officer.

Les risques de conformité (compliance) sont des risques juridiques, des risques pour la réputation et des risques de perte qui résultent du non-respect de normes juridiques et éthiques. Le responsable Compliance assure que l'activité commerciale est en accord avec les prescriptions en vigueur et avec les obligations de diligence d'un intermédiaire financier. Il est responsable du contrôle des exigences et des évolutions réglementaires du législateur, de l'autorité de surveillance et autres organisations; en outre, il veille à ce que les consignes soient ajustées aux évolutions réglementaires et soient respectées. Pour la surveillance et le respect des prescriptions en matière de blanchiment d'argent, on utilise une application informatique spéciale qui permet d'identifier les entrées et les sorties inhabituelles de valeurs ainsi que les écarts par rapport aux modèles de transactions des clients, et de faire suivre ces informations aux personnes compétentes pour traitement. Les responsabilités et les mesures de respect de l'obligation de diligence des banques (VSB) sont clairement réglementées. Leur mise en œuvre est constamment surveillée par le département «Service juridique & Compliance».

Pour prévenir les risques juridiques dans le cadre des relations avec les clients et les partenaires en affaires, on utilise autant que possible des documents contractuels normalisés. L'examen juridique des nouveaux produits et contrats fait donc partie des tâches préventives de l'entité «Service juridique & Compliance».

L'entité «Service juridique & Compliance» assure également la saisie, le traitement et la surveillance de tous les cas de droit en suspens. En cas de besoin, on a recours aux spécialistes du service juridique de la Fédération des coopératives Migros ou à des consultants juridiques externes.

Par ailleurs, l'entité «Service juridique & Compliance» rédige chaque trimestre, à l'attention du Risk Council, un rapport complet sur les litiges juridiques en instance ou menaçants, ainsi que sur les éventuelles infractions réglementaires. En cas de nécessité, des provisions ad hoc sont constituées pour les cas de droit.

I.2.4. Système de Contrôle Interne (SCI) dans l'activité Services financiers

Le Système de Contrôle Interne (SCI) de la Banque Migros a été élaboré en accord avec les prescriptions réglementaires pertinentes formulées dans la circulaire «Surveillance et contrôle interne» de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers.

Ainsi, le SCI comprend la totalité des structures et processus de contrôle qui, à tous les niveaux de l'institution, constituent la base permettant d'atteindre les objectifs de politique commerciale ainsi qu'une exploitation dans les règles. En l'occurrence, le contrôle interne n'englobe pas seulement des activités de contrôle a posteriori, mais aussi des activités de planification et de gestion. Un contrôle interne efficace comprend notamment des activités de contrôle intégrées aux processus de travail, des procédures de gestion des risques et de contrôle du respect des normes applicables (Compliance), un contrôle des risques indépendant de la gestion des risques, ainsi que la fonction de contrôle de conformité. Le service d'audit interne vérifie et évalue le contrôle interne, contribuant ainsi à son amélioration constante.

La mise en œuvre concrète de la circulaire «Surveillance et contrôle interne» est réglementée par une consigne bancaire générale, qui transmet la responsabilité du contrôle des processus et de la mise en œuvre de mesures de contrôle adéquates à l'entité «Sécurité des processus et sécurité informatique», qui est directement subordonnée au Chief Risk Officer.

Toutes les mesures de contrôle et règles de comportement s'appliquent de façon homogène comme des instructions contraignantes pour toute la banque; elles sont également mises à la disposition des collaborateurs et des cadres compétents sur l'intranet. Dans ces instructions SCI sont définis un certain nombre de critères, notamment: objet du contrôle, but, périodicité, instances responsables, ressources, procédure, étendue du contrôle, obligation de documentation et conservation. Les contrôles réalisés doivent être consignés dans un dossier avec date, visa et mention de contrôle, afin de pouvoir en assurer le suivi. Dans les entités locales de l'organisation, des responsables SCI sont désignés et doivent remettre chaque trimestre un compte rendu d'exécution matérielle et formelle des contrôles.

J. Compte de création de valeur

mio. CHF	Activités commerciales et industrielles ¹	
	2016	2015
UTILISATION		
à l'attention des collaborateurs	5'600	5'438
à l'attention des affaires culturelles et sociales (Pour-cent culturel)	120	120
à l'attention des bailleurs de fonds	41	63
à l'attention de l'État:	1'046	962
↳ impôts	172	98
↳ taxe sur la valeur ajoutée	188	185
↳ droits de douane / émoluments / taxes	686	679
à l'attention de l'entreprise (autofinancement)	476	592
Création de valeur nette	7'283	7'175

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

Le **compte de création de valeur du groupe Migros** dans les activités commerciales et industrielles indique la **valeur ajoutée réalisée par le groupe pour la société**. En l'occurrence, le groupe poursuit l'objectif de créer durablement de la valeur; à cet effet, une gestion des ressources disponibles tournée vers l'avenir doit assurer la pérennité des entreprises du groupe et donc des emplois, et doit fournir à l'État les prestations requises.

Avec 76.9 %, la majeure partie de la création de valeur va aux **collaborateurs**. Les charges de personnel ont augmenté de 3.0 % par rapport à l'année précédente, ce qui est dû à la modification du périmètre de consolidation (surtout les entrées Ondal France, Explore et Regaldiva), aux expansions de Denner et Migros Suisse orientale et à l'augmentation des salaires entre 0 % et 0.5 % accordée par le groupe Migros. 101'344 collaborateurs sont employés dans les activités commerciales et industrielles (année précédente: 98'871).

Les prestations du **Pour-cent culturel Migros**, un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie, représentent, comme au cours des années précédentes, 1.7 % de la création de valeur, ce qui permet à une grande partie de la population d'accéder aux prestations culturelles et sociales.

0.6 % ont été versés aux **bailleurs de fonds** sous forme d'intérêts durant l'exercice sous revue. La situation financière du groupe qui reste solide et la persistance de faibles taux d'intérêt ont entraîné une légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

L'**État** obtient 14.4 % (année précédente: 13.4 %) en impôts, droits de douane et taxes. Les pouvoirs publics ont donc perçu des contributions plus élevées à celles de l'exercice précédent en raison d'effets extraordinaires de l'année précédente (utilisation d'une latence d'impôt à l'occasion de l'assainissement d'une société du groupe).

L'orientation conséquente de la chaîne de création de valeur sur l'évolution dynamique du marché assure la **pérennité du groupe** et sa **capacité d'innovation**. Se conformer à un objectif de bénéfice adéquat signifie servir cet objectif, préserver les emplois et répercuter les performances sur le client.

Comptes annuels consolidés 2016 du groupe Migros

Page

Comptes annuels consolidés du groupe Migros	28
Compte de résultat du groupe Migros	29
Bilan du groupe Migros	20
Tableau de variation des capitaux propres consolidés du groupe Migros	32
Tableau de financement du groupe Migros	34
Annexe aux comptes annuels du groupe Migros	36
1. Informations sur le groupe Migros	36
2. Bases de présentation des comptes	36
3. Récapitulatif des principales normes comptables	38
4. Gestion des risques	50
5. Incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction	64
6. Information sectorielle	65
Notes sur le compte de résultat	69
7. Résultat des opérations des Services financiers	69
8. Autres produits d'exploitation	70
9. Charges de matières et de services	70

Compte de résultat du groupe Migros

mio. CHF	Annexe	2016	2015
Produits nets des livraisons et services		26'547	26'201
Autres produits d'exploitation	8	374	345
Produits avant produits des opérations des services financiers		26'921	26'546
Produits des services financiers	7	817	861
Total produits	6	27'738	27'406
Charges de matières et de services	9	15'762	15'674
Charges pour services financiers	7	246	272
Charges de personnel	10	5'774	5'609
Amortissements	11	1'370	1'332
Autres charges d'exploitation	12	3'675	3'537
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat		911	982
Produits financiers	13	16	28
Charges financières	13	-40	-61
Résultat des sociétés associées et coentreprises		3	-2
Résultat avant impôts sur le résultat		890	947
Impôts sur le résultat	14	227	155
Bénéfice du groupe Migros		663	791
Attribution du bénéfice du groupe Migros			
Bénéfice attribuable aux coopérateurs		683	801
Bénéfice / (Pertes) attribuable(s) aux parts de minoritaires		-20	-10
Bénéfice du groupe Migros		663	791

Bilan du groupe Migros

mio. CHF	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
ACTIFS			
Liquidités	17	6'490	5'929
Créances envers les banques		660	687
Créances hypothécaires et autres créances clients	18	36'484	36'048
Créances de livraisons et prestations	19	749	702
Autres créances	19	185	160
Stocks	20	2'563	2'519
Autres actifs financiers	21-24	1'312	1'354
Participations dans des sociétés associées et coentreprises		92	88
Immubles de placement	25	371	363
Immobilisations corporelles	26	12'828	12'410
Immobilisations incorporelles	27	811	957
Actifs sur avantages du personnel	33	630	598
Créances d'impôt courant sur le résultat		41	37
Actifs d'impôt différé sur le résultat	14	70	49
Autres actifs	28	252	237
TOTAL ACTIFS		63'537	62'138
PASSIFS			
Dettes envers les banques		378	252
Dépôts clients et dettes envers les clients		32'646	31'690
Autres dettes financières	29	1'862	1'855
Dettes de livraisons et prestations	30	1'692	1'634
Autres dettes	30	970	1'236
Provisions	31	116	111
Titres de créances émis	32	6'032	6'170
Dettes sur avantages du personnel	33	819	831
Dettes d'impôt courant sur le résultat		128	155
Passifs d'impôt différé sur le résultat	14	1'440	1'402
Total dettes		46'082	45'336
Capital des coopératives	34	22	22
Réserves de bénéfices		17'420	16'751
Écarts de change		-36	-43
Capitaux propres attribuables aux coopérateurs		17'406	16'729
Parts des minoritaires		49	73
Total capitaux propres		17'455	16'802
TOTAL PASSIFS		63'537	62'138

Tableau de variation des capitaux propres consolidés du groupe Migros

mio. CHF	Annexe	Attribuables aux coopérateurs				Parts d'intérêts minoritaires	Total
		Capital des coopératives	Réserves de bénéfices ¹	Écarts de change	Capitaux propres des coopérateurs		
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2015		22	15'948	-41	15'928	42	15'970
Bénéfice du groupe Migros		-	801	-	801	-10	791
Variations du capital des coopératives	34	0	-	-	0	-	0
Écarts de change		-	-	-2	-2	-0	-3
Dividendes payés aux minoritaires		-	-	-	-	-0	-0
Variations du périmètre de consolidation / taux de détention ²		-	2	-	2	42	44
Capitaux propres au 31 décembre 2015		22	16'751	-43	16'729	73	16'802

¹ Dans les réserves de bénéfices ne figure aucun montant (année précédente: 1 millions CHF) réservé pour le Pour-cent culturel. Voir note annexe 15.

² Variations du périmètre de consolidation surtout par l'entrée Digitec Galaxus AG ainsi que variations essentielles du taux de détention de Medbase AG (+29.9 %) et Centravo AG (+4.4 %).

mio. CHF	Attribuables aux coopérateurs						Total
	Annexe	Capital des coopératives	Réserves de bénéfices ¹	Écarts de change	Capitaux propres des coopérateurs	Parts d'intérêts minoritaires	
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2016		22	16'751	-43	16'729	73	16'802
Bénéfice du groupe Migros		-	683	-	683	-20	663
Variations du capital des coopératives	34	0	-	-	0	-	0
Écarts de change		-	-	8	8	0	8
Dividendes payés aux minoritaires		-	-	-	-	-0	-0
Variations du périmètre de consolidation / taux de détention ²		-	-14	-	-14	-4	-18
Capitaux propres au 31 décembre 2016		22	17'420	-36	17'406	49	17'455

¹ Dans les réserves de bénéfices ne figure aucun montant réservé pour le Pour-cent culturel. Voir note annexe 15.

² Variations essentielles du taux de détention de Sweet Works Confections LLC (+49%) et Oak Leaf Confections Co. (+49%)

Tableau de financement du groupe Migros

mio. CHF	Annexe	2016	2015
Résultat avant impôts sur le résultat		890	947
Amortissements, pertes de valeur (nets)	11	1'370	1'332
Pertes de valeur sur autres actifs financiers (nettes)		4	11
(Bénéfices) / Pertes sur cessions d'actifs immobilisés		-25	-7
(Bénéfices) / Pertes de la vente des titres de l'actif immobilisé		-7	2
Résultat des sociétés associées et coentreprises		-2	2
Augmentation / (Diminution) des provisions		5	-12
Variation des actifs et passifs d'exploitation			
↳ (Augmentation) / Diminution des créances envers les banques		26	984
↳ (Augmentation) / Diminution des créances hypothécaires et autres créances clients		-436	-831
↳ (Augmentation) / Diminution des stocks		-43	11
↳ (Augmentation) / Diminution des autres actifs financiers		14	-2
↳ (Augmentation) / Diminution des autres actifs		-114	131
↳ Augmentation / (Diminution) des dettes envers les banques		20	-3
↳ Augmentation / (Diminution) des dépôts clients et dettes envers les clients		956	453
↳ Augmentation / (Diminution) des autres dettes		93	-89
Impôts sur le résultat payés		-248	-232
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		2'503	2'696
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement		-1'616	-1'307
Produits de la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement		159	74
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		-48	-49
Produits de la vente d'immobilisations incorporelles		2	4
Acquisitions des titres de l'actif immobilisé et prêts		-193	-362
Produits de la vente des titres de l'actif immobilisé et prêts		241	411
Acquisitions de filiales et d'activités, déduction faite des liquidités acquises		-77	-157
Produits de la vente de filiales et d'activités, déduction faite des liquidités cédées		-3	-
Acquisitions d'entreprises associées et coentreprises		-7	-5
Produits de la vente d'entreprises associées et coentreprises		0	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-1'542	-1'390

mio. CHF	Annexe	2016	2015
Émissions d'emprunts obligataires		–	–
Remboursements et rachats d'emprunts obligataires		–	–250
Émissions d'obligations de caisse et d'emprunts hypothécaires		–	721
Remboursements d'obligations de caisse et d'emprunts hypothécaires		–138	–83
Augmentation (Diminution) des dettes envers les banques à court terme		106	–31
Augmentation (Diminution) des dettes envers les banques à long terme		–26	–1
Émissions (remboursements) d'autres dettes financières à court terme		16	–76
Émissions (remboursements) d'autres dettes financières à long terme		–324	15
Dividendes payés aux minoritaires		–0	–0
Augmentation du capital des coopératives		0	0
Diminution du capital des coopératives		–0	–0
Variations du taux de détention des intérêts contrôlants		–22	–13
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		–388	282
Variation de liquidités		574	1'588
Liquidités en début d'année		5'929	4'349
Effets de la variation des taux de change		–13	–8
Liquidités en fin d'année		6'490	5'929
Font partie des liquidités:			
Avoirs en caisse, en comptes de chèques postaux et en banques		6'369	5'826
Fonds à terme d'une échéance d'origine de 90 jours au maximum		121	103
Total liquidités	17	6'490	5'929
Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation contient:			
Les intérêts perçus		687	730
Les intérêts versés		–243	–311
Les dividendes reçus		6	7

Annexe aux comptes annuels du groupe Migros

1. Informations sur le groupe Migros

Le groupe Migros (ci-après également le «groupe» ou «Migros») est la plus importante entreprise de commerce de détail en Suisse. Parallèlement à son activité principale, le commerce de détail par le canal des coopératives et le commerce de marchandises (par ex. Denner, Globus), les entreprises du groupe opèrent dans divers autres secteurs d'activité. Elles fournissent notamment des prestations dans les secteurs Industrie & commerce de gros (marques distributeur Migros; par ex. Chocolat Frey), Services financiers (Banque Migros), ou encore Voyages (groupe Hotelplan). En outre, Migros s'engage activement en faveur de la culture, des activités sociales, des loisirs, de la formation et de l'économie. Les principales activités du groupe Migros sont présentées dans l'information sectorielle, à l'annexe 6. Une liste des entreprises du groupe figure à la note annexe 42.

Le groupe Migros est une fédération de coopératives composée de dix coopératives régionales indépendantes qui détiennent collectivement le capital social de la Fédération des coopératives Migros (FCM). La FCM coordonne les activités et détermine la stratégie du groupe Migros. Étant une fédération, le groupe Migros doit être considéré comme une entité économique placée sous une direction unique. Les comptes du groupe Migros ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière, ainsi que les flux de trésorerie de cette entité économique.

En vertu des dispositions légales et statutaires des dix coopératives et de la FCM, les comptes du groupe Migros présentent des différences par rapport aux comptes annuels consolidés d'un groupe doté d'une structure de holding traditionnelle. Ainsi, les comptes du groupe ne sont pas établis à partir de la FCM en tant que société mère, mais constituent un regroupement des comptes annuels des dix coopératives et des autres entreprises du groupe Migros. La somme du capital social des dix coopératives est présentée comme capital du groupe.

La FCM a son siège social à 8005 Zurich (Suisse), Limmatstrasse 152.

Les présents comptes annuels du groupe Migros ont été approuvés par l'administration le 16 mars 2017. L'assemblée des délégués prend connaissance des comptes du groupe Migros.

Les comptes du groupe sont présentés en allemand, français et anglais. La version originale en allemand a force de loi.

2. Bases de présentation des comptes

Conformité avec les Swiss GAAP RPC

Les présents comptes annuels du groupe Migros ont été établis en accord avec les prescriptions légales et l'ensemble des directives existantes des recommandations spécialisées relatives à la présentation des comptes de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Dans un but de transparence maximale à l'égard du lecteur du bilan, le groupe Migros a décidé de poser des exigences en matière de présentation et de publication des comptes supérieures à celles figurant dans les Swiss GAAP RPC pour de nombreux domaines d'activité. Les Swiss GAAP RPC représentent donc la base d'un rapport qui vise à être le plus transparent et le plus compréhensible possible pour le lecteur du bilan.

Principales estimations et jugements réalisés par la direction

L'établissement des comptes annuels du groupe Migros en conformité avec les Swiss GAAP RPC implique le recours à des estimations et à des jugements réalisés par la direction, qui peuvent avoir une incidence sur les actifs et les passifs, les produits et les charges, ainsi que sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels de l'exercice. Bien que ces estimations aient été effectuées par la direction sur la base de sa meilleure connaissance de la situation actuelle du groupe Migros et des différentes mesures envisageables, il se peut que la réalité, à laquelle il a été finalement parvenu, diffère des estimations. Les domaines d'activité particulièrement affectés par l'incertitude des estimations ou par les jugements réalisés par la direction sont présentés à la note annexe 5.

Présentation par ordre décroissant de liquidité

L'activité Services financiers contribue pour plus de la moitié au total du bilan du groupe Migros. Pour tenir compte des spécificités de l'activité Services financiers et de son importance, le bilan du groupe Migros est présenté par ordre décroissant de liquidité et non pas par actif circulant et actif immobilisé ni par engagement à court et long terme. Les produits financiers et les charges financières de l'activité Services financiers ainsi que les flux de trésorerie qui en découlent sont représentés dans les rubriques d'exploitation. Les produits financiers et les charges financières des entreprises hors Services financiers sont présentés en tant que produits financiers ou charges financières. La classification par périodicité est présentée à l'annexe 35.

Dates de clôture divergentes

L'exercice du groupe Migros correspond en principe à l'année civile. Cependant, le sous-groupe Hotelplan est consolidé dans les comptes du groupe sur la base de sa clôture au 31 octobre. Il n'est établi aucune clôture intermédiaire. Les opérations significatives du sous-groupe Hotelplan entre le 31 octobre et le 31 décembre sont cependant prises en compte dans les comptes du groupe Migros. L'exercice du sous-groupe Hotelplan diffère en raison de l'année touristique qui suit le cours saisonnier de l'activité Voyages et se subdivise en activités estivales et hivernales.

Modifications des normes comptables

Les comptes annuels du groupe Migros sont basés sur toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes publiées et applicables au 1er janvier 2016 dans la mesure où ces dernières concernent le groupe Migros. Ci-après figurent les normes, nouvelles ou modifiées, publiées au moment de l'établissement des comptes du groupe, relatives à leur application et à leurs effets respectifs sur le groupe Migros.

Modifications des normes comptables au 1er janvier 2016

Au 1er janvier 2016, les nouvelles réglementations en matière de comptabilisation du chiffre d'affaires selon le concept cadre RPC, les RPC 3 et les RPC 6 s'appliquent. La norme prescrit qu'un produit doit être comptabilisé si un actif est cédé ou qu'un service est fourni et que le pouvoir de disposition, les avantages et les risques sont transférés à l'acheteur. En outre, les RPC définissent les recettes nettes provenant des livraisons et des prestations comme recettes issues de l'activité habituelle comprenant la valeur de la prestation fournie après déduction des diminutions de produit. En cas d'opérations d'intermédiaire, seule la valeur de la prestation fournie doit être présentée. Les éléments identifiables d'opérations commerciales doivent être comptabilisés et évalués séparément. Les principales sources de recettes et leur comptabilisation doivent être expliquées en annexe.

Le groupe Migros applique déjà ces réglementations depuis le passage aux Swiss GAAP RPC au 1er janvier 2015. Ainsi, aucune modification n'a été apportée au reporting.

En 2014, la RPC 21 «Établissement des comptes des organisations d'utilité publique à but non lucratif» a été révisée. Pour les entreprises concernées, l'obligation d'application de cette norme entre en vigueur au 1er janvier 2016. La révision portait d'une part sur la précision de certaines clauses, d'autre part sur l'intégration des RPC dans le concept de base avec une différenciation des exigences en raison de la taille de l'entreprise. Aucune société au sein du Groupe Migros ne remplit les caractéristiques d'une organisation sociale d'utilité publique à but non lucratif. Le groupe Migros n'est donc pas soumis à l'obligation d'application de cette recommandation.

3. Récapitulatif des principales normes comptables

Les principales normes comptables utilisées dans l'établissement des présents comptes du groupe sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de manière constante à toutes les années présentées.

Bases d'établissement des comptes

Les comptes annuels du groupe Migros sont présentés en francs suisses (CHF). Sauf indication contraire, tous les montants et les sommes sont chacun arrondis au million de francs supérieur le plus proche. Par conséquent, la somme des valeurs individuelles arrondies peut différer du total indiqué. Les montants inférieurs à 0.5 mio. CHF sont représentés par «0» et les montants nuls par «-».

Principes de consolidation

(a) Filiales

Une filiale est consolidée par intégration globale lorsque le groupe Migros la contrôle. On part du principe qu'une société est contrôlée lorsque le groupe Migros détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote d'une filiale. Une société peut également être contrôlée lorsque le groupe Migros détient moins de la moitié des droits de vote mais qu'il peut prendre des décisions essentielles (p. ex. contrats liant les actionnaires, majorité des voix dans les organes de surveillance et de direction, etc.).

Les transactions internes au groupe, les créances et les dettes ainsi que les bénéfices/pertes intermédiaires non réalisés sont éliminés lors de l'établissement des comptes annuels du groupe Migros.

Au moment de la perte du contrôle, la déconsolidation de la société concernée s'opère.

(b) Coentreprises

Dans une coentreprise, plusieurs parties gèrent en commun une entreprise en vertu de l'accord contractuel qu'elles ont signé. Aucune des parties n'a la possibilité de contrôler la coentreprise. Les coentreprises recensent leur propre part d'actif net comme participation, et les résultats qui en découlent selon la méthode de mise en équivalence (cf. explications sous (c) Sociétés associées).

(c) Sociétés associées

Dans les sociétés associées, le groupe Migros exerce une influence notable sur la politique financière et opérationnelle, ce qui est en général le cas avec une participation directe ou indirecte comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote. Ces sociétés sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, puis selon la méthode de la mise en équivalence. Le goodwill payé pour des sociétés associées est inclus dans la valeur comptable de chacune des participations concernées. La part du groupe dans les bénéfices et les pertes de l'exercice des sociétés associées est comptabilisée par résultat et est présentée distinctement dans le compte de résultat du groupe. Si la quote-part de pertes est égale ou supérieure à la valeur de la participation dans la société associée, les pertes excédentaires ne sont pas comptabilisées, sauf en présence d'engagements envers cette société. Les différences résultant de la conversion des participations en devises étrangères dans les entreprises associées sont comptabilisées dans les écarts de change directement dans les capitaux propres du groupe.

Lors de l'acquisition d'une participation supplémentaire liée à l'instauration d'une situation de contrôle, les anciennes participations ne sont pas réévaluées mais reprises à la valeur comptable actuelle de la mise en équivalence.

(d) Participations minoritaires et transactions avec des minorités

Les participations minoritaires figurant au bilan représentent la part de bénéfices, de pertes et d'actifs nets des filiales qui ne sont pas détenues intégralement par le groupe. Les participations minoritaires sont présentées distinctement dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du groupe. Les transactions avec des participations minoritaires seront comptabilisées avec le capital, pour autant qu'aucune perte de contrôle n'en résulte. A la date de perte du contrôle, une comptabilisation des bénéfices ou des pertes est effectuée.

Concernant les acquisitions d'entreprises, le groupe Migros possède des options lui permettant d'acquérir des parts supplémentaires. Dans le même temps, des droits de vente sont accordés aux contreparties. Les prix de ces droits d'achat et de vente correspondent en règle générale à la valeur de marché à la date d'exercice. C'est pourquoi aucune approche bilancielles n'est présentée.

Informations sectorielles

Les informations sur les secteurs opérationnels sont publiées sur la même base que celle utilisée pour le reporting interne aux principaux décideurs opérationnels. Dans le groupe Migros, la direction générale de la Fédération des coopératives Migros est l'organe regroupant les principaux décideurs opérationnels et qui effectue l'affectation des ressources et l'évaluation des performances.

Conversion de monnaies étrangères

(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Chaque filiale établit ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique primaire où elle opère. Les comptes annuels du groupe Migros sont présentés en francs suisses (CHF).

(b) Conversion de la monnaie de transaction en monnaie fonctionnelle

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux cours en vigueur à la date des transactions ou aux cours moyens mensuels, si ceux-ci en représentent une approximation raisonnable. Les gains et les pertes de change sur ces transactions, ainsi que sur la conversion à la date de clôture des éléments monétaires de la monnaie étrangère vers la monnaie fonctionnelle, sont comptabilisés par résultat.

(c) Conversion de la monnaie fonctionnelle en monnaie de présentation

Les comptes annuels de toutes les filiales qui ne sont pas établis en CHF sont convertis comme suit en monnaie de présentation:

Les actifs et passifs aux cours de fin d'année (cours de la date de clôture) et les charges et les produits aux cours moyens de l'année.

Les écarts de change qui découlent de cette situation sont directement comptabilisés en capitaux propres dans la rubrique Écarts de change.

L'écart de change existant dans les capitaux propres lors de la vente d'une filiale étrangère fait partie intégrante du résultat de cession, lui-même comptabilisé par résultat.

Le goodwill et les ajustements de justes valeurs de rubriques du bilan individuelles issus d'acquisitions d'entreprises étrangères sont traités comme des actifs ou des passifs de ces sociétés étrangères et sont convertis de la monnaie fonctionnelle à la monnaie de présentation aux cours en vigueur à la date de clôture.

La démarche est similaire pour les sociétés associées et les coentreprises étrangères.

Comptabilisation des produits

Les produits correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou attendue pour la vente de biens et de services. Ils sont présentés nets de taxes sur les ventes ou sur les biens et services, de remises commerciales et rabais, ainsi que de dettes sur programmes de fidélisation de la clientèle. Les produits sont comptabilisés quand leur montant peut être évalué avec fiabilité, s'il est probable que l'entreprise tirera un avantage économique de la transaction et si les critères spécifiques mentionnés ci-dessous sont remplis.

(a) Produits de l'activité de commerce de détail et ventes de marchandises

Les produits de l'activité de commerce de détail sont comptabilisés après déduction des diminutions de produits au moment de la fourniture de la prestation (vente au client). Les produits des ventes de marchandises sont comptabilisés dans le compte de résultat si les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

(b) Produits de l'activité voyages

Les produits de l'activité voyages sont comptabilisés après déduction des diminutions de produits au moment de la fourniture de la prestation (début du voyage du client). Les simples opérations d'intermédiaire sont comptabilisées en valeur nette sur la base des commissions reçues.

(c) Produits des services financiers

Les produits de commissions et les autres services des Services financiers sont comptabilisés dans la période appropriée dès que la prestation correspondante a été fournie. Les produits d'intérêts sur créances hypothécaires et autres créances clients, ainsi que les autres actifs financiers, sont comptabilisés dans leur période de référence.

(d) Produits de dividendes

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

Prestations relevant du Pour-cent culturel

Les prestations fournies dans le cadre du Pour-cent culturel Migros correspondent à un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, des activités sociales, de la formation, des loisirs et de l'économie; elles sont imputées aux autres charges d'exploitation. Le financement de cet engagement est ancré dans les statuts et dans les règlements des coopératives (y compris de la FCM). Celles-ci sont tenues de consacrer sur une moyenne de quatre ans au moins 0.5 % (FCM 0.33 %) de leur chiffre d'affaires de commerce de détail à des fins culturelles, sociales et de politique économique. Selon les Swiss GAAP RPC, les insuffisances de dépenses sur une période de quatre ans ne sont pas considérées comme une dette et les excédents de dépenses ne sont pas considérés comme une créance. Des provisions sont donc constituées uniquement pour les engagements de dépenses ou de prestations envers des tiers existant à la clôture. Les dispositions statutaires et réglementaires sont respectées par la constitution de la «réserve de bénéfices du Pour-cent culturel». À celle-ci figurent les insuffisances de dépenses au titre des prestations du Pour-cent culturel qui devront être rattrapées au cours des années suivantes. Des indications complémentaires sur les prestations relevant du Pour-cent culturel et sur la Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel figurent dans l'annexe 15.

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les dépôts à vue sous forme de comptes de chèques postaux et bancaires, ainsi que les actifs financiers équivalents de trésorerie ayant une échéance d'origine de 90 jours au maximum. L'évaluation s'effectue au coût d'acquisition ou à la juste valeur.

Créances envers les banques

Les créances envers les banques comprennent les créances sur papiers monétaires, ainsi que les créances envers les banques d'émission et les banques commerciales ayant une échéance d'origine supérieure à 90 jours. La comptabilisation initiale des créances envers les banques s'effectue au coût d'acquisition ou à la juste valeur, majoré des coûts de transaction externes occasionnés lors de leur entrée au bilan et pouvant leur être directement rattachés. L'évaluation subséquente des créances envers les banques s'effectue au coût amorti après déduction des éventuelles pertes de valeur et pertes pour irrécouvrabilité.

Créances hypothécaires et autres créances clients

Les créances hypothécaires et autres créances clients correspondent à des prêts qui sont directement accordés aux débiteurs par l'activité Services financiers. Ces prêts sont comptabilisés quand les fonds parviennent aux débiteurs. Lors de leur comptabilisation initiale, les créances accordées ou acquises sont évaluées au coût d'acquisition ou à la juste valeur, majoré des coûts de transaction externes devant être directement rattachés à leur acquisition. L'évaluation subséquente des créances hypothécaires et autres créances clients s'effectue au coût amorti après déduction des éventuelles pertes de valeur et pertes pour irrécouvrabilité.

Les créances hypothécaires et autres créances clients font l'objet de tests réguliers de pertes de valeur. Les engagements de crédits sont évalués individuellement, en tenant compte des rapports de l'emprunteur tels que sa situation financière, son historique de paiement, l'existence d'éventuels garants et, le cas échéant, de la valeur de réalisation d'éventuelles garanties. Toutes les créances hypothécaires et autres créances clients ne présentant pas de risque de contrepartie sont classées économiquement en portefeuilles homogènes, faisant l'objet de tests forfaitaires de perte de valeur et dont les pertes de valeur éventuelles sont déterminées sur la base des statistiques de défaillance. S'il existe des raisons objectives de penser que l'intégralité du montant dû tel que prévu aux conditions contractuelles initiales ou que la contrevaleur d'une créance ne pourra pas être perçue, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur des créances hypothécaires et autres créances clients sont présentées en annexe aux rubriques Charges d'intérêts et de commissions et Pertes de valeur de l'activité Services financiers. Sur présentation d'une attestation de perte ou lorsqu'un abandon de créances est consenti, la décomptabilisation de la créance s'effectue par compensation avec la perte de valeur correspondante.

Créances de livraisons et prestations et autres créances

Lors de leur évaluation initiale, les créances de livraisons et prestations et autres créances sont évaluées au coût d'acquisition ou à la juste valeur. L'évaluation s'effectue ensuite au coût amorti après déduction des éventuelles pertes de valeur et pertes pour irrécouvrabilité. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les autres charges d'exploitation. Les créances à risque sont dépréciées individuellement. Pour les créances qui ne sont pas dépréciées individuellement, une dépréciation forfaitaire basée sur des statistiques et sur la périodicité correspondante est effectuée.

Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au plus faible du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation. Pour les stocks, l'évaluation se base principalement sur la méthode du coût moyen pondéré. Les coûts de production englobent les frais généraux de production basés sur une utilisation normale des capacités de production. Les coûts d'emprunts (y compris les escomptes) ne sont pas comptabilisés à l'actif. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé, diminué des coûts de vente directs et, le cas échéant, des coûts d'achèvement.

Les bénéfices et pertes sur opérations de couverture des flux de trésorerie liés aux achats de marchandises lors de l'échéance (à la réception de la marchandise ayant fait l'objet de la couverture) sont comptabilisés dans les coûts d'acquisition des stocks.

Autres actifs financiers

Le groupe Migros classe ses actifs financiers dans les catégories «Titres de l'actif circulant», «Titres de l'actif immobilisé» ou «Prêts». La classification dépend du but dans lequel un actif financier est acquis et la durée de sa détention. La direction effectue la classification lors de l'acquisition et la vérifie à chaque clôture.

(a) Titres de l'actif circulant

Les actifs financiers de la catégorie «Titres de l'actif circulant» comprennent des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Cela concerne des titres productifs d'intérêts et des titres de participation (actions) qui ont été acquis par le groupe Migros avec une intention de revente à court terme.

(b) Titres de l'actif immobilisé

La catégorie «Titres de l'actif immobilisé» comprend des titres pour lesquels le groupe Migros prévoit un placement à long terme.

(c) Prêts

La catégorie «Prêts» comprend les créances productives d'intérêts envers des fondations liées, des organismes de droit public et autres tiers, dont l'échéance d'origine est supérieure à 90 jours. Elle ne contient ni les créances hypothécaires et autres créances clients de l'activité Services financiers, ni les créances envers les banques.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des actifs financiers:

Tous les autres actifs financiers, à l'exception des «prêts», sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le groupe Migros a contracté l'obligation d'achat ou de vente de l'actif. La comptabilisation des «prêts» s'effectue à la date du versement. Les titres de l'actif immobilisé et les prêts sont initialement évalués à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction externes. Pour la catégorie «Titres de l'actif circulant», les coûts de transaction sont comptabilisés en charges par compte de résultat lors de l'acquisition. Les autres actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits à percevoir leurs flux de trésorerie sont arrivés à expiration ou que tous les risques et avantages inhérents à la propriété de l'autre actif financier ont été substantiellement transférés à un tiers. Les actifs financiers de la catégorie «Titres de l'actif circulant» sont ensuite évalués à leur juste valeur, ceux des catégories «Titres de l'actif immobilisé» et «Prêts» sont évalués au coût amorti.

Dans l'activité Services financiers, les agios et disagio sur les titres de créance sont amortis de manière linéaire sur la durée, par compte de résultat, dans l'intention de les conserver jusqu'à la fin de l'échéance selon l'«Accrual Methode» (méthode de délimitation).

Les gains et pertes (réalisés et non réalisés), y compris les produits d'intérêts et de dividendes sur autres actifs financiers de la catégorie «Titres de l'actif circulant», sont comptabilisés par compte de résultat lorsqu'ils sont encourus.

Les gains et pertes liés aux variations de cours, ainsi que les produits d'intérêts et de dividendes des autres actifs financiers, sont présentés au compte de résultat comme suit: (a) dans les Produits d'intérêts et de commissions, ainsi que dans les bénéfices (nets) sur instruments financiers de l'activité Services financiers s'il s'agit d'actifs financiers de l'activité Services financiers et (b) dans les Produits financiers s'il s'agit d'autres actifs financiers relevant d'autres domaines d'activité.

La détermination de la juste valeur des autres actifs financiers cotés est basée sur le cours de bourse officiel (cours d'achat) obtenu sur un marché actif. Un marché est actif quand il est le lieu de transactions régulières entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale («at arm's length transactions»). En l'absence de marché actif ou s'il s'agit d'autres actifs financiers non cotés, une méthode d'évaluation reconnue est appliquée. Parmi les méthodes d'évaluation reconnues figurent les comparaisons avec des transactions récentes sur le marché, la juste valeur d'un autre actif financier identique en substance, ainsi que les calculs de flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

À chaque clôture, le groupe Migros détermine s'il existe des indications objectives qu'un autre actif financier ou qu'un groupe d'autres actifs financiers aient pu perdre de la valeur de façon durable. Les indications objectives de perte de valeur durable comprennent notamment de graves difficultés financières d'un débiteur, une rupture de contrat due par ex. à une cessation ou à un retard de paiement des intérêts ou du capital, ou encore un assainissement financier. Pour les «titres de l'actif immobilisé», les facteurs suivants entraînent une perte de la valeur:

- une diminution substantielle de la juste valeur d'au moins 20 % en-dessous des coûts d'acquisition,
- une diminution de la juste valeur en-dessous des coûts d'acquisition sur une période ininterrompue couvrant deux clôtures consécutives du bilan.

Si la nécessité d'une diminution de valeur est constatée sur la base de ces indications, la perte cumulée correspondant à la différence entre les coûts d'acquisition et la juste valeur actuelle est transférée au compte de résultat en tant que perte de valeur. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées par compte de résultat au maximum jusqu'aux coûts d'acquisition.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (Hedge Accounting)

Le groupe Migros couvre les risques liés aux cours de monnaies étrangères, aux taux d'intérêt et aux prix des matières premières au moyen d'instruments financiers dérivés. Aucun instrument financier dérivé n'est conclu à des fins spéculatives. Lors de l'utilisation de la comptabilité de couverture, il faut différencier les cas suivants pour le groupe Migros: (a) Couverture du risque lié à la variation de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé (Couverture des justes valeurs – Fair Value Hedge) ou (b) Couverture du risque de fluctuation des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif comptabilisé ou du risque lié à une future transaction planifiée (Couverture des flux de trésorerie – Cash Flow Hedge).

L'activité Services financiers du groupe Migros utilise des swaps de taux d'intérêt comme instruments permettant de couvrir le risque de taux et le risque de juste valeur associé qui concernent des postes à taux d'intérêt fixe. En particulier, le risque de taux lié aux créances hypothécaires et autres créances clients résultant de l'activité Services financiers est couvert selon le besoin par des swaps de taux au niveau du portefeuille.

Les ventes prévues de fioul du groupe Migros soumises au risque de variation de la juste valeur en raison de la modification des prix du marché sont couvertes par des transactions à terme sur marchandises (Commodity Futures).

(a) Couvertures des justes valeurs (Fair Value Hedge)

Des instruments visant à couvrir le risque de modification de valeur d'actifs comptabilisés sont utilisés dans le bilan et évalués à la juste valeur par compte de résultat à chaque clôture.

(b) Couvertures des flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)

Les couvertures de flux de trésorerie futurs liés à des actifs inscrits au bilan ou à une transaction future (notamment des achats de stocks en monnaies étrangères) et remplissant les exigences de la comptabilité de couverture ne sont pas inscrites au bilan. La comptabilisation du résultat est effectuée au moment de la réalisation de la transaction et donc également lors de l'échéance de l'élément principal. Il en résulte une publication de la juste valeur et du volume de contrats (voir note annexe 24).

Au début de chaque transaction de couverture, le groupe Migros documente le lien entre l'instrument de couverture et le risque couvert, ainsi que les objectifs et les stratégies de chacune des opérations de couverture correspondantes. L'efficacité de la couverture est régulièrement réappréciée à partir de la prise d'effet du contrat.

(c) Instruments financiers dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments financiers dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture, bien qu'ils soient mis en œuvre en tant que couvertures dans le cadre de la stratégie de gestion des risques du groupe Migros. Les justes valeurs de ces contrats sont présentées sous la catégorie Titres de l'actif circulant et leur variation de valeur est comptabilisée par compte de résultat.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués à leur coût d'achat ou de construction et sont amortis linéairement par compte de résultat en fonction de leur durée d'utilité estimée sur les durées suivantes:

Bâtiments	20 à 67 ans
Agencements et installations d'exploitation fixes	5 à 20 ans

Les immeubles de nature mixte sont classés soit en immeubles de placement soit en immobilisations corporelles selon les surfaces occupées par leur propriétaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent de terrains non bâtis (par ex. points de vente, centrales d'exploitation, entrepôts), d'agencements et installations d'exploitation, de machines (par ex. dispositifs de chargement, systèmes de manutention et d'entreposage), d'installations en construction ainsi que d'autres immobilisations corporelles (par ex. mobilier, véhicules et installations informatiques).

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de construction diminué des amortissements cumulés. Les coûts d'acquisition comprennent également tous les coûts attribuables à l'achat. Si des composantes d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ces composantes sont comptabilisées et amorties comme des immobilisations distinctes. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base des durées d'utilité économique estimées ci-après:

Bâtiments	20 à 53 ans
Installations d'exploitation, machines	5 à 30 ans
Mobilier, véhicules	5 à 10 ans
Installations informatiques	3 à 8 ans

Les durées d'utilité économique estimées sont revues chaque année et ajustées le cas échéant.

Les terrains qui sont comptabilisés dans les immobilisations corporelles ne sont pas amortis. Les dépenses ultérieures relatives à des immobilisations corporelles existantes sont uniquement comptabilisées à l'actif s'il est probable qu'elles génèrent un avantage économique supplémentaire. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges.

Le test de perte de valeur d'une immobilisation corporelle s'effectue au niveau du plus petit groupe identifiable d'actifs ou des Unités Génératrices de Trésorerie (CGUs, Cash-Generating Units) qui génèrent des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur si des événements ou une modification de la conjoncture d'une coopérative indiquent que la valeur comptable ne serait, le cas échéant, plus recouvrable. En outre, pour d'éventuelles pertes de valeur des centres commerciaux, il est tenu compte de certaines considérations spécifiques, dans la mesure où les critères d'évaluation sous-jacents qui ont motivé la décision d'investissement ne pourront être atteints de façon durable. Les Unités Génératrices de Trésorerie des entreprises industrielles du secteur Industrie & commerce de gros sont définies soit par domaine d'activité, soit par entreprise. Les tests de perte de valeur des entreprises du secteur Commerce de marchandises sont pratiqués au niveau des réseaux de distribution ou des entreprises.

Les gains et les pertes sur cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés par différence entre le montant net de la cession et la valeur comptable du bien, et figurent aux autres produits d'exploitation ou autres charges d'exploitation.

Les éventuels coûts d'emprunts encourus lors de la création d'immobilisations corporelles sont directement comptabilisés par compte de résultat.

Contrats de location (contrats de leasing financier et locations simples)

(a) Le groupe Migros en tant que preneur de contrats de location

Contrats de leasing financier:

Les contrats de location d'immeubles, d'installations et d'autres immobilisations corporelles, dans lesquels le groupe Migros accepte en substance tous les risques et avantages inhérents à la propriété, sont classés et traités comme des contrats de leasing financier. Au commencement du contrat, la juste valeur du bien pris en leasing financier, ou la valeur actualisée des paiements au titre du leasing si celle-ci lui est inférieure, est comptabilisée en immobilisation corporelle. Chaque paiement au titre du leasing est scindé entre amortissements et intérêts. La composante d'amortissements est déduite de la dette de leasing financier actualisée figurant dans les autres dettes financières. Les immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de leasing financier sont amorties sur la durée la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat de leasing.

Contrats de location simple:

les autres contrats de location sont classés comme contrats de location simple. Aucune approche bilancielle n'est présentée. Les paiements au titre de la location sont comptabilisés en charges au compte de résultat, de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

(b) Le groupe Migros en tant que bailleur de contrats de location

Contrats de leasing financier:

La Banque Migros conclut des contrats de leasing financier dans le cadre de ses activités de crédit avec les sociétés. Les créances correspondantes sont présentées dans les autres créances clients.

Contrats de location simple:

Les immeubles de placement qui sont donnés en location dans le cadre de contrats de location simple, sont présentés séparément dans le bilan du groupe Migros. Les loyers sont comptabilisés pour la période appropriée dans les autres produits d'exploitation.

Immobilisations incorporelles

(a) Goodwill

Le goodwill résulte de l'achat d'une entreprise (filiale, société associée, coentreprise ou domaine d'activité). Il correspond à l'excédent des coûts de l'acquisition par rapport à la quote-part de la juste valeur des actifs nets identifiés de l'entreprise achetée par le groupe Migros, à la date d'acquisition. Le goodwill issu de l'achat d'une entreprise est présenté dans les immobilisations incorporelles et amorti de manière linéaire, conformément au plan d'amortissement, pendant une durée d'utilisation comprise entre 5 et 20 ans. Un contrôle est effectué chaque année pour tenter de détecter des signes indiquant une perte de valeur. Si de tels signes sont détectés, un test de perte de valeur est réalisé. Le goodwill créé lors de l'acquisition d'une entreprise associée ainsi qu'une coentreprise fait partie intégrante de la valeur comptable de la participation correspondante. Par conséquent, le test de perte de valeur s'effectue sur l'intégralité de la valeur comptable de la participation. Tout goodwill comptabilisé de façon distincte est porté au bilan au coût amorti en tenant compte de son amortissement linéaire et après déduction des éventuelles pertes de valeur (Impairment). Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill ne peut faire l'objet d'une reprise lors de périodes ultérieures. Lors de la cession d'une société, le goodwill correspondant fait partie du résultat de cession.

Pour les besoins du test de perte de valeur du goodwill, ce dernier est affecté aux Cash Generating Units (UGT, Unités Génératrices de Trésorerie, cf. explications sous Immobilisations corporelles) ou à un groupe d'UGT.

Ces conditions s'appliquent dans le secteur du Commerce de détail par le canal des coopératives, au niveau des coopératives, dans le secteur du Commerce de marchandises, au niveau du réseau de distribution ou de l'entreprise, dans le secteur Industrie & commerce de gros, au niveau du domaine d'activité ou de l'entreprise, et dans le secteur Voyages, au niveau de l'entité organisationnelle ou de l'entreprise. Aucun goodwill significatif ne figure dans les autres domaines d'activité.

(b) Logiciels et développements informatiques

Les licences de logiciel acquises sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition, lequel se compose du prix d'achat et des frais de mise en service (paramétrage, etc.). Les coûts internes et externes de développement d'applications informatiques spécifiques à l'entreprise sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles s'il est probable que des avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entité sur plusieurs années. Tous les autres coûts de développement et de maintenance informatiques sont comptabilisés en charges. Les logiciels comptabilisés à l'actif sont amortis selon leur plan d'amortissement établi en fonction des durées d'utilité attendues (3 à 10 ans).

(c) Marques, licences, brevets, droits d'édition

Les marques, licences, brevets et droits d'édition sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Les coûts d'acquisition de marques, licences, brevets et droits d'édition acquis dans le cadre de l'achat d'une entreprise correspondent à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles comptabilisées à l'actif dans cette catégorie ont une durée d'utilisation déterminable et sont amorties selon leur plan d'amortissement (5 à 20 ans).

Perte de valeur d'actifs

Une perte de valeur est comptabilisée par résultat si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable de l'actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le produit net de la vente (produit de la vente estimé diminué de tous les coûts directs liés à la cession) et la valeur d'utilité (valeur actualisée des entrées et sorties de trésorerie susceptibles de découler de l'usage). Pour les besoins du test de perte de valeur du goodwill et des immobilisations corporelles, ceux-ci sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondantes. Les pertes de valeur sur actifs comptabilisées lors de périodes précédentes sont vérifiées chaque année (à l'exception des pertes de valeur sur goodwill) pour établir si elles doivent faire l'objet d'une reprise.

Activités destinées à être abandonnées

Les activités destinées à être abandonnées concernent les activités qui ont été vendues ou ayant fait l'objet d'une décision de fermeture. Les activités destinées à être abandonnées sont présentées en annexe.

Dettes envers les banques

Les dettes envers les banques sont évaluées au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Dépôts clients et dettes envers les clients

Les dépôts clients et les dettes envers les clients se composent de dettes envers les clients sous forme d'épargne et d'investissement (comptes d'épargne, comptes de particuliers, comptes de placement et comptes de prévoyance), ainsi que de comptes courants et de fonds à terme. Les dépôts clients et les dettes envers les clients proviennent exclusivement de l'activité des Services financiers. Ils sont évalués au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Autres dettes financières

Les rubriques du bilan ci-après figurent dans les autres dettes financières:

(a) Contrats de leasing financier

Voir le paragraphe «Contrats de location (contrats de leasing financier et contrats de location simple)».

(b) Instruments financiers dérivés

Figurent dans cette rubrique les valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés inscrits au bilan. Voir le paragraphe «Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture».

(c) Autres dettes financières

Sont comptabilisées dans les autres dettes financières les dettes financières qui ne constituent pas des dettes envers les banques ni ne proviennent de l'activité Services financiers; y figurent notamment les comptes de placement du personnel et les emprunts. Les autres dettes financières sont évaluées au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Dettes de livraisons et prestations et autres dettes

Les dettes de livraisons et prestations, ainsi que les autres dettes, sont évaluées au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Provisions

Les provisions pour garanties, restructurations, contrats déficitaires et autres contentieux juridiques sont comptabilisées si le groupe Migros a une obligation présente (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé qui entraînera une sortie de ressources probable pouvant être estimée avec fiabilité. Des provisions ne peuvent être constituées pour les pertes futures. Si l'obligation ne peut pas être estimée de manière suffisamment fiable, elle est mentionnée comme passif éventuel. L'évaluation repose sur la meilleure estimation possible des dépenses attendues. En cas d'effet significatif des taux d'intérêt, la provision est actualisée. Les provisions pour restructurations sont constituées uniquement sur présentation d'un plan détaillé et après annonce publique.

Titres de créances émis

Les titres de créances émis comprennent les emprunts émis sur le marché des capitaux, les emprunts de l'activité Services financiers émis sur cédules hypothécaires, les obligations de caisse émises, ainsi que les placements privés. Les titres de créances émis sont initialement comptabilisés à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à la juste valeur de la contrepartie reçue diminuée des coûts de transaction. La différence entre les coûts d'acquisition et la valeur de remboursement (valeur nominale) est comptabilisée par la Banque Migros sur l'échéance au compte de résultat en charges d'intérêts au moyen de la méthode d'amortissement linéaire.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel du groupe Migros comprennent toutes formes de rémunérations qui sont octroyées en échange de services rendus ou du fait de circonstances particulières. Les avantages du personnel englobent les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi (pensions), les autres avantages à long terme, ainsi que les indemnités de fin de contrat de travail.

(a) Avantages à court terme

Les avantages du personnel à court terme sont les avantages qui seront entièrement réglés dans les douze mois suivant la fin de la période, comme les salaires, les traitements, les cotisations aux assurances sociales, les congés payés, les heures supplémentaires, ainsi que les avantages non monétaires dont bénéficient les membres du personnel en activité. Les avantages à court terme sont rattachés aux périodes correspondantes.

(b) Avantages postérieurs à l'emploi (pensions)

Concernant les conditions d'affiliation et l'étendue des prestations, les accords de prévoyance du groupe Migros sont conçus en fonction des situations locales. En règle générale, le financement est supporté conjointement par l'employeur et les employés. En Suisse, la majeure partie des employés est assurée en matière de prévoyance professionnelle (vieillesse, invalidité, décès) dans le cadre de plans de prévoyance basés sur la primauté des prestations de la Caisse de pension Migros.

À l'étranger, la prévoyance vieillesse est pour l'essentiel assurée par des régimes généraux et obligatoires à cotisations définies. Les principales prestations découlant de cette prévoyance sont des rentes versées postérieurement à l'emploi. Les cotisations à des régimes de prévoyance à cotisations définies qui existent sur une base contractuelle, légale ou volontaire sont directement comptabilisées par résultat. Une fois les cotisations dues payées, le groupe n'a plus d'obligation à remplir.

Dans le cadre de la prévoyance professionnelle obligatoire en Suisse, les instituts de prévoyance indépendants présentent les comptes dans le respect des directives correspondantes (Swiss GAAP RPC 26). Lors de la clôture, le groupe Migros vérifie s'il existe un avantage ou une dette économique en plus des cotisations obligatoires versées qui serait à prendre en considération comme actif ou passif de prévoyance.

(c) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail surviennent en cas de résiliation des rapports de travail par l'employeur avant la date de départ régulier à la retraite ou en cas d'acceptation par l'employé d'une offre correspondante de l'employeur. De telles prestations comprennent par exemple des indemnités de résiliation et des prestations découlant des plans sociaux. La comptabilisation en tant que charges dans le compte de résultat est effectuée à partir du moment où l'employeur ne peut plus retirer l'offre de telles prestations, ou au moment de la comptabilisation antérieure des coûts de restructuration correspondants.

(d) Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme du personnel sont tous les avantages du personnel à l'exception des prestations échues à court terme, des avantages postérieurs à l'emploi (pensions) et des indemnités de fin de contrat de travail. Dans le groupe Migros, il s'agit principalement de primes d'ancienneté. Le montant comptabilisé dans le bilan correspond à la valeur nominale de l'engagement ainsi calculé.

Tous les actifs et passifs de la prévoyance professionnelle sont présentés dans un poste d'actif ou de passif dans le bilan. La ventilation détaillée est présentée à la note annexe 33.

Passifs d'impôt sur le résultat

Les impôts courants sur le résultat sont comptabilisés dans la période correspondante sur la base du résultat de l'exercice de chacune des sociétés consolidées tel qu'il figure dans les comptes individuels locaux.

Les impôts différés sur le résultat sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles d'évaluations fiscales, respectivement fiscalement déductibles, entre les valeurs fiscales et les valeurs Swiss GAAP RPC, selon la méthode du report variable (Liability method). En revanche, il n'y a pas de comptabilisation d'impôt différé sur le résultat lorsqu'il s'agit de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif résultant d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et pour laquelle la comptabilisation n'a aucune incidence sur les résultats comptables

ou imposables. Les impôts différés sur le résultat sont évalués sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les actifs d'impôt différé sur le résultat sur pertes fiscales reportées sont uniquement comptabilisés s'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour permettre une compensation fiscale avec les pertes reportées.

Des impôts différés sur le résultat ne sont pas comptabilisés sur les différences d'évaluation temporelles liées à des investissements dans des filiales et des sociétés associées si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporelles s'inverseront et si celles-ci ne sont pas susceptibles de s'inverser dans un avenir prévisible.

Capitaux propres

(a) Capital social des coopératives

Le capital social des coopératives se compose du capital social des dix coopératives.

(b) Réserves de bénéfices

Les réserves de bénéfices regroupent les bénéfices thésaurisés du groupe Migros et le résultat de l'exercice.

(c) Écarts de change

Les écarts de change comprennent les écarts de change liés aux conversions dans la monnaie de présentation (CHF) des comptes annuels des filiales étrangères qui ne sont pas établis en francs suisses. Les différences de conversion, découlant de l'évaluation des participations dans les sociétés associées et les coentreprises étrangères selon la méthode de la mise en équivalence, constituent un autre élément.

(d) Participations minoritaires

Les participations minoritaires figurant au bilan représentent la part de bénéfices, de pertes et d'actifs nets des filiales qui ne sont pas détenues intégralement par le groupe.

Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'on sait avec certitude que les conditions requises seront remplies et que le groupe Migros les recevra. Les subventions liées à des actifs sont déduites de leur coût d'acquisition ou de construction. Les amortissements réduits permettent ainsi d'en tenir compte au compte de résultat sur la durée d'utilité de ces actifs. Les subventions liées au résultat sont comptabilisées au compte de résultat en diminution des charges liées qu'elles sont censées compenser et dans la même période ou, si celles-ci ne peuvent être déterminées avec précision, comme autres produits.

4. Gestion des risques

4.1 Gestion des risques dans le groupe Migros

Le groupe Migros possède un système de gestion des risques. Le processus de gestion des risques est intégré au processus annuel de planification stratégique et financière du groupe Migros. L'administration de la Fédération des coopératives Migros est responsable de la mise en œuvre d'un vaste système de gestion des risques dans toutes les entreprises du groupe Migros.

Sur la base d'une analyse systématique des risques, les principaux risques sont identifiés; la probabilité de leur survenance et leurs incidences financières sont évaluées par les entités. Les résultats sont compilés dans un rapport sur les risques pour chaque entité et sont discutés chaque année au sein du conseil d'administration resp. de l'administration. Les plus grandes entreprises du groupe Migros prennent des mesures appropriées pour prévenir, réduire ou transférer ces risques. Les risques devant être supportés par l'entité elle-même sont surveillés de manière systématique. Les risques financiers ayant des incidences sur le rapport financier sont réduits par le Système de Contrôle Interne. Les rapports sur les risques des différentes entreprises sont rassemblés par domaine d'activité stratégique dans un rapport final et sont en règle générale complétés par une analyse/évaluation descendante des risques. Le rapport final établi pour chaque domaine d'activité stratégique est discuté par l'administration. Les résultats de l'évaluation des risques sont pris en compte de manière adéquate dans l'examen annuel des stratégies des domaines d'activité et des entreprises.

4.2 Gestion des risques financiers et gestion des fonds propres

Dans le cadre de leurs activités opérationnelles, les entreprises du groupe Migros sont exposées à de multiples risques financiers, dont les plus importants résultent des variations des cours de monnaies étrangères, des taux d'intérêt, des prix des marchandises (produits de base) et des cours des actions, ainsi que du risque de crédit et du risque de liquidité.

En matière de gestion des risques financiers et de gestion des fonds propres, le groupe Migros distingue deux domaines: les activités commerciales et industrielles (Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Industrie & commerce de gros, Voyages, Autres) et l'activité Services financiers (Banque Migros). La gestion des risques financiers de ces deux domaines est structurée de manière distincte; chacun d'entre eux étant placé sous la surveillance des organes compétents. Dans les tableaux qui suivent concernant la gestion des risques financiers, les montants sont présentés bruts, c'est à dire y compris les transactions entre les deux domaines. Le service en charge du contrôle de la gestion des risques dépend au plan fonctionnel de la direction des différentes entreprises. La responsabilité d'un contrôle indépendant des risques incombe au conseil d'administration.

4.2.1 Gestion des risques financiers dans les activités commerciales et industrielles

La responsabilité de la gestion des risques dans les activités commerciales et industrielles se situe à plusieurs niveaux de direction:

- La gestion des risques financiers fonctionne selon des principes et directives homogènes qui ont été définis par la direction du groupe.
- Le conseil d'administration des différentes sociétés du groupe est responsable de la stratégie, de la surveillance et du contrôle de ces sociétés, ainsi que de la gestion des risques financiers, y compris de la détermination de la tolérance de l'entité en matière de risques.
- La direction de chaque entité est responsable de la mise en œuvre, de l'exploitation et de la surveillance de la gestion des risques financiers, notamment de la tolérance aux risques définie par le conseil d'administration.

Les entreprises de commerce de détail (coopératives Migros, Denner, Globus, etc.), les entreprises industrielles et les entreprises de services remplissent des fonctions de gestion de la trésorerie qui sont indépendantes les unes des autres.

Des simulations sont effectuées pour pouvoir estimer les incidences des différentes conditions de marché. Ces calculs sont présentés avec les différents risques liés au marché.

Les risques sont surveillés en permanence. En conformité avec la politique interne en matière de risques, le groupe recourt à des instruments dérivés afin de couvrir et de gérer certains risques. Dans les activités commerciales et industrielles, le groupe Migros ne s'engage dans aucune transaction financière qui, au moment de sa conclusion, comporte un risque qui ne peut être évalué.

Risques liés au marché

(a) Risques liés aux monnaies étrangères

En tant que groupe de commerce de détail déployant l'essentiel de ses activités en Suisse, Migros achète une part importante de ses marchandises à l'étranger et en monnaies étrangères. Le groupe exerce en outre des activités à l'étranger en monnaies étrangères dans les secteurs Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Industrie & commerce de gros et Voyages.

C'est pourquoi des fluctuations de cours de change – principalement par rapport à l'euro, au dollar US et à la livre sterling – peuvent avoir une influence considérable sur le compte de résultat, surtout sous la forme de risques de transactions sur achats de biens et de services en monnaies étrangères et sous la forme de risques de conversion sur les postes du bilan en monnaies étrangères.

Chaque société définit son plafond de risques liés aux monnaies étrangères. Il est admis une certaine volatilité des résultats liée aux fluctuations de cours de change, dans la mesure où celle-ci reste comprise dans une plage de tolérance clairement définie. Les différentes entités du groupe concluent des relations de couverture internes avec le service de la trésorerie de la FCM. Ce dernier est responsable de la couverture sur le marché des risques liés aux monnaies étrangères, dans les différentes monnaies utilisées par les activités commerciales et industrielles. Comme instruments de couverture, on recourt principalement aux opérations de change à terme, aux swaps de devises, aux immobilisations et aux financements en monnaies étrangères.

Les risques liés aux monnaies étrangères sont surveillés en permanence au niveau des différentes sociétés; ces dernières communiquent régulièrement leurs expositions en devises au service de la trésorerie de la FCM. Celui-ci calcule l'exposition et le risque sur monnaies étrangères sur la base d'une fluctuation hypothétique des variables de risque inhérentes au portefeuille d'instruments financiers à la date de clôture du bilan. Le portefeuille à la date de clôture est présumé représentatif sur l'ensemble de l'exercice.

Bilan par monnaies étrangères**31.12.2016**

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Actifs financiers						
Liquidités	1'520	77	12	72	26	1'708
Créances envers les banques	299	4	0	0	–	303
Créances de livraisons et prestations	550	162	16	16	9	752
Autres créances	146	32	2	4	2	185
Autres actifs financiers	517	27	3	1	3	552
Total actifs financiers	3'033	301	33	93	39	3'500
Dettes financières						
Dettes envers les banques	–112	–92	–72	–57	–1	–334
Autres dettes financières	–1'856	–1	–	–3	–0	–1'861
Dettes de livraisons et prestations	–1'311	–322	–37	–16	–6	–1'692
Autres dettes	–774	–62	–0	–56	–3	–895
Titres de créances émis	–150	–	–	–	–	–150
Total dettes financières	–4'204	–477	–110	–132	–10	–4'932
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	–1'171	–176	–77	–39	30	–1'433
Dérivés sur monnaies étrangères		–12	–	–	–	
Bilan par monnaies étrangères après couverture		–188	–77	–39	30	

31.12.2015

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Total actifs financiers	3'106	273	39	103	33	3'554
Total dettes financières	–4'498	–397	–46	–72	–14	–5'027
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	–1'392	–123	–7	31	18	–1'473
Dérivés sur monnaies étrangères		–13	–	–	–	
Bilan par monnaies étrangères après couverture		–136	–7	31	18	

Résultats de l'analyse de sensibilité

Si le cours de l'EUR par rapport au CHF au 31 décembre 2016 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 9 mio. CHF (31.12.2015: 7 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

Si le cours de l'USD par rapport au CHF au 31 décembre 2016 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 4 mio. CHF (31.12.2015: 0.4 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

Si le cours de la GBP par rapport au CHF au 31 décembre 2016 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 2 mio. CHF (31.12.2015: supérieur de 2 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

(b) Risques liés aux taux d'intérêt

Compte tenu de la volatilité des taux d'intérêt du marché, les activités commerciales et industrielles sont exposées à ces risques. Les dépôts à vue, les placements sur le marché monétaire, les placements obligataires ainsi que les instruments financiers dérivés sont soumis à un risque de taux d'intérêt qui peut avoir des répercussions matérielles sur la situation et la performance financières. Il existe également des risques de taux d'intérêt inhérents au financement. Celui-ci est constitué par des crédits «roll-over» à taux variables octroyés par des banques nationales et internationales, par des emprunts à taux fixes contractés sur le marché des capitaux, ainsi que par les placements du personnel rémunérés à taux variables.

Les activités commerciales et industrielles se financent sur le marché des capitaux dans une très large mesure par l'intermédiaire de la FCM et par les comptes de placement du personnel. Le risque de fluctuation des taux d'intérêt est principalement géré par le biais du rapport entre les financements externes à taux fixes et à taux variables. Si besoin est, les risques de taux d'intérêt en découlant sont couverts par des instruments financiers appropriés.

Le risque de taux d'intérêt est surveillé sur la base d'une simulation. Celle-ci représente les effets de modifications des taux d'intérêt du marché sur les produits financiers et les charges financières.

Bilan par risque de taux d'intérêt

31.12.2016 mio. CHF	Échéances d'ajustement des intérêts à				non porteurs d'intérêts	Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans		
Actifs financiers						
Liquidités	1'514	–	–	–	194	1'708
Créances envers les banques	3	300	–	–	–	303
Créances de livraisons et prestations	40	1	–	–	711	752
Autres créances	5	4	–	0	176	185
Autres actifs financiers	56	40	189	117	150	552
Total actifs financiers	1'617	345	189	117	1'231	3'500
Dettes financières						
Dettes envers les banques	–154	–95	–83	–2	–	–334
Autres dettes financières	–1'710	–10	–40	–96	–6	–1'861
Dettes de livraisons et prestations	–13	–0	–	–	–1'679	–1'692
Autres dettes	–35	–0	–	–	–860	–895
Titres de créances émis	–	–150	–	–	–	–150
Total dettes financières	–1'912	–256	–123	–97	–2'545	–4'932
Bilan par risque de taux d'intérêt avant couverture	–294	89	66	20	–1'314	–1'433
Dérivés de taux d'intérêt	–	–	–	–	–	–
Bilan par risque de taux d'intérêt après couverture	–294	89	66	20	–1'314	–1'433
31.12.2015						
mio. CHF	Échéances d'ajustement des intérêts à				non porteurs d'intérêts	Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans		
Total actifs financiers	1'896	279	151	35	1'193	3'554
Total dettes financières	–2'104	–81	–272	–105	–2'466	–5'027
Bilan par risque de taux d'intérêt avant couverture	–208	199	–121	–70	–1'273	–1'473
Dérivés de taux d'intérêt	–	–	–	–	–	–
Bilan par risque de taux d'intérêt après couverture	–208	199	–121	–70	–1'273	–1'473

Résultats de l'analyse de sensibilité

Si le niveau des taux d'intérêt du marché au 31 décembre 2016 avait été supérieur de 0.25 % (25 points de base), le résultat avant impôts aurait été supérieur de 0.1 mio. CHF (31.12.2015: 0.3 mio. CHF). En cas de baisse de 0.25 % du niveau des taux d'intérêt du marché au 31 décembre 2016, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 0.1 mio. CHF (31.12.2015: 0.3 mio. CHF). La sensibilité plus faible aux taux d'intérêt comparée à l'exercice précédent est surtout due à la réduction du portefeuille des swaps de devises.

(c) Risques liés au prix des actions

La FCM n'achète que peu d'actions pour placer ses liquidités. Ces actions sont classées comme «titres de l'actif circulant» ou comme «titres de l'actif immobilisé». Les fluctuations du prix des actions influencent directement le résultat dans le cas des «titres de l'actif circulant». Un test de perte de valeur sera effectué pour les «titres de l'actif immobilisé» en cas de signes indiquant une perte de valeur et ces titres seront dépréciés avec incidence le cas échéant. C'est pourquoi on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par une surveillance continue des performances et des risques des placements.

Le risque lié au prix des actions est surveillé sur la base d'une simulation. Celle-ci représente les effets de changements du cours des actions sur le compte de résultat. À de rares exceptions près, les placements en actions des activités commerciales et industrielles sont cotés en bourse. La sensibilité des risques liés au prix des actions est calculée en faisant varier l'indice comme suit:

mio. CHF	2016		2015	
	Variation de l'indice	Variation du résultat	Variation de l'indice	Variation du résultat
MSCI World	1.86 %	2	4.40 %	5

Si les marchés des actions avaient eu, au 31 décembre 2016, une cotation supérieure correspondant à la variation supposée de l'indice, le résultat avant impôts aurait été supérieur de 2 mio. CHF (31.12.2015: 5 mio. CHF). Si les indices avaient été inférieurs d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

Le niveau réduit des stocks d'actions dans l'actif circulant et une volatilité plus basse de l'indice ont eu comme répercussion en 2016 une sensibilité du résultat plus faible aux variations de la valeur de marché.

(d) Risques liés au prix des marchandises

Les activités commerciales et industrielles sont exposées aux risques liés au prix des marchandises sur leurs stocks opérationnels dans la branche des combustibles et carburants (Migrol). Ces risques ainsi que le risque qui pèse sur les commandes client à terme sont réduits par une couverture sur des bourses d'opérations à terme.

Risques de crédit

Les risques de crédit englobent le risque de solvabilité pour les titres de créances usuellement traités sur le marché, le risque de défaillance pour les instruments financiers dérivés, les avoirs en comptes courants et les fonds à terme, ainsi que, dans une moindre mesure, le risque de crédit sur les créances de livraisons et prestations exigibles. Le risque de crédit maximal correspond aux montants inscrits au bilan. Pour les opérations hors bilan (garanties de financement, engagements de crédits irrévocables), le risque de crédit correspond au montant figurant sous Risque de liquidité.

Le groupe réduit le risque de solvabilité en n'achetant en principe que des obligations de débiteurs notés au minimum comme investissements «Investment Grade» ou qui bénéficient d'une notation correspondante attribuée par une grande banque suisse. Dans certains cas, des obligations de débiteurs faisant l'objet d'une notation inférieure sont également achetées; toutefois, l'achat n'intervient qu'après une analyse approfondie et après une appréciation positive des risques éventuels. Afin d'éviter le cumul des risques, le portefeuille obligataire est largement diversifié.

Le risque de défaillance pour les instruments financiers dérivés, les avoirs en comptes courants et les fonds à terme est réduit en sélectionnant en tant que contreparties exclusivement des banques et établissements financiers, ou également, pour les fonds à terme, des entreprises (de droit public), qui sont notés au minimum comme investissements «Investment Grade» ou qui bénéficient d'une notation correspondante attribuée par une grande banque suisse.

Un système de limitation sévère limite l'exposition par contrepartie; ce système est ajusté en continu sur la base de l'évolution de la notation et des Credit Default Swap Spreads, ainsi que de l'évolution générale du marché.

Les activités commerciales et industrielles du groupe Migros sont exposées sur le plan opérationnel à un risque de crédit très faible car les transactions avec les clients s'effectuent majoritairement au comptant. Les créances existantes de livraisons et prestations sont principalement des créances des entreprises industrielles, ainsi que des créances découlant des activités de voyages, de combustibles et de carburants. La solvabilité des nouveaux clients est établie selon leur taille par une évaluation détaillée; les créances exigibles font ensuite l'objet d'une surveillance permanente.

Risques de liquidité

Les sociétés commerciales et industrielles sont elles-mêmes responsables de la gestion de leurs liquidités. Le placement des liquidités et la prise d'emprunts visant à couvrir des besoins de liquidités à court terme ou à financer des investissements peuvent être opérés de manière centralisée auprès de la FCM, qui joue le rôle de banque interne. Cette fonction de banque interne permet à la FCM de contrôler la majeure partie des flux de liquidités au sein du groupe.

Afin d'être en mesure de satisfaire en tout temps aux besoins de liquidités qui en résultent, la FCM détient en réserve suffisamment de liquidités et de titres réalisables à très court terme. De surcroît, la solvabilité des activités commerciales et industrielles leur permet de se procurer des liquidités pour leurs activités de financement à des conditions favorables sur les marchés nationaux et internationaux financiers et monétaires.

Risque de liquidité par échéances contractuelles, hors actualisation (brut)

31.12.2016 mio. CHF	Échéances à				Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	
Actifs financiers					
Liquidités	1'718	–	–	–	1'718
Créances envers les banques	3	300	0	–	303
Créances de livraisons et prestations	743	8	1	–	752
Autres créances	176	11	5	1	193
Autres actifs financiers					
Cash-flows nets sur swaps de taux d'intérêts	–	–	–	–	–
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	740	269	27	–	1'036
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	–734	–269	–25	–	–1'028
Titres de créances	3	15	192	58	269
Autres	159	33	42	94	328
Total autres actifs financiers	168	49	236	153	605
Total actifs financiers et autres actifs financiers	2'807	368	242	153	3'571
Dettes financières					
Dettes financières envers les banques	–156	–92	–84	–2	–334
Autres dettes financières					
Dettes brutes de leasings financiers	–3	–9	–50	–155	–216
Engagements d'achat pour l'acquisition d'actifs financiers	–	–	–	–	–
Cash-flows nets sur swaps de taux d'intérêt	–	–	–	–	–
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	512	49	–	–	562
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	–510	–49	–	–	–559
Autres	–1'728	–0	–13	–6	–1'747
Total autres dettes financières	–1'728	–9	–63	–161	–1'960
Dettes de livraisons et prestations	–1'672	–20	–0	–0	–1'692
Autres dettes	–780	–114	–1	–1	–895
Titres de créances émis	–	–153	–	–	–153
Garanties financières	–45	–0	–0	–	–45
Engagements de crédit irrévocables	–2	–	–	–	–2
Total dettes financières	–4'383	–388	–148	–163	–5'082

31.12.2015 mio. CHF	Échéances à				Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	
Total actifs financiers et autres actifs financiers	2'969	343	213	86	3'611
Total dettes financières	–4'485	–218	–327	–177	–5'207

Les montants ne peuvent pas être rapprochés avec les chiffres du bilan car dans le risque de liquidité, les flux de trésorerie sont présentés non actualisés, pour leur montant nominal, en fonction des durées contractuelles résiduelles, et incluent également les flux de trésorerie futurs définis contractuellement.

4.2.2 Gestion des fonds propres dans les activités commerciales et industrielles

Pour la gestion de leurs fonds propres, les activités commerciales et industrielles s'orientent en fonction des exigences des banques octroyant les crédits. En l'occurrence, les ratios suivants sont définis comme objectifs à long terme:

- un ratio dettes financières nettes/capitaux propres de 30 % au maximum et
- un ratio capitaux propres/total du bilan d'au moins 40 %.

Ratios

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Dettes envers les banques	334	255
Autres dettes portant intérêts	1'891	2'165
Titres de créances émis	150	150
Total dettes financières	2'375	2'570
Liquidités	1'708	1'935
Autres actifs financiers	378	416
Total liquidités et actifs équivalents de trésorerie	2'086	2'351
Dettes financières nettes	289	219
Total capitaux propres (hors intérêts non contrôlants)	14'597	14'108
Ratio dettes financières nettes / capitaux propres	2.0 %	1.6 %
Total du bilan	21'703	21'323
Ratio capitaux propres / total du bilan	67.3 %	66.2 %

Le ratio entre les dettes financières nettes et les capitaux propres a augmenté de 0.4 % pour s'établir à 2.0 % en raison de la hausse des dettes financières nettes et de l'augmentation moindre des capitaux propres. En raison de l'augmentation relative des capitaux propres, qui est légèrement plus forte que l'augmentation relative du total du bilan, le ratio des deux valeurs a progressé à 67.3 %.

4.2.3 Gestion des risques financiers dans l'activité Services financiers (Banque Migros)

La prise de risques fait partie des activités d'une banque, qui se rémunère par des primes de risque correspondantes. La gestion des risques en connaissance de cause est donc une composante essentielle de la réussite d'une banque. C'est pourquoi l'activité Services financiers considère la gestion des risques financiers comme l'une de ses compétences centrales. En outre, les banques sont soumises à d'importantes prescriptions réglementaires pour chaque type de risque, dont le respect est contrôlé en permanence par l'autorité de surveillance.

L'activité Services financiers poursuit traditionnellement une politique prudente en matière de risques; elle concentre son activité sur des domaines présentant des risques plutôt modérés.

Les fondements de la politique de la banque en matière de risques sont définis dans le règlement d'organisation et détaillés dans les attributions de compétence et dans les directives.

L'organe suprême compétent pour la gestion des risques financiers est le conseil d'administration, qui détermine les compétences et les limites. En outre, il définit la méthodologie de mesure et de limitation des risques. La direction informe de manière approfondie le conseil d'administration sur l'évolution de tous les risques dans le cadre de ses réunions trimestrielles.

Au sein de la direction, le Chief Risk Officer est responsable de la gestion des risques financiers au quotidien. Il dirige le Risk Office, autorité indépendante qui surveille le respect des compétences en matière de crédit et les limites définies pour les risques; de plus, il est responsable de la mesure et du reporting des risques.

Au niveau opérationnel, le Risk Council assume la responsabilité globale de la gestion des risques financiers. Composé des membres de la direction ainsi que de spécialistes, le Risk Council est informé sur l'évolution de tous les risques par le Risk Office, dans le cadre de réunions mensuelles. Selon le profil des risques et selon l'évolution estimée du marché, le Risk Council, dans le cadre de ses compétences, peut décider d'encourir des risques supplémentaires ou ordonner la couverture de risques existants.

Risques de crédit

Le risque de crédit ou risque de contrepartie concerne le danger qu'une contrepartie ne remplisse pas les obligations qu'elle a encourues. Il existe des risques de crédit dans le cadre des produits bancaires classiques (par ex. hypothèques) comme dans le cadre des transactions commerciales. Le non-respect de ses engagements par un client peut provoquer une perte pour la banque.

Pour limiter le risque de crédit, il existe une procédure d'autorisation échelonnée pour l'octroi de nouveaux crédits. Dans le cadre de la procédure de prise de décision pour les crédits, on distingue entre la compétence propre d'une succursale et celle du siège ou du conseil d'administration, selon une attribution distincte des compétences. La procédure d'autorisation repose sur une séparation claire entre la demande et l'autorisation de crédit (principe du «double contrôle»). En raison de l'importance de l'activité hypothécaire, la majorité des opérations peuvent être décidées en compétence propre. Les voies décisionnelles internes sont courtes. L'instance de crédit centralisée vérifie que tous les crédits octroyés sont bien conformes à la politique définie en matière de crédit et respectent les directives bancaires correspondantes.

Les prêts accordés dans le cadre de l'activité Services financiers sont principalement des crédits hypothécaires garantis par des biens immobiliers. Ces biens immobiliers ne peuvent être réalisés qu'en cas de défaillance définitive de l'emprunteur.

Pour évaluer les biens immobiliers, on part du principe que la valeur vénale correspond au maximum au prix d'achat (base de nantissement pour le financement). On procède dans tous les cas à un contrôle de la valeur vénale, en s'appuyant sur ses propres évaluations et sur des expertises d'architectes de confiance, et en partant toujours de valeurs prudentes (terrains, bâtiments, taux de capitalisation, etc.). Les différents biens gagés sont évalués au moyen d'un formulaire standardisé pour les estimations de valeur vénale. Concernant les logements individuels occupés par leur propriétaire (maisons individuelles, appartements), la banque se base sur la valeur réelle. Pour certains cas spécifiques, comme les biens «coup de cœur», les valeurs vénales sont revues à la baisse. Quant aux immeubles de placement (immeubles d'habitation et immeubles de

bureaux), on se base en principe sur la valeur de rendement. Le taux de capitalisation est fixé en fonction des spécificités du bien (région, situation, état, structure locative, montant des loyers par rapport à l'environnement). Pour les immeubles de placement, la valeur réelle est uniquement déterminée à des fins de corroboration. Si l'on constate un écart significatif entre ces deux valeurs, la valeur réelle étant plus faible, on détermine une valeur moyenne selon la pondération suivante: deux à trois fois la valeur de rendement et une à deux fois la valeur réelle. Concernant les biens commerciaux et industriels, on se base également sur la valeur de rendement. Le taux de capitalisation est augmenté dans les secteurs d'activité exposés à un risque accru.

Analyse de la qualité des créances hypothécaires et des autres créances clients

Les Services financiers disposent d'un modèle de notation comportant dix échelons, qui leur sert d'aide à la décision en matière de crédit. Ce modèle tient compte de critères qualitatifs et quantitatifs pour les clients soumis à l'obligation de tenir une comptabilité et pour leurs garanties spécifiques. Pour la clientèle d'entreprises, les notations des crédits commerciaux sont vérifiées chaque année. Pour les créances hypothécaires, on a recours à une procédure de notation qui s'oriente sur le nantissement; en l'occurrence, le délai de vérification varie selon le niveau de la notation, de l'engagement et de la couverture. Le modèle de notation assure une gestion des engagements conforme aux risques dans le domaine des crédits.

Analyse des créances hypothécaires et des autres créances clients

Répartition des créances clients par niveaux de notation (type de sûreté)

Niveau de notation interne	Créances hypothécaires (part en %)		Autres créances clients (part en %)		Total (cumulé)	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
1	2.1	2.2	3.4	3.2	2.2	2.2
2	16.3	16.1	6.9	9.4	15.8	15.8
3	45.3	44.0	29.5	26.7	44.4	42.7
4	15.7	16.3	28.9	36.0	16.4	17.4
5	19.6	20.2	23.6	19.0	19.8	20.2
6	0.6	0.8	2.2	3.7	0.7	1.0
7	0.1	0.1	2.4	0.7	0.2	0.2
8	0.2	0.2	2.1	0.8	0.3	0.3
9	0.1	0.1	0.3	0.1	0.1	0.1
10	–	–	0.7	0.4	0.1	0.1
Total en %	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Total en mio. CHF	34'218	33'580	2'298	2'528	36'516	36'107

Conformément à l'estimation de la banque, les niveaux de notation 1 à 5 correspondent à une estimation ayant qualité de valeur d'investissement (Investment Grade).

Marges de prudence sur crédits octroyés

Les Services financiers réalisent des opérations de crédit majoritairement avec des garanties. C'est le cas pour plus de 90 % des prêts accordés aux clients. Les prêts hypothécaires figurent en l'occurrence au premier rang. Les crédits sont octroyés en tenant compte de marges de prudence. Pour plus de 90 % du total des opérations hypothécaires, le taux d'avance est inférieur à 80 % de la valeur vénale du bien estimée avec prudence. Chaque dossier de crédit comporte des évaluations courantes des biens à financer. Les garanties correspondantes proviennent pour l'essentiel du secteur de la construction de logements de particuliers; elles sont correctement diversifiées sur l'ensemble du territoire suisse. L'évaluation à long terme de la capacité de l'emprunteur à faire face aux engagements contractés dans le cadre de la construction de son logement s'effectue à partir d'un taux d'intérêt technique correspondant à un taux moyen sur plusieurs années.

Identification des risques de défaillance

Les engagements comportant un risque accru (dépassements de limites, non-paiements des intérêts, etc.) font l'objet d'une surveillance et d'un suivi particuliers. La succursale qui gère le compte est en principe responsable du suivi. Le cas échéant, selon le montant du crédit et la complexité de la situation, il est fait appel à l'autorité de crédit du siège. Les succursales commentent mensuellement au siège les listes de dépassements et semestriellement les listes de risques de crédit. L'évaluation des dépréciations des créances douteuses s'effectue en fonction de la valeur liquidative (valeur de réalisation estimée) des garanties fournies. L'estimation de la valeur vénale du bien est alors réactualisée, soit en interne soit en externe, avec une visite sur site. De ce prix du marché estimé sont ensuite déduits les décotes habituelles, les frais d'entretien et les charges de liquidation restant à encourir.

Opérations interbancaires/Opérations commerciales

Les Services financiers gèrent les risques de contrepartie et les risques de défaillance sur opérations commerciales et interbancaires en fixant des limites de crédit pour chaque contrepartie; là aussi, parallèlement à d'autres critères, ils se basent en premier lieu sur la notation (Rating). Les paramètres de gestion déterminants pour les risques de crédit sont soumis pour discussion au Risk Council sur une base mensuelle.

Concentration des risques

Conformément à la Loi sur les banques, les engagements de crédits qui dépassent 10 % des fonds propres d'une banque doivent être signalés à l'autorité de surveillance. Sur l'exercice comme sur l'exercice précédent, il n'y a pas eu d'engagements de ce type imposant une déclaration.

Les Services financiers opèrent pour l'essentiel dans le domaine hypothécaire. Il en résulte pour la banque une concentration des risques sur le marché suisse de l'immobilier. Toutefois, cette concentration des risques est fortement réduite par la structure du portefeuille de crédits. Ainsi, plus de 90 % de ce portefeuille porte sur la construction résidentielle, le montant moyen des crédits s'élevant à seulement 0.4 mio. CHF.

Risques liés au marché

Les risques liés au marché financier sont principalement les dangers et les incertitudes associés aux fluctuations de prix, y compris aux modifications de taux d'intérêt. À ceux-là peuvent aussi être ajoutés les changements de volatilité et de corrélation des produits de base et des produits dérivés, ainsi que les modifications éventuelles de dividendes. À partir de certains ordres de grandeur, la liquidité commerciale peut en outre avoir une influence sur la formation des prix, et donc modifier le risque de fluctuation. Le risque lié au marché et le risque commercial dépendent pour l'essentiel du comportement des acteurs du marché.

(a) Risques de taux d'intérêt

Dans le cœur d'activité traditionnel que représentent les opérations sur différences d'intérêts, les variations de taux d'intérêt peuvent avoir une influence considérable sur la performance financière. Le Risk Office mesure et surveille de manière systématique les risques de variation des taux d'intérêt. En s'appuyant sur ces évaluations ainsi que sur l'estimation de l'évolution des taux d'intérêt dans le futur, le Risk Council prend la responsabilité de la gestion des risques de taux d'intérêt. Cette exposition aux risques est gérée principalement par le recours à des swaps de taux d'intérêt.

L'estimation des effets des variations de taux d'intérêt sur le résultat repose sur une simulation dynamique des produits, basée sur différents scénarii. En l'occurrence, le principal scénario prend comme point de départ un décalage parallèle de la courbe des taux de 1 % sur douze mois.

Selon ce scénario, une augmentation de 1 % (100 points de base) du niveau des taux d'intérêt entraînerait une baisse du résultat avant impôts de 95 mio. CHF (31.12.2015: 83 mio. CHF). En cas de diminution du niveau des taux d'intérêt de 1 %, le résultat avant impôts augmenterait de 95 mio. CHF (31.12.2015: 83 mio. CHF). Le résultat s'est montré en 2016 plus sensible à la variation des taux d'intérêt du marché qu'en 2015 car l'exposition aux risques a augmenté en raison de swaps de taux d'intérêt arrivés à terme.

(b) Risques liés au prix des actions

Les actions sont négociées de manière centralisée, par une équipe de spécialistes. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques liés au marché dans le livre de commerce sont effectuées au moyen de logiciels spécialement conçus à cet effet. Une structure définissant les limites restreint l'exposition aux risques, laquelle est évaluée selon la méthode de mesure «Mark-to-Market». Des analyses de scénario sont effectuées périodiquement; chaque jour, le résultat est comptabilisé avec les chiffres de profits et de pertes puis communiqué aux organes compétents.

Pour minimiser les risques liés au prix des actions, on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par une surveillance continue des performances et des risques des placements.

Le risque lié au prix des actions est surveillé sur la base d'une simulation. Celle-ci représente les effets de changements du cours des actions sur le compte de résultat. À quelques exceptions près, les placements en actions réalisés par les Services financiers sont cotés en bourse.

Si le prix des actions au 31 décembre 2016 avait été supérieur de 10 %, le résultat avant impôts aurait été supérieur de 0.3 mio. CHF (31.12.2015: 0.3 mio. CHF). Si le prix des actions au 31 décembre 2016 avait été inférieur de 10 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 0.3 mio. CHF (31.12.2015: 0.3 mio. CHF).

Comme déjà en 2015, l'influence des variations du cours des actions sur le résultat a été faible en 2016 en raison du faible stock d'actions.

(c) Risques liés aux monnaies étrangères

En tant que banque de détail opérant uniquement en Suisse, les Services financiers dans le cadre de leur activité ne sont que peu confrontés aux risques liés aux monnaies étrangères. Les principales positions en monnaies étrangères découlent uniquement de placements en titres en monnaies étrangères, de billets en portefeuille, ainsi que des comptes de particuliers gérés en euros.

L'exposition maximale admissible aux risques liés aux monnaies étrangères est définie pour chaque devise dans le règlement d'organisation et dans les directives respectives en matière de limitation. Le service Opérations de change et opérations sur le marché monétaire est responsable de la couverture des risques liés aux monnaies étrangères sur le marché. Les instruments de couverture utilisés sont essentiellement des transactions à terme sur devises.

L'exposition aux risques liés aux monnaies étrangères est calculée chaque mois par le Risk Office et communiquée au Risk Council.

Le calcul de l'exposition aux risques liés aux monnaies étrangères repose sur une variation hypothétique du cours des devises, appliquée au portefeuille d'instruments financiers à la date de clôture du bilan. Le portefeuille à la date de clôture est présumé représentatif sur l'ensemble de l'exercice.

Bilan par monnaies étrangères**31.12.2016**

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Actifs financiers						
Liquidités	4'479	226	92	13	85	4'894
Créances envers les banques	–	241	117	–	–	358
Créances hypothécaires et autres créances clients	36'457	39	19	0	0	36'516
Autres créances	–	–	–	–	–	–
Autres actifs financiers	377	379	3	1	1	760
Total actifs financiers	41'313	884	231	14	85	42'528
Dettes financières						
Dettes envers les banques	–24	–38	–1	–0	–14	–77
Dépôts clients et dettes envers les clients	–31'563	–854	–241	–19	–82	–32'759
Autres dettes financières	–0	–	–	–	–	–0
Autres dettes	–78	–	–	–	–	–78
Titres de créances émis	–5'882	–	–	–	–	–5'882
Total dettes financières	–37'547	–892	–242	–19	–96	–38'796
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	3'766	–8	–11	–5	–11	3'732
Dérivés sur monnaies étrangères		1	–0	–	–0	
Bilan par monnaies étrangères après couverture		–7	–11	–5	–11	

31.12.2015

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Total actifs financiers	40'749	854	225	13	76	41'916
Total dettes financières	–37'201	–864	–233	–17	–83	–38'398
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	3'549	–10	–9	–5	–7	3'518
Dérivés sur monnaies étrangères		1	–0	–	–0	
Bilan par monnaies étrangères après couverture		–10	–9	–5	–7	

Résultats de l'analyse de sensibilité

Si le cours de l'EUR par rapport au CHF au 31 décembre 2016 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 0.4 mio. CHF (31.12.2015: 0.5 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

Si le cours de l'USD par rapport au CHF au 31 décembre 2016 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 0.6 mio. CHF (31.12.2015: 0.4 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

En raison de la position nette plus basse en EUR et en USD, la variation du prix des monnaies étrangères en 2016, tout comme en 2015, n'a qu'une influence moindre sur le résultat.

Risques de liquidité

Le risque de liquidité comprend d'une part le risque de liquidité sur le marché et d'autre part le risque de flux de trésorerie. Ce dernier entraîne l'incapacité d'une entreprise à faire face à ses engagements financiers, en raison de l'insuffisance des possibilités de refinancement.

La situation en matière de liquidité et de refinancement à court terme est gérée par le service des opérations monétaires du siège. Les paramètres à moyen et à long terme sont analysés et surveillés dans le cadre de la Gestion Actif-Passif (Asset & Liability Management).

Le Risk Council est informé chaque mois de la situation dans le cadre du reporting de bilan; de plus, il reçoit chaque trimestre des évaluations et des données comparatives relatives aux objectifs fixés par la législation bancaire à respecter.

Pour garantir une liquidité appropriée, le législateur a prescrit des niveaux de liquidités minimaux à court et à moyen terme. Ces directives sont toujours respectées.

Respect du niveau de liquidités minimum imposé par la législation bancaire

mio. CHF	Liquidités à court terme		Liquidités à moyen terme	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Liquidités imputables	4'284	3'902	4'525	4'138
Liquidités requises	210	211	2'507	2'424
Excédent de liquidités	4'074	3'691	2'018	1'714
Degré de couverture	2'040.0%	1'849.3%	180.5%	170.7%

4.2.4 Gestion des fonds propres dans l'activité Services financiers

Les Services financiers axent principalement la gestion du capital sur les prescriptions de la législation bancaire relatives aux fonds propres. Celles-ci définissent un rapport minimal entre les actifs pondérés en fonction de leurs risques et les fonds propres imputables. Des fonds propres supplémentaires sont requis pour les passifs éventuels, ainsi que pour les risques liés au marché qui sont encourus.

Prescriptions en matière de couverture des fonds propres des Services financiers

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Fonds propres requis et imputables selon la législation bancaire		
Risques de crédit	1'305	1'314
Risques liés au marché	7	8
Risques non liés à une contrepartie	64	71
Risques opérationnels	90	90
Total fonds propres requis	1'465	1'483
Capitaux propres selon les Swiss GAAP RPC	3'545	3'356
Écart par rapport à la Loi sur les banques ¹	-32	-33
Fonds propres imputables selon la législation bancaire	3'512	3'323
Excédent de fonds propres imputables	2'048	1'841
Excédent en % des fonds requis	139.8	124.1

¹ L'écart entre les capitaux propres selon les Swiss GAAP RPC et les fonds propres imputables selon la législation bancaire résulte en premier lieu de la différence de traitement des titres de créances dans les autres actifs financiers.

5. Incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction

La direction réalise couramment des estimations et des jugements, en se basant sur les expériences passées et sur d'autres facteurs, ainsi que sur les prévisions d'événements qui sont susceptibles de se produire de façon raisonnable dans les conditions données.

Les hypothèses et les valeurs estimées comportant le plus grand risque d'ajustement substantiel de la valeur comptable d'un actif ou d'un passif lors des exercices suivants sont présentées ci-dessous. Sont également présentées les méthodes comptables qui, en raison du jugement de la direction, peuvent avoir un effet significatif sur les comptes du groupe.

(a) Juste valeur des autres actifs financiers et des instruments financiers

La juste valeur des autres actifs financiers et des instruments financiers qui ne sont pas négociés publiquement sur une place boursière (par exemple: participations non cotées ainsi que produits dérivés négociés hors cote «over-the-counter») est déterminée par des méthodes d'estimation reconnues. En l'occurrence, il s'agit de formuler des hypothèses qui reposent, dans la mesure du possible, sur des informations observables relatives au marché. Pour définir la valeur de marché de certains titres non cotés de l'actif circulant, la Discounted Cash Flow Method (DCF) a été appliquée. Le calcul de la DCF est réalisé sur la base de courbes des taux Bloomberg en tenant compte des paramètres pertinents (notation, durée, etc.).

(b) Pertes de valeur des titres de l'actif immobilisé

Pour établir une perte de valeur (impairment) qui n'est pas de nature temporaire, le groupe Migros suit les prescriptions des Swiss GAAP RPC 20. Pour déterminer son jugement, la direction y intègre divers facteurs tels que l'évolution dans le temps et l'ampleur de la perte de valeur, le secteur d'activité, l'environnement technologique, l'évolution des Credit Default Swap Spreads, etc. Cette procédure repose donc sur des estimations significatives qui tiennent compte des incertitudes. Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, des pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé ont été effectuées. Pour plus d'informations, voir l'annexe 7 Résultat des opérations des services financiers et l'annexe 13 Produits financiers et charges financières.

(c) Durée d'utilité des immobilisations corporelles

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont définies sur la base des données techniques courantes et des expériences tirées du passé. Les durées d'utilité effectives peuvent cependant varier des durées d'utilité initialement définies suite à un changement technologique et selon la situation du marché. En cas de divergence, les durées d'utilité initialement définies sont ajustées.

(d) Pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles

Le fait qu'une immobilisation corporelle, incorporelle ou qu'une autre immobilisation ait pu perdre de la valeur est systématiquement vérifié s'il existe des indices concrets de surévaluation des valeurs comptables. Le test de perte de valeur est établi sur la base d'estimations et d'hypothèses de la direction concernant l'usage futur de cette immobilisation. Les valeurs effectivement réalisées peuvent être différentes de ces estimations. Concernant les projets d'investissements, des incertitudes peuvent exister sur les dépassements de devis et sur les objectifs de rentabilité. Voir à ce sujet l'annexe 26 Immobilisations corporelles et l'annexe 27 Immobilisations incorporelles.

(e) Impôts sur le résultat

Le groupe est imposable dans différents pays et cantons, ce qui requiert de procéder à des estimations lors du calcul de la provision pour impôts. C'est pourquoi des différences peuvent exister entre les résultats effectifs et les estimations des charges ou remboursements futurs d'impôts fondées sur les hypothèses formulées par la direction. Des provisions pour impôts sont constituées sur la base d'estimations appropriées pour tenir compte du montant et du risque de survenance de dettes incertaines.

(f) Actifs d'impôt différé sur le résultat

Des actifs d'impôt différé sur pertes fiscales reportées inutilisées sont comptabilisés à l'actif s'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour permettre une compensation fiscale avec les pertes reportées. Pour établir si des actifs d'impôt différé ayant été comptabilisés à l'actif ont pu perdre de la valeur, des hypothèses sont formulées quant aux bénéfices fiscaux futurs utilisables.

6. Informations sectorielles

L'information sectorielle regroupe des informations sur les secteurs opérationnels, ainsi que des indications complémentaires par régions à l'échelle du groupe.

6.1 Délimitation des secteurs opérationnels

La définition des secteurs opérationnels du groupe Migros repose sur les entités de l'organisation pour lesquelles un rapport interne est remis à la direction générale de la Fédération des coopératives Migros, en sa qualité d'organe suprême de direction dépassant le cadre des secteurs. Ce rapport interne se base sur une subdivision du groupe Migros en cinq domaines d'activité stratégiques, qui représentent respectivement des secteurs opérationnels soumis à une obligation de reporting en raison de leur matérialité. Il existe d'autres activités qui ne sont pas classées dans l'un de ces domaines d'activité stratégiques mais qui sont des activités d'appui du groupe dans son ensemble; ces activités sont par principe des secteurs opérationnels autonomes. Toutefois, comme elles ne sont individuellement pas suffisamment significatives pour justifier une présentation dans un secteur distinct, elles sont regroupées au sein du secteur Autres. On aboutit donc aux six secteurs opérationnels suivants, qui se distinguent par les produits et services qu'ils produisent ou proposent:

– Commerce de détail par le canal des coopératives:

Toutes les activités des coopératives Migros et de leurs filiales en Suisse et à l'étranger (supermarchés/hypermarchés, y compris le groupe Tegut, commerce de gros, restauration, marchés spécialisés, installations de loisirs, services de santé, écoles-clubs), les prestations de services des entreprises logistiques du groupe (transport de marchandises, entrepôt central) ainsi que les services de la Fédération des coopératives Migros (achats centralisés, médias Migros, etc.), y compris l'engagement global du groupe Migros dans le cadre du Pour-cent culturel Migros.

– Commerce de marchandises:

Vente de biens et fourniture de services par Denner (commerce de détail discount), Globus et Schild (grands magasins, confection hommes et femmes), Interio (magasins d'ameublement), Gries Deco (accessoires de maison), Digitec Galaxus, Le Shop et Dolphin France (commerce de détail par internet), Ex Libris (multimédias de loisirs), Office World et Iba (fournitures de bureau), m-way (électromobilité), Migrol et Swisstherm (combustibles, carburants et approvisionnement en chaleur) et migrolino (Convenience Stores).

– Industrie & commerce de gros:

Production et vente de biens à l'intérieur et à l'extérieur du groupe par les entreprises industrielles Migros et par les entreprises de commerce de gros Saviva (Scana et Cash + Carry Angehrn) et Lüchinger + Schmid.

– Services financiers:

Services de la Banque Migros dans le domaine des Services financiers.

– Voyages:

Organisation, réalisation et vente de voyages et de prestations de services touristiques liées par le groupe Hotelplan.

– Autres:

Activités commerciales de Liegenschaften-Betrieb AG (gérance immobilière)

6.2 Informations sur les secteurs opérationnels

Le rapport interne repose entièrement sur les méthodes comptables de la clôture du groupe des Swiss GAAP RPC, conformément à l'annexe 3.

Les performances des secteurs sont notamment jugées sur le résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat. Cela s'applique aussi au secteur Services financiers, étant donné que les produits et les charges des Services financiers font également partie de l'activité d'exploitation et contribuent donc au résultat avant résultat financier. Les transactions entre les secteurs s'effectuent par principe sur la base des prix du marché.

Concernant les actifs et les passifs sectoriels, le secteur Services financiers se distingue des cinq autres secteurs d'activités qui constituent ensemble les Activités commerciales et industrielles du groupe Migros. Tandis que pour le secteur des Services financiers on publie l'actif total et le passif total, le rapport interne des autres secteurs est axé sur une valeur nette qui englobe uniquement certains postes de l'actif et du passif. Cette valeur nette utilisée pour les actifs sectoriels (Net Operating Assets) comprend les stocks, les immeubles de placement, les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles, ainsi que les créances et dettes de livraisons et prestations. La valeur utilisée pour les dettes sectorielles (dette financière nette) résulte de la différence entre les dettes portant intérêts et les autres actifs financiers réalisables à court terme.

La définition des investissements sectoriels est identique pour tous les secteurs opérationnels; il s'agit respectivement des investissements dans les actifs à long terme, sous lesquels on comptabilise les immeubles de placement, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie de l'exercice et de l'exercice précédent comprennent surtout la constitution et la reprise de provisions sans contrepartie de trésorerie.

Informations par secteurs opérationnels

2016	Commerce de détail par le canal des coopératives	Commerce de marchandises	Industrie & commerce de gros	Services financiers	Voyages	Autres	Total secteurs	Rapprochement ¹	Total groupe Migros
Produits									
↳ réalisés avec des tiers	16'257	7'541	1'785	825	1'291	38	27'738	-	27'738
↳ réalisés avec d'autres secteurs	542	61	4'132	2	0	81	4'818	-4'818	-
Total produits	16'799	7'602	5'918	827	1'292	119	32'556	-4'818	27'738
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	542	-87	154	270	-12	51	918	-7	911
Actifs sectoriels	10'364	2'103	2'352	42'718	29	576	58'142	5'395	63'537
Passifs sectoriels ²	6	1'173	256	39'174	-13	394	40'989	5'093	46'082
Autres informations									
Investissements	1'156	225	206	23	5	49	1'663	-	1'663
Amortissements	751	211	205	30	35	34	1'266	-	1'266
Pertes de valeur ³	1	87	20	25	-	-	133	-	133
Reprises de pertes de valeur ³	-0	-0	-9	-10	-	-	-18	-	-18
Autres charges (produits) sans contrepartie de trésorerie	30	24	6	-	1	1	61	-2	59

2015	Commerce de détail par le canal des coopératives	Commerce de marchandises	Industrie & commerce de gros	Services financiers	Voyages	Autres	Total secteurs	Rapprochement ¹	Total groupe Migros
Produits									
↳ réalisés avec des tiers	16'134	7'303	1'750	862	1'314	44	27'406	-	27'406
↳ réalisés avec d'autres secteurs	513	51	4'129	2	0	84	4'779	-4'779	-
Total produits	16'646	7'354	5'879	864	1'314	128	32'186	-4'779	27'406
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	534	-31	154	284	-15	57	982	-1	982
Actifs sectoriels	9'768	2'192	2'388	42'140	24	684	57'196	4'942	62'138
Passifs sectoriels ²	22	1'035	270	38'783	-24	510	40'596	4'740	45'336
Autres informations									
Investissements	897	196	195	17	5	46	1'356	-	1'356
Amortissements	759	211	209	30	30	39	1'279	-	1'279
Pertes de valeur ³	26	31	7	13	-	-	77	-	77
Reprises de pertes de valeur ³	-0	-0	-1	-18	-	-	-20	-	-20
Autres charges (produits) sans contrepartie de trésorerie	18	17	10	-	0	0	47	-	47

¹ Le rapprochement comprend l'élimination des relations entre les secteurs. Le rapprochement comporte d'autres positions uniquement pour les actifs sectoriels et les passifs sectoriels (voir aperçu ci-dessous).

² Dans les secteurs de l'activité commerciale et industrielle, les passifs sectoriels constituent un montant net entre les dettes productives d'intérêts et les autres actifs financiers réalisables à court terme. Si ce montant est négatif cela signifie que les autres actifs financiers réalisables à court terme sont supérieurs aux dettes productives d'intérêts.

³ Y compris pertes de valeur et reprises de pertes de valeur sur créances et autres actifs financiers du secteur Services financiers.

Rapprochement des montants sectoriels avec ceux de la clôture

Rapprochement du résultat

mio. CHF	2016	2015
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat total secteurs	918	982
Éliminations	-7	-1
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat du groupe Migros	911	982
Résultat financier	-21	-35
Résultat avant impôts sur le résultat du groupe Migros	890	947

Rapprochement des actifs

mio. CHF	2016	2015
Total actifs sectoriels	58'142	57'196
Dettes de livraisons et prestations	1'692	1'634
Actifs non opérationnels	11'055	11'236
Éliminations	-7'352	-7'927
Total actifs du groupe Migros	63'537	62'138

Rapprochement des dettes

mio. CHF	2016	2015
Total passifs sectoriels	40'989	40'596
Autres actifs financiers réalisables à court terme	3'362	3'680
Dettes ne portant pas intérêts	4'779	4'674
Éliminations	-3'048	-3'615
Total fonds étrangers du groupe Migros	46'082	45'336

6.3 Informations par régions

Le groupe Migros opère surtout en Suisse et en partie à l'étranger. L'affectation des produits et des actifs aux régions Suisse et Étranger s'effectue en fonction du lieu d'implantation des installations de production et de la fourniture de services. Par conséquent, la région Suisse comprend toutes les activités des entreprises Migros suisses, y compris leurs activités d'exportation vers l'étranger. La région Étranger englobe toutes les activités des entreprises du groupe Migros implantées à l'étranger. Il s'agit pour l'essentiel d'entreprises établies en Allemagne, Angleterre, France, Italie et Amérique du Nord. L'actif à long terme présenté contient les immeubles de placement, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à la date de clôture respective du bilan.

Informations par régions

mio. CHF	2016			2015		
	Suisse	Étranger	Total	Suisse	Étranger	Total
Total produits réalisés avec des tiers	24'915	2'823	27'738	24'806	2'601	27'406
Actifs à long terme	13'271	739	14'009	13'028	703	13'730

Notes sur le compte de résultat

7. Résultat des opérations des services financiers

mio. CHF	2016	2015
Produits d'intérêts		
Liquidités	2	2
Créances envers les banques	2	2
Créances hypothécaires et autres créances clients	667	704
Titres de l'actif immobilisé	7	9
Total produits d'intérêts	677	717
Charges d'intérêts		
Dettes envers les banques	-51	-65
Dépôts clients et dettes envers les clients	-55	-82
Titres de créances émis	-111	-116
Total charges d'intérêts	-217	-264
Pertes de valeur sur les opérations de crédit¹		
Créances envers les banques	-	-
Créances hypothécaires	-5	-3
Autres créances clients	-20	-11
Total pertes de valeur sur les opérations de crédit	-25	-13
Reprises de pertes de valeur sur les opérations de crédit¹		
Créances envers les banques	-	-
Créances hypothécaires	2	4
Autres créances clients	8	15
Total reprises de pertes de valeur sur les opérations de crédit	10	18
Résultat des opérations sur intérêts	445	458
Produits de commissions		
Créances hypothécaires et autres créances clients	5	6
Opérations sur titres et placements	58	58
Autres opérations de service	40	37
Total produits de commissions	103	101
Charges de commissions	-14	-14
Résultat de commissions	89	88
Résultat sur autres actifs financiers		
Bénéfices (pertes) sur les titres de l'actif circulant	1	-2
Bénéfices (pertes) sur les titres de l'actif immobilisé	-	-
Pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé	-	-
Reprises de pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé	-	-
Produits de dividendes sur les titres de l'actif immobilisé	3	3
Écarts de change, nets	32	41
Résultat des autres actifs financiers	37	42
Total résultat des opérations des services financiers	571	588
Présentation dans les comptes annuels du groupe Migros sous:		
Produits des services financiers	817	861
Charges pour services financiers	-246	-272
Total résultat des opérations des services financiers	571	588

¹ Sur créances hypothécaires et autres créances clients, ainsi que créances envers les banques.

Malgré un total du bilan plus élevé, les taux d'intérêt continuellement à la baisse ont causé une baisse du résultat des opérations d'intérêts. Les pertes de valeur et reprises de pertes de valeur se situent dans une marge de fluctuation de longue durée.

8. Autres produits d'exploitation

mio. CHF	2016	2015
Contributions publicitaires	44	47
Prestations à soi-même comptabilisées à l'actif (immobilisations corporelles, logiciels)	29	21
Bénéfices sur cessions des		
↳ Immeubles de placement	6	4
↳ Immobilisations corporelles	20	6
↳ Immobilisations incorporelles	-	3
↳ Participations	0	1
Autres produits d'exploitation	274	264
Total autres produits d'exploitation	374	345

Les autres produits d'exploitation englobent les produits issus d'activités secondaires régulières. Ces produits comportent des subventions publiques d'un montant de 4 mio. CHF (2015: 5 mio. CHF). Les autres formes d'aides publiques dont a directement bénéficié le groupe Migros s'élèvent à 1 mio. CHF (2015: 1 mio. CHF). À la date de clôture du bilan, il n'existait ni condition non remplie ni autre incertitude pouvant impacter le résultat relativement aux aides publiques saisies.

De plus, le badwill de 6 mio CHF résultant des acquisitions réalisées en 2016 est inclus dans les autres produits d'exploitation (voir annexe 39).

9. Charges de matières et de services

mio. CHF	2016	2015
Charges de matières et de services	15'717	15'681
Variation des stocks	45	-7
Total charges de matières et de services	15'762	15'674

Les charges de matières et de services comportent des subventions publiques au profit des industries Migros (principalement des remboursements de droits de douane et de la ristourne sur le lait), d'un montant de 8 mio. CHF (2015: 9 mio. CHF) comptabilisées en diminution de charges. À la date de clôture du bilan, il n'existait pas d'autre forme d'aides publiques dont aurait directement bénéficié le groupe Migros. À la date de clôture du bilan, il n'existait ni condition non remplie ni autre incertitude pouvant impacter le résultat relativement aux aides publiques saisies.

10. Charges de personnel

mio. CHF	Annexe	2016	2015
Salaires et traitements		4'520	4'397
Charges de prévoyance	33	456	436
Assurances sociales et autres prestations sociales		549	531
Autres charges de personnel		248	245
Total charges de personnel		5'774	5'609

En 2016, les entreprises Migros ont consenti des augmentations de salaires – individuelles et au mérite – de 0 % à 0.5 % en accord avec les partenaires sociaux. L'augmentation des salaires et traitements par rapport à l'année précédente se justifie par l'expansion de certaines sociétés. Après ajustement correspondant aux acquisitions, le nombre de postes à plein temps a augmenté (31 décembre 2016: 74'161; 31 décembre 2015: 71'658).

Les autres charges de personnel incluent entre autres les dépenses relatives aux cadeaux d'ancienneté et les formations destinées aux collaborateurs.

Les charges de personnel comportent des subventions publiques d'un montant de 0.2 mio. CHF (2015: 0.1 mio. CHF) comptabilisées en diminution de charges.

11. Amortissements

mio. CHF	Annexe	2016	2015
Immeubles de placement	25		
↳ Amortissements courants		7	7
↳ Pertes de valeur		0	–
↳ Reprises de pertes de valeur		–	–
Total amortissements immeuble de placement		7	7
Immobilisations corporelles	26		
↳ Amortissements courants		1'092	1'115
↳ Pertes de valeur		22	49
↳ Reprises de pertes de valeur		–0	–0
Total amortissements immobilisations corporelles		1'114	1'164
Immobilisations incorporelles	27		
↳ Amortissements courants		168	157
↳ Pertes de valeur		81	5
↳ Reprises de pertes de valeur		–	–
Total amortissements immobilisations incorporelles		248	162
Autres actifs			
↳ Amortissements courants		–	–
↳ Pertes de valeur		0	–0
↳ Reprises de pertes de valeur		–	–
Total amortissements autres actifs		0	–0
Total amortissements			
↳ Amortissements courants		1'266	1'279
↳ Pertes de valeur		103	53
↳ Reprises de pertes de valeur		–0	–0
Total amortissements		1'370	1'332

12. Autres charges d'exploitation

mio. CHF	2016	2015
Charges locatives et droits de superficie	832	816
Pertes sur cessions des		
↳ Immeubles de placement	0	0
↳ Immobilisations corporelles	2	6
↳ Immobilisations incorporelles	0	-
↳ Participations	6	-0
Entretien	430	416
Énergie et consommables	479	490
Publicité	647	616
Administration	369	401
Autres charges d'exploitation	909	793
Total autres charges d'exploitation	3'675	3'537

Les autres charges d'exploitation comprennent notamment des charges pour des prestations de services liées à l'informatique, à la logistique et aux transports, ainsi que des taxes, droits, impôts réels et impôts sur le capital.

13. Produits financiers et charges financières

mio. CHF	2016	2015
Produits financiers		
Produits d'intérêts		
Liquidités	2	2
Créances envers les banques	0	1
Titres de l'actif immobilisé	5	7
Prêts	3	2
Autres produits d'intérêts	1	1
Total produits d'intérêts	10	14
Résultat des autres actifs financiers		
Bénéfices / (pertes) sur les titres de l'actif circulant	7	29
Bénéfices / (pertes) sur les titres de l'actif immobilisé	0	19
Produits de dividendes sur les titres de l'actif immobilisé	1	2
Écarts de change, nets	1	-26
Total résultat des autres actifs financiers	9	25
Reprises de pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé et les créances envers les banques		
Titres de l'actif immobilisé	-	12
Prêts	0	0
Créances envers les banques	-	-
Total reprises de pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé et les créances envers les banques	0	12
Pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé et les créances envers les banques		
Titres de l'actif immobilisé	-1	-23
Prêts	-1	-0
Créances envers les banques	-	-
Abandons de créances	-2	-0
Total pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé et les créances envers les banques	-4	-24
Total produits financiers	16	28
Charges financières		
Charges d'intérêts		
Dettes envers les banques	-3	-4
Titres de créances émis	-3	-3
Autres dettes financières	-0	-0
Leasing financier	-7	-8
Ajustements de l'actualisation des provisions	-0	-0
Autres charges d'intérêts	-19	-38
Total charges d'intérêts	-32	-54
Autres charges financières	-7	-7
Total charges financières	-40	-61

14. Impôts sur le résultat

mio. CHF	2016	2015
Charges d'impôts courants sur le résultat	211	221
Impôts courants sur le résultat d'exercices antérieurs	6	-1
Total impôts courants sur le résultat	217	220
Charges/(Produits) d'impôts différés sur le résultat	-5	-59
Modification des taux d'impôt	14	-5
Total impôts différés sur le résultat	10	-64
Total impôts sur le résultat	227	155

Rapprochement entre la charge d'impôts attendue et la charge d'impôts effective

mio. CHF	2016	2015
Résultat avant impôts sur le résultat	890	947
Taux d'impôt moyen pondéré	20.3 %	20.2 %
Impôts sur le résultat attendus	181	191
Origines des différences en plus/ en moins		
↳ Charges fiscalement non déductibles	8	7
↳ Produits fiscalement non imposables (y compris produits des participations)	-24	-76
↳ Utilisation de pertes fiscales reportées non comptabilisées à l'actif	-4	-1
↳ Renonciation à l'activation d'actifs d'impôt différé sur les pertes de l'exercice	35	35
↳ Amortissements/Pertes de valeur des goodwill non déductibles	12	12
↳ Impôts sur les plus-values immobilières (modèle zurichois)	-	0
↳ Modification des taux d'impôt	14	-5
↳ Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	6	-1
↳ Autres effets	-1	-7
Total impôts effectifs sur le résultat	227	155
Taux effectif d'imposition sur le résultat	25.5 %	16.4 %

En 2016, la charge d'impôts attendue sur le résultat a différé de -46 mio. CHF (année précédente: +36 mio. CHF) par rapport à la charge d'impôts effective sur le résultat. L'augmentation du taux fiscal pondéré du groupe de 20.2 % à 20.3 % reste dans des proportions de variation normales. Les produits exonérés d'impôts en 2015 incluent une reprise pour pertes de valeur sur les impôts différés actifs.

Évolution des passifs d'impôt différé sur le résultat (nets)

mio. CHF	2016	2015
État au 1^{er} janvier	1'353	1'379
Variation du périmètre de consolidation	7	36
Comptabilisation par compte de résultat	10	-64
Écarts de change	-1	3
État au 31 décembre (net)	1'369	1'353

Les actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat comptabilisés au bilan du groupe se composent des rubriques suivantes:

mio. CHF	Actifs d'impôt différé sur le résultat		Passifs d'impôt différé sur le résultat	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Origines des impôts différés sur le résultat				
Liquidités	–	–	–	–
Créances	1	1	13	23
Stocks	0	0	124	116
Immobilisations corporelles	8	4	733	691
Immobilisations incorporelles	4	4	73	90
Autres actifs financiers	1	1	54	42
Pertes fiscales reportées	196	169	–	–
Autres actifs	0	0	119	109
Dettes de prévoyance	1	1	1	1
Dettes financières	24	24	–	–
Autres dettes	7	6	378	378
Total	242	209	1'494	1'450
Dépréciations	–118	–113		
Compensation	–55	–47	–55	–47
Total impôts différés sur le résultat au bilan	70	49	1'440	1'402

Les passifs d'impôt différé sur le résultat sur les autres dettes résultent principalement de la différence de traitement des dépréciations forfaitaires pratiquées par les Services financiers selon la législation bancaire et les Swiss GAAP RPC.

Les actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat sont compensés s'il existe un droit de compenser les créances des passifs d'impôt courant avec les dettes d'impôt courant, et si les impôts sur le résultat portent sur la même entité fiscale.

Les passifs d'impôt différé sur le résultat sur les bénéfices non distribués de sociétés du groupe ne sont pas pris en compte car les versements de dividendes, provenant principalement de sociétés suisses, bénéficient de la réduction pour participation.

Composition des pertes fiscales reportées non encore utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé sur le résultat n'a été comptabilisé:

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Échéance dans 1 an	22	15
Échéance dans 2 ans	19	22
Échéance dans 3 ans	68	18
Échéance dans 4 ans	31	61
Échéance dans 5 ans	31	38
Échéance dans 6 ans et plus	220	138
Imprescriptibles	167	221
Total des pertes fiscales reportées non utilisées	557	512

Les actifs d'impôt différé issus de pertes fiscales reportées ne peuvent être pris en compte que si des résultats imposables futurs seront suffisants pour imputer les pertes fiscales reportées. L'évaluation de leur comptabilisation à l'actif repose sur l'évolution attendue des affaires, ainsi que sur l'existence de possibilités d'économies fiscales. L'augmentation des pertes fiscales reportées non encore utilisées, pour lesquelles aucun actif d'impôt différé sur le résultat n'a été comptabilisé, s'explique par les futures pertes reportées des entreprises en restructuration, ainsi que par la réévaluation des pertes reportées comptabilisées à l'actif. L'utilisation de ces pertes reportées est réévaluée chaque année.

15. Charges à buts culturels, sociaux et politico-économiques

Les prestations fournies dans le cadre du Pour-cent culturel Migros correspondent à un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie. Avec ses institutions, ses projets et ses activités, Migros permet à une population plus large d'accéder aux prestations culturelles et sociales. Les montants par domaine se répartissent comme suit:

mio. CHF	2016	2015
Culture	32	29
Formation	60	61
Société	7	9
Loisirs	11	9
Économie	3	3
Administration	7	8
Charges particulières	-	-
Total charges à buts culturels, sociaux et politico-économiques	120	120

Le financement de cet engagement est ancré dans les statuts et dans les règlements des coopératives (y compris de la FCM). Celles-ci sont tenues de consacrer sur une moyenne de quatre ans au moins 0.5 % (FCM 0.33 %) de leur chiffre d'affaires de commerce de détail à des fins culturelles, sociales et de politique économique. Ainsi, une part des fonds est utilisée pour soutenir les écoles-clubs. Ces charges sont comprises dans les charges d'exploitation. Selon les Swiss GAAP RPC, les insuffisances de dépenses sur une période de quatre ans ne sont pas considérées comme une dette et les excédents de dépenses ne sont pas considérés comme une créance.

Des provisions sont donc constituées uniquement pour les engagements de dépenses ou de prestations envers des tiers existant à la clôture. Les dispositions statutaires et réglementaires sont respectées par la constitution de la «réserve de bénéfices du Pour-cent culturel». À celle-ci figurent les insuffisances de dépenses au titre des prestations du Pour-cent culturel qui devront être rattrapées au cours des années suivantes.

Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel

mio. CHF	2016	2015
Charges minimales	112	112
Charges effectives	120	120
Excès / (Insuffisance) des charges de l'exercice	8	8
Excès / (Insuffisance) des charges sur la période de quatre ans	32	36
Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel au 31 décembre	-	-

Lors de l'exercice 2016, le montant des dépenses effectuées par le groupe Migros dans le cadre du Pour-cent culturel a été supérieur de 8 mio. CHF au minimum prévu par les statuts. En 2016, aucune réserve de bénéfices du Pour-cent culturel n'a été constituée.

La réserve de bénéfices du Pour-cent culturel est une composante des réserves de bénéfices.

16. Activités commerciales destinées à être abandonnées

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Paramètres pour branches d'activité abandonnées au cours de l'exercice		
Produits nets des livraisons et prestations	-	-
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat (EBIT)	-	-
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	-	-

Au 31.12.2016 et au 31.12.2015, aucune activité commerciale n'a été abandonnée.

Notes sur le bilan

17. Liquidités

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Avoirs en caisse, en comptes de chèques postaux et en banques	6'369	5'826
Fonds à terme d'une échéance d'origine de 90 jours au maximum	121	103
Total liquidités	6'490	5'929

18. Créances hypothécaires et autres créances clients

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Selon le type d'engagement		
Créances hypothécaires		
↳ Immeubles d'habitations	31'533	30'041
↳ Bâtiments administratifs et commerciaux	1'051	1'220
↳ Artisanat et industrie	1'530	1'463
↳ Autres créances hypothécaires	118	868
Autres créances clients	2'319	2'518
Total créances hypothécaires et autres créances clients (brutes)	36'550	36'110
Pertes de valeur	-66	-63
Total créances hypothécaires et autres créances clients	36'484	36'048
Selon le type de sûreté		
Couvertures hypothécaires	34'353	33'718
Couvertures par titres	8	10
Cautions ou autres couvertures	111	120
Sans couverture	2'078	2'263
Total créances hypothécaires et autres créances clients (brutes)	36'550	36'110
Pertes de valeur	-66	-63
Total créances hypothécaires et autres créances clients	36'484	36'048

La demande persistante de crédits immobiliers a provoqué une hausse de 0.4 mia. CHF des créances hypothécaires et des créances clients.

Variation des dépréciations cumulées

mio. CHF	2016			2015		
	Créances hypothécaires	Autres créances clients	Total	Créances hypothécaires	Autres créances clients	Total
État au 1^{er} janvier	13	50	63	17	66	82
Variation du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–
Pertes de valeur	5	20	25	3	11	13
Reprises de pertes de valeur	–2	–8	–10	–4	–15	–18
Sorties	–2	–10	–12	–3	–12	–15
Écarts de change	–	–	–	–	–	–
État au 31 décembre	13	52	66	13	50	63

Les opérations de crédit des Services financiers sont pour l'essentiel effectuées sur une base garantie et sur le marché suisse de l'immobilier; l'octroi de crédits tient compte de marges de prudence sur le montant des prêts.

Les pertes de valeur et reprises de pertes de valeur dans les opérations de crédit sont soumises à de grandes fluctuations d'année en année. En moyenne sur une longue durée, les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur sont conformes à l'usage de la branche.

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Hypothèques gagées pour la Banque de Lettres de Gage	7'481	7'128
Prêts de la Banque de Lettres de Gage	5'118	5'151

19. Créances de livraisons et prestations et autres créances

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Créances de livraisons et prestations	774	727
Autres créances	187	162
Total créances de livraisons et prestations et autres créances (brutes)	961	889
Dépréciations	–27	–27
Total créances de livraisons et prestations et autres créances	933	862

Les autres créances englobent notamment des demandes de restitution de taxes sur la valeur ajoutée, des créances d'impôts anticipés, des créances envers les sociétés de cartes de crédit et des cautions.

Variation des dépréciations cumulées

mio. CHF	2016	2015
État au 1^{er} janvier	-27	-27
Variation du périmètre de consolidation	-0	-1
Pertes de valeur	-5	-7
Reprises de pertes de valeur	4	3
Sorties	1	3
Écarts de change	0	1
État au 31 décembre	-27	-27
Créances gagées	-	-

La constitution et la reprise, dans le compte de résultat, des provisions pour pertes sur créances de livraisons et prestations et autres créances sont comptabilisées et présentées dans les autres charges d'exploitation.

20. Stocks

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Matières premières, fournitures et matériels d'exploitation	461	469
Produits en cours	70	63
Produits finis	312	325
Marchandises	1'944	1'916
Stocks obligatoires	26	23
Total stocks (bruts)	2'812	2'796
Pertes de valeur	-249	-277
Total stocks	2'563	2'519
Stocks mis en gage	-	-

Les stocks de marchandises ont un niveau stable. Les corrections de valeurs ont légèrement diminué par rapport à la valeur brute.

21. Autres actifs financiers

mio. CHF	Instrument finan- ciers dérivés pour détention à des fins de transaction	Titres de l'actif circulant	Titres de l'actif immobilisé	Prêts	Total
<i>Annexe</i>	24	22	23		
État au 1^{er} janvier 2016	5	138	1'084	133	1'359
Variation du périmètre de consolidation	–	0	0	6	6
Entrées	2	49	79	114	244
Variations de valeur par compte de résultat	36	6	14	–0	56
Reclassements	–	–	–	–	–
Sorties	–27	–84	–162	–75	–349
Écarts de change	–0	–0	–0	–0	–0
État au 31 décembre 2016	16	108	1'014	178	1'316
Pertes de valeur cumulées					
État au 1^{er} janvier 2016			–1	–3	–5
Variation du périmètre de consolidation			–	2	2
Pertes de valeur			–1	–1	–2
Reprises de pertes de valeur			–	0	0
Reclassements			–	–	–
Sorties			0	0	0
Écarts de change			–	0	0
État au 31 décembre 2016			–2	–2	–4
Valeurs au bilan					
1^{er} janvier 2016	5	138	1'082	129	1'354
31 décembre 2016	16	108	1'012	176	1'312
Informations complémentaires sur les autres actifs financiers					
Autres actifs financiers gagés	–	–	–	–	–

D'autres détails relatifs aux valeurs des autres actifs financiers mentionnés au bilan figurent dans les annexes 22 à 24. D'autres indications relatives aux conséquences du résultat des autres actifs financiers figurent dans l'annexe 7 Résultat des opérations des services financiers et dans l'annexe 13 Produits financiers et charges financières.

mio. CHF	Instrument finan- ciers dérivés pour détention à des fins de transaction	Titres de l'actif circulant	Titres de l'actif immobilisé	Prêts	Total
<i>Annexe</i>	24	22	23		
État au 1^{er} janvier 2015	2	111	1'240	110	1'463
Variation du périmètre de consolidation	–	0	1	1	2
Entrées	–	22	96	264	382
Variations de valeur par compte de résultat	38	5	–0	–1	42
Reclassements	–	31	–71	–	–40
Sorties	–35	–32	–182	–242	–491
Écarts de change	–0	–	–0	–1	–1
État au 31 décembre 2015	5	138	1'084	133	1'359
Pertes de valeur cumulées					
État au 1^{er} janvier 2015			–42	–4	–46
Variation du périmètre de consolidation			0	–	0
Pertes de valeur			–23	–0	–24
Reprises de pertes de valeur			12	0	12
Reclassements			40	–	40
Sorties			13	0	13
Écarts de change			–	0	0
État au 31 décembre 2014			–1	–3	–5
Valeurs au bilan					
État au 1^{er} janvier 2015	2	111	1'198	107	1'417
31 décembre 2014	5	138	1'082	129	1'354
Informations complémentaires sur les autres actifs financiers					
Autres actifs financiers gagés	–	–	–	–	–

22. Titres de l'actif circulant

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Titres de créances		
Cotés en bourse	–	–0
Non cotés en bourse	0	0
Total titres de créances	0	0
Titres de participations		
Cotés en bourse	104	134
Non cotés en bourse	4	3
Total titres de participations	108	137
Total titres de l'actif circulant	108	138

En raison des risques accrus sur le marché des capitaux, le portefeuille des titres de participation cotés en bourse dans l'actif circulant a été réduit.

23. Titres de l'actif immobilisé

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Titres de créances		
Cotés en bourse	814	952
Non cotés en bourse	86	49
Total titres de créances	901	1'001
Titres de participations		
Cotés en bourse	11	6
Non cotés en bourse	103	77
Total titres de participations	114	83
Total titres de l'actif immobilisé (bruts)	1'014	1'084
Dépréciations	–2	–1
Total titres de l'actif immobilisé	1'012	1'082

Le portefeuille de titres de créance de la catégorie Titres de l'actif immobilisé a été réduit par la vente ainsi que par le non-réinvestissement des titres arrivés à échéance, en raison des risques accrus sur le marché des capitaux. L'augmentation des titres de participation non cotés en bourse s'explique principalement par la participation de la Banque Migros à l'augmentation du capital de la Banque des Lettres de Gage à hauteur de 14 mio. CHF.

24. Instruments financiers dérivés

mio. CHF	31.12.2016			31.12.2015		
	Valeurs de remplacement		Montants notionnels	Valeurs de remplacement		Montants notionnels
	positives	negatives		positives	negatives	
Instruments financiers dérivés comptabilisés						
Détention à des fins de transaction						
Instruments de taux	–	0	80	–	1	80
Instruments sur devises	16	1	1'612	5	5	1'105
Couverture des matières premières	0	–	1	–	–	–
Titres de participation	–	–	–	–	–	–
Total instruments financiers dérivés comptabilisés	16	2	1'693	5	6	1'185
Instruments financiers dérivés non comptabilisés						
Pour la couverture des flux de trésorerie						
Instruments de taux	–	–	–	–	–	–
Instruments sur devises	21	7	1'220	24	8	1'206
Couverture des matières premières	0	–	9	–	1	10
Pour couverture de Fair Value						
Instruments de taux	0	31	4'001	–	86	7'750
Instruments financiers dérivés conclus dans le contexte des parties liées						
Instruments sur devises - contrepartie liée ¹	167	51	9'553	96	38	8'494
Instruments sur devises - contrepartie tiers ¹	51	167	9'553	38	96	8'494
Total instruments financiers dérivés non comptabilisés	240	256	24'336	157	228	25'953
Total instruments financiers dérivés	256	258	26'029	162	234	27'138

¹ Contrats sur la couverture de risque de change conclus entre la Fédération des Coopératives Migros et la Caisse de pension Migros avec intégral transfert du risque à une tierce partie.

Les instruments financiers dérivés achetés dans le cadre de la stratégie de couverture par le groupe Migros et remplissant les critères de comptabilité de couverture ne sont pas inscrits au bilan mais sont saisis à leur échéance finale. Sont inscrits au bilan uniquement les couvertures des justes valeurs ainsi que les instruments de couverture ne remplissant pas ou plus les critères de comptabilité de couverture.

La valeur du portefeuille des couvertures des risques de change (couvertures des justes valeurs) inscrites au bilan a augmenté en volume en raison de la hausse des postes du bilan à couvrir en monnaies étrangères.

Concernant les acquisitions d'entreprises, le groupe Migros possède des options lui permettant d'acquérir des parts supplémentaires. Dans le même temps, des droits de vente sont accordés aux contreparties. Les prix de ces droits d'achat et de vente correspondent en règle générale à la valeur de marché à la date d'exercice. C'est pourquoi aucune approche bilancielle n'est présentée.

25. Immeubles de placement

mio. CHF	2016	2015
Valeurs d'acquisition		
État au 1^{er} janvier	519	536
Variation du périmètre de consolidation	-0	3
Entrées		
↳ Achats	12	18
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	-	-
Reclassements de/ vers immobilisations corporelles occupées par leur propriétaire	8	2
Sorties	-12	-39
Écarts de change	-0	-0
État au 31 décembre	528	519
Amortissements et pertes de valeur cumulés		
État au 1^{er} janvier	-157	-156
Variation du périmètre de consolidation	0	-0
Amortissements courants	-7	-7
Pertes de valeur	-0	-
Reprises de pertes de valeur	-	-
Reclassements	1	-1
Sorties	6	6
Écarts de change	0	0
État au 31 décembre	-157	-157
Valeurs au bilan		
1^{er} janvier	363	380
31 décembre	371	363
Informations complémentaires sur les immeubles de placement		
Terrains non bâtis présentés sous la catégorie immeubles de placement		
↳ Valeurs d'acquisition	96	84
↳ Pertes de valeur cumulées	-7	-7
Immeubles de placement en leasing financier	-	-
Revenus locatifs provenant des immeubles de placement	21	19
Charges d'entretien et d'exploitation pour immeubles de placement qui ont généré des revenus locatifs durant la période	8	8
Charges d'entretien et d'exploitation pour immeubles de placement qui n'ont pas généré de revenus locatifs durant la période	3	1
Existence et montant des restrictions en matière de cessibilité	4	5
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immeubles de placement	-	-

26. Immobilisations corporelles

mio. CHF	Terrains non bâtis	Terrains & constructions	Installations techniques & machines	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1^{er} janvier 2016	82	12'211	12'381	1'939	485	27'099
Variation du périmètre de consolidation	–	73	64	4	0	142
Entrées						
↳ Achats	–	414	666	144	370	1'595
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	–	–	1	–	9	10
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations corporelles	1	87	105	81	–274	–
↳ de/vers immeubles de placement	–	–8	–0	–	–	–8
Sorties	–2	–195	–383	–113	–36	–729
Écarts de change	–0	–6	–8	–2	–0	–17
État au 31 décembre 2016	80	12'576	12'826	2'054	554	28'090
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1^{er} janvier 2016	–6	–5'290	–8'071	–1'321	–1	–14'688
Variation du périmètre de consolidation	–	–9	–55	–3	–	–67
Amortissements courants	–	–285	–660	–146	–1	–1'092
Pertes de valeur	–	–16	–4	–2	–	–22
Reprises de pertes de valeur	–	–	0	0	–	0
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations corporelles	–	–1	35	–35	–0	–
↳ de/vers immeubles de placement	–	–1	–0	–	–	–1
Sorties	–	116	376	108	0	600
Écarts de change	–	2	4	1	0	7
État au 31 décembre 2016	–6	–5'484	–8'374	–1'397	–2	–15'262
Valeurs au bilan						
1^{er} janvier 2016	77	6'921	4'311	618	484	12'410
31 décembre 2016	75	7'092	4'452	657	552	12'828
Informations complémentaires sur les immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en leasing financier	–	77	0	1	–	78
Immobilisations corporelles gagées ou en propriété restreinte	–	649	8	0	2	658
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immobilisations corporelles	–	48	5	1	143	197
Remboursements/Indemnités reçus de tiers	–	–	–	–	–	–

Les pertes de valeur comptabilisées en 2016 sont surtout dues aux secteurs Industrie & commerce de gros, qui a procédé à des pertes de valeur d'immobilisations car les bénéfices attendus n'ont pas été atteints.

En 2016, le groupe Migros a reçu des subventions publiques, destinées à des immobilisations corporelles, pour un montant de 1 mio. CHF (2015: 1 mio. CHF) et qui ont été directement déduites des coûts d'acquisition.

mio. CHF	Terrains non bâtis	Terrains & constructions	Installations techniques & machines	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1^{er} janvier 2015	82	11'968	11'951	1'851	387	26'239
Variation du périmètre de consolidation	–	50	34	43	1	127
Entrées						
↳ Achats	0	195	557	116	413	1'281
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	–	0	1	–	7	8
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations corporelles	–	118	161	21	–301	–
↳ de/vers immeubles de placement	–	–2	–0	–	–	–2
Sorties	–	–76	–294	–82	–21	–473
Écarts de change	–0	–42	–28	–10	–2	–82
État au 31 décembre 2015	82	12'211	12'381	1'939	485	27'099
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1^{er} janvier 2015	–6	–5'058	–7'642	–1'232	–1	–13'939
Variation du périmètre de consolidation	–	–4	–21	–23	–	–47
Amortissements courants	–	–310	–668	–138	1	–1'115
Pertes de valeur	–	–0	–39	–10	–	–49
Reprises de pertes de valeur	–	–	0	0	–	0
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations corporelles	–	–0	–0	0	–	–
↳ de/vers immeubles de placement	–	1	0	0	–	1
Sorties	–	68	289	79	0	435
Écarts de change	–	14	10	4	–1	27
État au 31 décembre 2015	–6	–5'290	–8'071	–1'321	–1	–14'688
Valeurs au bilan						
1^{er} janvier 2015	76	6'910	4'309	619	386	12'300
31 décembre 2015	77	6'921	4'311	618	484	12'410
Informations complémentaires sur les immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en leasing financier	–	77	0	2	–	78
Immobilisations corporelles gagées ou en propriété restreinte	–	688	8	0	0	697
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immobilisations corporelles	–	30	12	2	147	190
Remboursements/Indemnités reçus de tiers	–	–	–	–	–	–

Les pertes de valeur comptabilisées en 2015 sont surtout dues aux secteurs Commerce de détail par le canal des coopératives et Commerce de marchandises, qui ont procédé à des pertes de valeur de leurs sites et installations car les bénéfices attendus n'ont pas été atteints.

En 2015, le groupe Migros a reçu des subventions publiques, destinées à des immobilisations corporelles, pour un montant de 1 mio. CHF (2014: 1 mio. CHF) et qui ont été directement déduites des coûts d'acquisition.

27. Immobilisations incorporelles

mio. CHF	Goodwill	Logiciels	Marques, licences, brevets, droits d'édition	Frais de développement	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1^{er} janvier 2016	764	344	777	233	21	2'138
Variation du périmètre de consolidation	34	2	23	–	–	59
Entrées						
↳ Achats	–	19	5	1	21	46
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	–	0	–	–	–	0
Reclassements	–	–5	9	11	–16	–
Sorties	–1	–20	–3	–3	–	–26
Écarts de change	–17	–1	–11	–0	–	–30
État au 31 décembre 2016	780	339	800	243	26	2'188
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1^{er} janvier 2016	–374	–238	–362	–206	–1	–1'181
Variation du périmètre de consolidation	9	–1	–0	–	–	8
Amortissements courants	–56	–30	–68	–14	–0	–168
Pertes de valeur	–51	–1	–29	–	–	–81
Reprises de pertes de valeur	–	–	–	–	–	–
Reclassements	–	–0	0	–	–	–
Sorties	1	20	3	3	–	26
Écarts de change	12	0	6	0	–	19
État au 31 décembre 2016	–459	–250	–450	–217	–1	–1'377
Valeurs au bilan						
1^{er} janvier 2016	390	106	415	27	20	958
31 décembre 2016	321	89	351	26	25	811
Informations complémentaires sur les immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles gagées ou en propriété restreinte	–	–	–	–	–	–
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition d'immobilisations incorporelles						–

Les frais de développement comptabilisés à l'actif comportent principalement les frais de solutions informatiques mises au point en interne (applications, paramétrage de solutions standard).

Les entrées découlant de la variation du périmètre de consolidation proviennent d'acquisitions d'entreprises. Consultez l'annexe 39 pour plus de détails.

Pour les entrées découlant des achats, il s'agit pour la plupart d'investissements dans des systèmes de gestion des marchandises et de logistique, ainsi que dans des systèmes de commerce en ligne.

mio. CHF	Goodwill	Logiciels	Marques, licences, brevets, droits d'édition	Frais de développement	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1^{er} janvier 2015	675	336	676	229	16	1'932
Variation du périmètre de consolidation	92	5	114	–	–	211
Entrées						
↳ Achats	–	25	8	1	15	49
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	–	0	–	–	–	0
Reclassements	–	3	0	7	–10	–
Sorties	–	–23	–4	–5	–0	–32
Écarts de change	–3	–3	–16	0	–	–22
État au 31 décembre 2015	764	344	777	233	21	2'138
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1^{er} janvier 2015	–317	–224	–315	–199	–0	–1'055
Variation du périmètre de consolidation	–	–4	–0	–	–	–4
Amortissements courants	–57	–31	–56	–13	–0	–157
Pertes de valeur	–3	–1	–0	–	–	–5
Reprises de pertes de valeur	–	–	–	–	–	–
Reclassements	–	–1	–	1	–	–
Sorties	–	22	4	5	–	30
Écarts de change	3	2	6	0	–	10
État au 31 décembre 2015	–374	–238	–362	–206	–1	–1'181
Valeurs au bilan						
1^{er} janvier 2015	357	112	360	31	16	877
31 décembre 2015	390	106	415	27	20	957
Informations complémentaires sur les immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles gagées ou en propriété restreinte	–	–	–	–	–	–
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition d'immobilisations incorporelles						–

28. Autres actifs

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Charges payées d'avance	98	92
Immeubles issus de la réalisation de nantissements hypothécaires ¹	2	3
Produits financiers non échus (intérêts courus non échus)	13	13
Comptes de régularisation actifs	139	129
Total autres actifs	252	237

¹ Provenant du secteur Services financiers.

29. Autres dettes financières

mio. CHF	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
Dettes de leasings financiers		116	118
Instruments financiers dérivés	24	2	6
Comptes du personnel		0	0
Comptes de placement du personnel		1'399	1'708
Autres dettes financières		345	22
Total autres dettes financières		1'862	1'855

Les comptes de placement du personnel bénéficient d'un taux préférentiel. Les collaborateurs de la Communauté Migros peuvent déposer des fonds sur les comptes de placement du personnel jusqu'à un plafond de 150'000 CHF, et les retraités de la Communauté Migros jusqu'à un plafond de 50'000 CHF au taux d'intérêt préférentiel. Les fonds supérieurs à 25'000 CHF peuvent être retirés moyennant un préavis de trois mois.

Dettes de leasings financiers

mio. CHF	31.12.2016			31.12.2015		
	Valeur nominale	Actualisation ¹	Valeur actualisée ²	Valeur nominale	Actualisation ¹	Valeur actualisée ²
Durée du contrat						
Jusqu'à un an	12	7	5	11	7	4
Entre un et cinq ans	44	26	18	58	34	24
Plus de cinq ans	161	67	93	157	67	90
Total dettes de leasings financiers	216	100	116	226	108	118

¹ Charges futures de financement.

² Valeur comptable au bilan.

Informations complémentaires sur les leasings financiers

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Loyers conditionnels comptabilisés par résultat	5	5
Palements minimaux futurs attendus au titre de sous-locations	–	–

Les leasings financiers portent principalement sur des contrats de location à long terme pour des biens immobiliers. Parallèlement aux leasings financiers, le groupe Migros a également conclu des contrats de location ou de leasing qui ont été classés en locations simples en raison de leur substance économique. Voir note annexe 36.

30. Dettes de livraisons et prestations et autres dettes

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Dettes de livraisons et prestations	1'692	1'634
Autres dettes	560	847
Comptes de régularisation passifs		
↳ Écolages des écoles-clubs	58	58
↳ Loyers à payer	10	6
↳ Intérêts courus non échus	60	67
↳ Autres comptes de régularisation	282	259
Total dettes de livraisons et prestations et autres dettes	2'662	2'870

Les autres comptes de régularisation comportent notamment les dettes provenant de programmes de fidélisation de la clientèle comme M-Cumulus.

31. Provisions

mio. CHF	Garanties	Restructurations	Contrats déficitaires	Contentieux juridiques	Sinistres assurés	Autres	Total
État au 1^{er} janvier 2015	16	3	23	22	11	49	124
Variation du périmètre de consolidation	0	-	0	-	-	0	1
Constitutions	16	10	7	2	5	20	60
Utilisations	-18	-1	-5	-20	-5	-9	-59
Dissolutions	-0	-1	-0	-1	-3	-9	-15
Actualisations	-	-	0	-	-	0	0
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de change	-0	-	-0	-0	-	-1	-1
État au 31 décembre 2015	14	11	25	3	8	50	111
Dont à court terme	10	5	4	2	4	14	40
État au 1^{er} janvier 2016	14	11	25	3	8	50	111
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	0	-	0	0
Constitutions	15	2	13	5	6	26	67
Utilisations	-18	-7	-6	-1	-4	-19	-54
Dissolutions	-0	-1	-2	-1	-1	-3	-8
Actualisations	-	-	0	-	-	0	0
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de change	-0	-	-0	-0	-	-1	-1
État au 31 décembre 2016	11	5	31	5	10	54	116
Dont à court terme	8	5	4	2	4	9	32

Au total, les provisions au 31 décembre 2016 sont légèrement supérieures à celles au 31 décembre 2015.

Les provisions pour restructuration ont diminué au cours de l'exercice 2016, en raison de leur utilisation, en particulier pour Magazine zum Globus.

Les provisions pour contrats déficitaires concernent dans une large mesure des biens pris en location par les coopératives.

Les sinistres couverts comportent des obligations pour lesquelles une assurance existe (comme des prétentions en responsabilité civile et des dommages de transport).

Les provisions pour contentieux juridiques sont légèrement supérieures à celles de l'année précédente.

Les autres provisions sont de nature diverse.

32. Titres de créances émis

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Emprunts obligataires	150	150
Emprunts sur cédules hypothécaires ¹	5'118	5'151
Obligations de caisse ¹	764	869
Placements privés	–	–
Total titres de créances émis	6'032	6'170
Dont chirographaires	–	–

¹ Issus du secteur Services financiers.

Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, aucun retard de paiement ni aucune violation de contrat pour les titres de créances émis n'ont été constatés.

Détail des emprunts obligataires émis

mio. CHF	Numéro de valeur	Année d'émission	Taux d'int.		Devise	Échéance	Valeur nominale
			nominal	Taux d'int. effectif			
Fédération des coopératives Migros	11'760'647	2011	2.00 %	2.08 %	CHF	03.05.2017	150
Total emprunts obligataires							150

Pendant l'exercice en cours, aucun emprunt obligataire n'a été émis ou remboursé.

33. Actifs et dettes sur avantages du personnel

Les collaborateurs du groupe Migros bénéficient de divers régimes de prévoyance. La majeure partie des collaborateurs du Groupe Migros sont assurés auprès d'une institution de prévoyance suisse basée sur la primauté des prestations. Les collaborateurs assurés en Suisse sont assurés dans le cadre de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) contre les risques vieillesse, décès et invalidité par diverses institutions de prévoyance autonomes d'un point de vue juridique. Les institutions de prévoyance les plus importantes sont la caisse de pension Migros, la Fondation de VORSORGE in globo M (anciennement la caisse de pension des entreprises Globus), la caisse de pension Denner et la fondation de prévoyance Travel.

Ces institutions de prévoyance sont des fondations juridiquement séparées du groupe Migros et dont les organes de direction se composent à parts égales de représentants de l'employeur et de représentants des employés. Les organes de direction définissent entre autres la hauteur des prestations de prévoyance, ainsi que la stratégie de placement des actifs des régimes sur la base d'une étude ALM réalisée périodiquement. Les obligations en matière de prévoyance calculées conformément aux dispositions légales sur la prévoyance constituent la base des études ALM, car elles sont déterminantes pour le calcul des flux de paiements des institutions de prévoyance. Le placement des actifs des régimes se base en outre sur les règlements élaborés par les organes de direction dans le cadre des prescriptions légales en matière de placements. Les comités de placement des organes de direction concernés sont chargés de leur application. La réalisation du placement des actifs est confiée à la direction générale des institutions de prévoyance.

Les prestations des régimes de prévoyance sont nettement supérieures du minimum prescrit par la loi. Lorsqu'un assuré quitte le groupe Migros ou le régime de prévoyance correspondant avant l'atteinte de l'âge de la retraite, les prestations de sortie acquises selon le droit de prévoyance sont transférées à la nouvelle solution de prévoyance de l'assuré. La prestation de sortie comprend, en plus des fonds apportés par l'assuré dans le régime de prévoyance, les cotisations de l'employé, les cotisations de l'employeur et le supplément prescrit par la loi. A l'atteinte de l'âge de la retraite, les assurés peuvent choisir s'ils veulent percevoir leurs prestations sous forme de rente ou de prestation en capital. Selon les dispositions légales en matière de prévoyance, les rentes de vieillesse doivent être adaptées au renchérissement dans le cadre des possibilités financières d'un régime de prévoyance.

Actifs sur avantages du personnel

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Avantages à court terme	20	38
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Réserves de cotisations de l'employeur	610	560
Avantage économique provenant des institutions de prévoyance	-	-
Total actifs sur avantages du personnel	630	598

Réserve de cotisations de l'employeur

mio. CHF	Institutions de prévoyance	Fonds patro- naux / institutions de prévoyance patronale	Total
Valeur nominale			
État au 1^{er} janvier 2016	560	-	560
Constitution de réserves de cotisations de l'employeur	54	-	54
Usage de réserves de cotisations de l'employeur	-4	-	-4
Produits d'intérêts	0	-	0
État au 31 décembre 2016	610	-	610
Renonciation d'utilisation accordée			
État au 1^{er} janvier 2016	-	-	-
Renonciation d'utilisation accordée pendant l'exercice en cours	-	-	-
Renonciation d'utilisation supprimée pendant l'exercice en cours	-	-	-
État au 31 décembre 2016	-	-	-
Total réserves de cotisations de l'employeur 31 décembre 2016	610	-	610
Valeur nominale			
État au 1^{er} janvier 2015	492	-	492
Constitution de réserves de cotisations de l'employeur	77	-	77
Usage de réserves de cotisations de l'employeur	-9	-	-9
Produits d'intérêts	0	-	0
État au 31 décembre 2015	560	-	560
Renonciation d'utilisation accordée			
État au 1^{er} janvier 2015	-	-	-
Renonciation d'utilisation accordé pendant l'exercice en cours	-	-	-
Renonciation d'utilisation supprimé pendant l'exercice en cours	-	-	-
État au 31 décembre 2015	-	-	-
Total réserves de cotisations de l'employeur au 31 décembre 2015	560	-	560

L'employeur peut tirer un avantage économique de la réserve de cotisations de l'employeur constituée par les cotisations de prévoyance payées à l'avance par l'employeur, et ce sous forme de réduction des versements de cotisation futurs, si l'employeur n'a pas instauré de renonciation conditionnelle d'utilisation.

Dettes sur avantages du personnel

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Avantages à court terme	247	256
Indemnités de fin de contract de travail	6	8
Avantages postérieurs à l'emploi	130	138
Autres avantages à long terme	435	429
Engagements économiques provenant des institutions de prévoyance	-	-
Total dettes sur avantages du personnel	819	831

Avantage économique / Dette économique issus d'institutions de prévoyance

mio. CHF	Excédent de couverture / découvert		Part économique du groupe Migros		Effet sur le résultat vers exercice précédent et durant exercice courant	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance durant l'exercice	
	31.12.2016	31.12.2016	31.12.2015	2016	2016	2016	2015	
Fonds patronaux / Institutions de prévoyance patronale	-	-	-	-	-	-	-	
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture / découvert	-	-	-	-	-	17	17	
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture	47	-	-	-	-	426	407	
Institutions de prévoyance avec découvert	-	-	-	-	-	-	-	
Plans de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	-	-	14	13	
Total	47	-	-	-	-	456	436	

Les caisses de pension du groupe Migros présentent un excédent de couverture.
Aucun avantage économique futur ne doit être tiré de cet excédent par l'employeur.

mio. CHF	2016		2015	
	Suisse	Étranger	Total	Total
Cotisations de l'employeur				
Cotisations ajustées à la période	438	12	450	427
Cotisations de l'employeur augmentées par les réserves de cotisations de l'employeur	4	-	4	9
Total cotisations de l'employeur	442	12	454	436
Variation réserves de cotisations de l'employeur par l'évolution de la fortune, dépréciations, etc.	0	-	0	0
Cotisations de l'employeur et variation réserves de cotisations de l'employeur	442	12	455	436
Variation part économique du fait de l'excédent de couverture / découvert	-	-	-	-
Variation engagement plans de prévoyance sans actifs propres	-	2	2	0
Charges de prévoyance pour période en cours	442	14	456	436

34. Capital des coopératives

Parts sociales	Parts sociales 10.--	Parts sociales 20.--/30.--/40.--	Total parts sociales
1^{er} janvier 2015	2'155'438	152	2'155'590
Variation des parts sociales	10'806	-12	10'794
31 décembre 2015	2'166'244	140	2'166'384
Variation des parts sociales	16'019	-11	16'008
31 décembre 2016	2'182'263	129	2'182'392

Capital des coopératives en milliers CHF

1^{er} janvier 2015	21'554	3	21'557
Variation du capital des coopératives	108	0	108
31 décembre 2015	21'662	3	21'665
Variation du capital des coopératives	160	0	160
31 décembre 2016	21'822	3	21'825

Capital des coopératives – Dispositions statutaires

Parts sociales: Chaque coopérative émet des parts sociales libellées à son nom.
 Responsabilité: Seul l'actif de la coopérative est engagé pour garantir le passif de la coopérative, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle des coopérateurs.

Autres notes

35. Périodicités du bilan

Le bilan du groupe Migros est structuré en fonction de la liquidité. Le tableau ci-dessous donne une vue d'ensemble des échéances (à court/long terme) des actifs et des dettes:

mio. CHF	31.12.2016			31.12.2015		
	Actif circulant	Actif immobilisé	Total	Actif circulant	Actif immobilisé	Total
ACTIFS						
Liquidités	6'490	–	6'490	5'929	–	5'929
Créances envers les banques	660	–	660	487	200	687
Créances hypothécaires et autres créances clients	8'863	27'621	36'484	9'243	26'805	36'048
Créances de livraisons et prestations	749	–	749	702	–	702
Autres créances	184	0	185	159	1	160
Stocks	2'563	–	2'563	2'519	–	2'519
Autres actifs financiers	238	1'074	1'312	345	1'009	1'354
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	–	92	92	–	88	88
Immeubles de placement	–	371	371	–	363	363
Immobilisations corporelles	–	12'828	12'828	–	12'410	12'410
Immobilisations incorporelles	–	811	811	–	957	957
Actifs sur avantages du personnel	20	610	630	38	560	598
Créances d'impôt courant sur le résultat	41	–	41	37	–	37
Actifs d'impôt différé sur le résultat	–	70	70	–	49	49
Autres actifs	252	–	252	237	–	237
TOTAL ACTIFS	20'059	43'478	63'537	19'696	42'442	62'138

mio. CHF	Engagement à court terme		Total	Engagement à long terme		Total
	Engagement à court terme	Engagement à long terme		Engagement à court terme	Engagement à long terme	
Fonds étrangers						
Dettes envers les banques	288	91	378	130	122	252
Dépôts clients et dettes envers les clients	32'646	–	32'646	31'690	–	31'690
Autres dettes financières	1'402	459	1'862	1'714	141	1'855
Dettes de livraisons et prestations	1'692	–	1'692	1'634	–	1'634
Autres dettes	970	–	970	1'236	–	1'236
Provisions	32	84	116	40	71	111
Titres de créances émis	595	5'437	6'032	488	5'682	6'170
Dettes sur avantages du personnel	252	566	819	260	572	831
Dettes d'impôt courant sur le résultat	128	–	128	155	–	155
Passifs d'impôt différé sur le résultat	–	1'440	1'440	–	1'402	1'402
TOTAL DETTES	38'005	8'077	46'082	37'347	7'989	45'336

36. Locations simples

Le groupe Migros en tant que locataire

À la date de clôture, les échéances des engagements donnés par le groupe Migros au titre de contrats de location simple non résiliables s'établissaient comme suit:

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Durée du bail		
Jusqu'à un an	790	765
Entre un et cinq ans	2'492	2'447
Plus de cinq ans	2'671	2'654
Total engagements futurs au titre des contrats de location simple	5'953	5'866
Paiements minimaux au titre de la location	820	803
Charges de loyers conditionnels	13	15
Produits de contrats de sous-location	-58	-60
Paiements nets aux titres des contrats de location et de sous-location comptabilisés par résultat	775	757
Paiements futurs attendus des contrats de sous-location	271	222

Les paiements au titre des contrats de location simple concernent essentiellement des locations immobilières. Les paiements au titre de contrats de sous-location correspondent à des revenus locatifs que le groupe Migros tire de la sous-location issue de contrats de location simple.

Le groupe Migros en tant que bailleur

À la date de clôture, les paiements minimaux attendus par le groupe Migros de la part des locataires au titre de contrats de location simple non résiliables s'établissaient comme suit:

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Durée du bail		
Jusqu'à un an	229	227
Entre un et cinq ans	571	600
Plus de cinq ans	210	210
Total créances futures au titre des contrats de location simple	1'010	1'037
Produits de loyers conditionnels	6	8

Les engagements reçus au titre de contrats de location simple correspondent aux paiements que le groupe Migros s'attend à recevoir de la part de tiers en tant que produits de location de ses biens immobiliers propres. Figure au poste produits de loyers conditionnels la partie variable indexée des produits locatifs réalisés au cours de l'exercice.

37. Opérations hors bilan

Le groupe Migros et ses filiales sont engagés en permanence dans un certain nombre de litiges juridiques, soit comme défendeur soit comme demandeur. En principe, ces litiges proviennent du cours normal des activités. On ne prévoit pas dans ce contexte des engagements significatifs qui ne puissent pas être couverts par les réserves prévues à cet effet (voir note annexe 31). Depuis la dernière date de clôture, l'administration n'a eu connaissance d'aucun nouveau fait qui pourrait influencer considérablement les comptes annuels 2016. La majeure partie des passifs éventuels provient de l'activité bancaire opérationnelle de la Banque Migros.

Passifs éventuels

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Passifs éventuels de l'activité de Services financiers		
Garanties en sûreté de crédit et équivalents	1	1
Garanties de cautionnements et équivalents	68	74
Engagements de crédit irrévocables non utilisés	618	753
Engagements de versements et d'apports supplémentaires de capitaux	58	51
Total passifs éventuels de l'activité de Services financiers	745	879
Autres passifs éventuels		
Garanties	48	58
Cautionnements	0	1
Autres	54	53
Total autres passifs éventuels	101	112

Les passifs éventuels de l'activité Services financiers se maintiennent dans le contexte des opérations de clients ordinaires et sont inférieurs à ceux de l'exercice précédent. Les autres passifs éventuels comprennent en grande partie les garanties fournies par le groupe Hotelplan dans les activités Voyages et restent au même niveau que celui de l'an dernier.

La FCM a remis une déclaration de patronage d'un montant illimité en faveur de Ferrovio Monte Generoso SA, Capolago.

Actifs éventuels

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Total actifs éventuels	-	-

Aucun actif éventuel n'existait au 31 décembre 2016.

Placements fiduciaires

mio. CHF	31.12.2016	31.12.2015
Placements fiduciaires auprès de banques tierces pour le compte de clients	2	9

Les placements fiduciaires sont des actifs financiers que la Banque Migros place auprès de banques tierces à la demande de ses clients. La Banque Migros n'est pas responsable en cas de défaillance de la banque tierce et les placements financiers ne peuvent être saisis par les créanciers.

38. Informations relatives aux parties liées

31.12.2016

mio. CHF	Sociétés associées	Coentreprises	Personnes clés ¹	Caisses de pension	Autres parties liées ²	Total
Bilan						
Liquidités	-	-	-	-	1	1
Créances hypothécaires et autres créances clients	36	-	9	-	-	45
Créances de livraisons et prestations	1	0	-	-	0	1
Autres créances	0	-	-	0	2	2
Autres actifs financiers	12	2	-	-	95	109
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	2	-	2
Dépôts clients et dettes envers les clients	-3	-	-	-20	-0	-23
Autres dettes financières	-	-	-	-1	-2	-4
Dettes de livraisons et prestations	-1	-	-	-	-0	-1
Autres dettes	-	-	-	-328	-12	-340
Provisions	-1	-	-	-	-	-1
Compte de résultat						
Produits nets de livraisons et prestations	15	0	0	3	1	19
Autres produits d'exploitation	0	0	-	1	5	5
Résultat des services financiers	0	-	0	-	-	1
Charges des services financiers	-0	-	-	-0	-0	-0
Charges de matières et de services	-3	-2	-2	-6	-2	-15
Autres charges d'exploitation	-1	-0	-	-15	-13	-29
Pertes de valeurs comptabilisées	-	-	-	-	-	-
Produits financiers	1	0	-	376	1	377
Charges financières	-1	-	-	-453	-0	-454
Transactions hors bilan						
Garanties données	-	-	-	-	-	-
Engagements de crédit irrévocables	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour l'achat de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
↳ autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-
↳ actifs non courants ³	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour la livraison de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
Engagements donnés au titre des contrats de location simple	-3	-	-	-408	-13	-425
Engagements reçus au titre des contrats de location simple	-	-	-	-	-	-

¹ Font partie des personnes clés les membres de l'administration de la Fédération des coopératives Migros, les directeurs des coopératives et la direction générale de la Fédération des coopératives Migros. Les prestations entre le groupe Migros et les personnes clés ont été effectuées aux conditions du marché pour les administrateurs externes, et aux conditions normales applicables aux collaborateurs pour les personnes clés employées comme collaborateurs.

² Font notamment partie des autres parties liées les fondations comme Eurocentres et les fondations «Im Grünen».

³ Actifs non courants comprennent les immeubles de placements, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles,

La forte baisse des dépôts de clients auprès des caisses de pension est due à un placement réduit de fonds auprès de la Banque Migros car celle-ci calcule désormais également des intérêts négatifs.

Les autres dettes envers les caisses de pension se composent comme les années précédentes des positions de liquidités excédentaires des caisses de pension, que ces dernières ont mises à court terme à la disposition de la Fédération des coopératives Migros.

Les résultats réalisés par le biais des dérivés sur monnaie étrangère conclus avec les caisses de pension sont compris dans les charges financières et les produits financiers. Ces résultats sont lissés par des prestations de services inverses (voir dérivés non inscrits au bilan en relation avec des parties liées à l'annexe 24).

31.12.2015

mio. CHF

	Sociétés associées	Coentreprises	Personnes clés ¹	Caisses de pension	Autres parties liées ²	Total
Bilan						
Liquidités	-	-	-	-	10	10
Créances hypothécaires et autres créances clients	37	-	9	0	0	46
Créances de livraisons et prestations	1	-	-	0	0	1
Autres créances	-	-	-	-	2	2
Autres actifs financiers	13	2	-	-	41	56
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	8	0	8
Dépôts clients et dettes envers les clients	-1	-	-	-203	-0	-204
Autres dettes financières	-	-	-	-	1	1
Dettes de livraisons et prestations	-1	-	-	-	-0	-1
Autres dettes	-	-	-	-288	-9	-297
Provisions	-2	-	-	-	-	-2
Compte de résultat						
Produits nets de livraisons et prestations	15	-	0	-	1	16
Autres produits d'exploitation	0	0	-	0	5	5
Résultat des services financiers	1	-	0	0	0	1
Charges des services financiers	-0	-	-	-0	-0	-0
Charges de matières et de services	-0	-4	-	-0	-0	-4
Autres charges d'exploitation	-1	-	-	-25	-13	-39
Pertes de valeurs comptabilisées	-	-	-	-	-	-
Produits financiers	1	0	-	464	-2	463
Charges financières	-0	-	-	-725	2	-724
Transactions hors bilan						
Garanties données	-	-	-	-	-	-
Engagements de crédit irrévocables	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour l'achat de						
↳ stocks	-	-	2	-	-	2
↳ autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-
↳ actifs non courants ³	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour la livraison de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
Engagements donnés au titre des contrats de location simple	-1	-	-	-357	-10	-368
Engagements reçus au titre des contrats de location simple	-	-	-	-	-	-

¹ Font partie des personnes clés les membres de l'administration de la Fédération des coopératives Migros, les directeurs des coopératives et la direction générale de la Fédération des coopératives Migros. Les prestations entre le groupe Migros et les personnes clés ont été effectuées aux conditions du marché pour les administrateurs externes, et aux conditions normales applicables aux collaborateurs pour les personnes clés employées comme collaborateurs.

² Font notamment partie des autres parties liées les fondations comme Eurocentres et les fondations «Im Grünen».

³ Actifs non courants comprennent les immeubles de placements, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Charges de personnel comptabilisées au titre des personnes clés

mio. CHF	2016	2015
Salaires et traitements	13	13
Charges de prévoyance	2	2
Autres prestations à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Total charges de personnel des personnes clés	15	15

39. Acquisition et cessions de filiales et de domaines d'activité**Acquisition de filiales et de domaines d'activité en 2016**

Juste valeur ¹				Total	
mio. CHF	Annexe	Secteur Commerce de détail par le canal des coopératives	Secteur Industrie & commerce de gros	Secteur Voyage	Total
Liquidités		3	3	14	20
Créances		2	9	0	11
Stocks		0	6	0	6
Autres actifs financiers		9	0	-	9
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		53	18	5	76
Immobilisations incorporelles (hors Goodwill)		1	1	21	24
Actifs d'impôt différé sur le résultat		0	4	-	4
Autres actifs		0	1	5	6
Dettes financières		-21	-11	-	-32
Dettes de livraisons et prestations		-0	-6	-3	-10
Provisions		-0	-0	-	-0
Passifs d'impôt différé sur le résultat		-6	-0	-5	-11
Autres dettes		-13	-8	-17	-38
Entrée actifs nets		28	17	21	66
Parts de minoritaires					-2
Badwill					-6
Goodwill	27				43
Prix d'achat					101
Dont au titre de mise de fonds					-
Dont parts portées avant la date d'acquisition					-4
Liquidités acquises ²					-20
Futures obligations					-
Sortie de fonds nette					77

¹ Juste valeur selon la méthode d'acquisition. Des analyses de juste valeur ont été effectuées pour toutes les rubriques du bilan ; il a été procédé à des réévaluations lorsqu'elles étaient significatives.

² En cas d'apport de capitaux, seules les liquidités antérieures à l'apport de capitaux sont considérées par le groupe comme acquises.

En 2016, le groupe Migros a acquis dans le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives des sociétés et activités commerciales dans le domaine Fitness / Conseil fitness (TC Trainingscenter Thun, Fitnesscenter à Sion, groupe Inline) ainsi que la société immobilière JSL Real Estate avec un nouveau point de vente à Granges-Paccot. Dans le secteur Industrie & commerce de gros, des entreprises des domaines Soins corporels (Ondal France), Traitement de la viande (Gabriel Fleury) et Production de sauces (Idhéal) ont élargi le périmètre de consolidation. Enfin, dans le secteur Voyages, les sociétés Explore Worldwide, prestataire de Soft Adventures, et Regaldiva, expert dans le domaine de la plongée, qui avaient déjà été acquises en 2015, mais n'avaient pas

encore été intégrées en raison des informations de clôture manquantes, ont été pour la première fois intégrées au périmètre de consolidation.

Le groupe Explore ainsi que Regaldive, déjà acquis au 1er décembre 2015 et intégrés pour la première fois au 1er janvier 2016, ont permis depuis de dégager un chiffre d'affaires de 58 mio. CHF. La contribution du groupe Inline, également acquis le 1er janvier 2016, s'élevait à 11 mio. CHF. Ondal France et Idhéal, qui ont élargi le périmètre de consolidation respectivement au 31 juillet 2016 et au 27 septembre 2016, ont permis d'augmenter le chiffre d'affaires du groupe Migros de 30 mio. CHF depuis l'acquisition. La contribution au chiffre d'affaires du groupe Migros des autres sociétés s'élevait depuis l'acquisition à 3 mio CHF. Si les sociétés avaient déjà été acquises au 1er janvier 2016, le chiffre d'affaires du groupe Migros aurait été supérieur de 33 mio. CHF.

Pour les transactions suivantes, les informations de clôture n'étaient soit pas encore disponibles au moment de la validation des comptes du groupe Migros, soit toutes les conditions contractuelles n'étaient pas encore remplies, c'est pourquoi la première inscription du regroupement d'entreprises au bilan n'a pas pu avoir lieu. L'intégration complète dans le groupe Migros ne pourra se faire qu'en 2017:

- Reprise de la société Checkup Center AG Zürich par Medbase AG le 31 octobre 2016, renforçant ainsi le domaine de la prévention de la santé
- Reprise de l'agence de voyages Beo AG à Thoun par Hotelplan le 31 octobre 2016
- Participation majoritaire dans la société Sushi Mania SA, spécialisée dans la cuisine japonaise et la gastronomie asiatique, à Vuadens (canton de Fribourg) avec 110 collaborateurs par Bischofszell Nahrungsmittel AG le 13 décembre 2016

Acquisition de filiales et de domaines d'activité en 2015

Juste valeur ¹		Secteur Commerce de détail par le canal des coopératives	Secteur Industrie & commerce de gros	Secteur Commerce de marchandises	Total
mio. CHF	Annexe				
Liquidités		8	15	16	39
Créances		20	28	46	94
Stocks		3	13	59	75
Autres actifs financiers		1	2	0	2
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		27	46	9	82
Immobilisations incorporelles (hors Goodwill)		4	4	107	115
Actifs d'impôt différé sur le résultat		0	–	0	1
Autres actifs		1	3	1	5
Dettes financières		–33	–13	–47	–93
Dettes de livraisons et prestations		–3	–22	–25	–50
Provisions		–1	–0	–0	–1
Passifs d'impôt différé sur le résultat		–1	–7	–28	–36
Autres dettes		–8	–7	–8	–23
Entrée actifs nets		18	62	132	211
Parts de minoritaires					–45
Goodwill	27				92
Prix d'achat					259
Dont au titre de mise de fonds					–
Dont parts portées avant la date d'acquisition					–61
Liquidités acquises ²					–39
Futures obligations					–1
Sortie de fonds nette					157

¹ Juste valeur selon la méthode d'acquisition. Des analyses de juste valeur ont été effectuées pour toutes les rubriques du bilan; il a été procédé à des réévaluations lorsqu'elles étaient significatives.

² En cas d'apport de capitaux, seules les liquidités antérieures à l'apport de capitaux sont considérées par le Groupe comme acquises.

En 2015, dans le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives, des acquisitions ont été effectuées entre autres dans les domaines Golf (Golf Limpachtal) et Santé (santémed Gesundheitszentren AG) et plusieurs centres de fitness ont été acquis. Dans le secteur Industrie & commerce de gros, il s'agit notamment des acquisitions du groupe Lüchinger + Schmid ainsi que de plusieurs entreprises du domaine Soins corporels et Traitement de la viande. Enfin, le groupe Migros a obtenu, dans le domaine Commerce de marchandises, la majorité du groupe Galaxus, détenu jusqu'ici comme société associée, et a acquis la majorité des actions de Swisstherm AG.

Depuis l'acquisition au 1er avril 2015 et au 1er janvier 2015, Digitec Galaxus et le groupe Lüchinger + Schmid ont réalisé un chiffre d'affaires de 499 mio. CHF et 184 mio. CHF. Les autres sociétés et domaines d'activité ont réalisé un chiffre d'affaires de 114 mio. CHF depuis la date d'acquisition. Si ces acquisitions avaient été effectuées au début de l'exercice, le groupe Migros aurait réalisé pour ces acquisitions un chiffre d'affaires d'environ 1 mia. CHF.

Les informations de clôture étant manquantes pour Explore Worldwide, prestataire de Soft Adventures, et pour Regaldive, expert dans le domaine de la plongée, l'intégration de cette acquisition au 1er décembre 2015 par le groupe Hotelplan n'a pu être effectuée qu'en 2016.

Cessions de filiales et de domaines d'activité en 2016

mio. CHF	Valeur comptable
Liquidités	3
Créances	5
Stocks	0
Autres actifs financiers	1
Immobilisations corporelles	1
Immobilisations incorporelles	0
Autres actifs	3
Dettes financières	-
Dettes de livraisons et prestations	-5
Provisions	-0
Passifs d'impôt différé sur le résultat	-
Autres dettes	-5
Écarts de change	6
Sortie actifs nets	8
Bénéfice tiré de la cession de filiales et de domaines d'activité	-5
Prix de vente	4
Dont abandon de créance vendeur	-
Dont abandon de créance acheteur	-
Liquidités cédées	-3
Règlements différés de prix de vente	-4
Entrée de fonds nette / (Sortie de fonds)	-3

Au cours de l'exercice 2016, le groupe Migros a cédé le secteur d'affaires Italie dans le secteur Voyages (Hotelplan-Italie). La contribution de cette société au chiffre d'affaires jusqu'à la date de la cession, le 31 octobre 2016, s'élevait à 63 mio. CHF.

Lors de l'exercice 2015, le groupe Migros n'a vendu aucune filiale ni aucun domaine d'activité.

40. Cours de conversion des monnaies étrangères

Les cours suivants ont été utilisés pour la conversion en francs suisses (monnaie de présentation) des états financiers des filiales étrangères:

	Cours de clôture au		Cours moyens en	
	31.12.2016	31.12.2015	2016	2015
1 EUR	1.07	1.09	1.09	1.06
1 GBP	1.26	1.48	1.33	1.47
1 USD	1.02	1.00	0.99	0.96

41. Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Après la date de clôture du bilan et jusqu'à l'autorisation de publication des comptes par l'administration de la Fédération des coopératives Migros, aucun événement important n'a eu lieu.

42. Périmètre de consolidation

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Commerce de détail par le canal des coopératives						
Société coopérative Migros Aar	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	5'052.2	M
BEEF2go AG	Berne	CE	Suisse	CHF	100.0	50.0
BOOTCAMP.CH AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
cha chà AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Culinart Gastro AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	4'000.0	100.0
FlowerPower Fitness und Wellness AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Golf Limpachtal Betriebs- und Verwaltungs AG	Buchegg	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
LFS AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
Public Golf Bucheggberg AG	Buchegg	IG	Suisse	CHF	4'004.0	54.4
Shopping-Center Brünnen AG	Berne	IG	Suisse	CHF	918.0	100.0
Shopyland, Shopy AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
TC Training Center Thun AG	Thun	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Time-Out AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
VOI AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Société coopérative Migros Bâle	Bâle	IG	Suisse	CHF	1'690.5	M
Migros Deutschland GmbH	DE-Lörrach	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
Semiba AG	Münchenstein	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Mifu GmbH	Bâle	IG	Suisse	CHF	120.0	100.0
Société coopérative Migros Genève	Carouge	IG	Suisse	CHF	1'325.7	M
Bagros SA	FR-Strasbourg	CE	Étranger	EUR	13'051.0	46.0
Bamica SA	Carouge	IG	Suisse	CHF	300.0	100.0
Centre Balexert SA	Vernier	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
GRANDS PRES DEVELOPPEMENT (GPD) SA ³	Collonge-Bellerive	CE	Suisse	CHF	100.0	50.0
Migros France SAS	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	3'500.0	100.0
M-Loisirs	FR-Neydens	IG	Étranger	EUR	750.0	100.0
NEYDDEVELOPPEMENT SASU	FR-Neydens	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
S.A. Migros en France (SAMEF)	Carouge	IG	Suisse	CHF	8'985.0	100.0
SCI des Voirons	FR-Cranves-Sales	IG	Étranger	EUR	990.9	100.0
SCI M-Etrembières	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SCI M-Thoiry	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SCI Neydloisirs	FR-Neydens	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
Société immobilière du Marché de gros de l'alimentation (SIMGA)	Carouge	CE	Suisse	CHF	2'625.0	42.4
S.R.M. (Société des restaurants Migros S.à.r.l.)	FR-Etrembières	IG	Étranger	EUR	600.0	100.0
Société coopérative Migros Lucerne	Dierikon	IG	Suisse	CHF	1'885.9	M
ONE Training Center AG	Sursee	IG	Suisse	CHF	420.0	100.0
Parkwirtin «Einfache Gesellschaft»	Lucerne	IG	Suisse	CHF	585.1	84.6
Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg	La Tène	IG	Suisse	CHF	1'229.7	M
Au Léopold SA	La Tène	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
AVRY CENTRE SA	Avry	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
JSL Real Estate SA	Avry	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Marin Centre SA	La Tène	IG	Suisse	CHF	17'300.0	100.0
Strega SA	La Tène	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Société coopérative Migros Suisse orientale	Gossau SG	IG	Suisse	CHF	4'103.2	M
Migros Vita AG	Gossau SG	IG	Suisse	CHF	7'620.0	100.0
Medbase AG	Winterthur	IG	Suisse	CHF	2'670.1	100.0
Medbase Romandie SA	Lancy	IG	Suisse	CHF	980.0	64.0
santéméd Gesundheitszentren AG	Winterthur	IG	Suisse	CHF	2'500.0	70.0
Parking Wattwil AG	Wattwil	IG	Suisse	CHF	3'550.0	65.5
Randenbourg-Immobilien AG	Schaffhouse	IG	Suisse	CHF	400.0	78.7
Società Cooperativa fra produttori e consumatori Migros-Ticino	Sant'Antonino	IG	Suisse	CHF	958.0	M

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
ACTIV FITNESS TICINO SA	Sant'Antonino	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Société coopérative Migros Valais	Martigny	IG	Suisse	CHF	794.5	M
Société coopérative Migros Vaud	Ecublens	IG	Suisse	CHF	1'521.9	M
Kornhof Sàrl	Ecublens	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Parking des Remparts SA	La Tour-de-Peilz	CE	Suisse	CHF	3'600.0	33.3
Parking Pully Centre SA	Pully	CE	Suisse	CHF	4'409.0	28.0
Société coopérative Migros Zurich	Zurich	IG	Suisse	CHF	3'263.7	M
ACTIV FITNESS AG	Stäfa	IG	Suisse	CHF	650.0	100.0
Ospena Group SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	2'500.0	100.0
Marinello AG in Liquidation	Zurich	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
GMZ Deutschland Holding GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	20'000.0	100.0
KAIMUG GmbH	DE-Munich	CE	Étranger	EUR	32.2	35.0
Migros Freizeit Deutschland GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	1'000.0	100.0
INLINE Unternehmensberatung für Fitness- und Wellnessanlagen GmbH	DE-Dorsten	IG	Étranger	EUR	25.6	100.0
INLINE private Akademie für berufliche Bildung GmbH	DE-Dorsten	IG	Étranger	EUR	26.0	100.0
INJOY quality cooperation GmbH	DE-Dorsten	IG	Étranger	EUR	25.6	100.0
VitamIN M GmbH	DE-Dorsten	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0
WINstitut für Berufs- und Weiterbildung GmbH	DE-Dorsten	IG	Étranger	EUR	25.0	51.0
tegut... gute Lebensmittel GmbH & Co. KG	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	1'000.0	100.0
tegut... Holding GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	20'000.0	100.0
tegut... Immobilien GmbH	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	1'636.2	100.0
tegut... Logistik GmbH & Co. KG	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	1'005.5	100.0
tegut... Vertriebs GmbH & Co. Handels KG	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
tegut... Verwaltungs GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
Fédération des coopératives Migros Détenue par les sociétés coopératives régionales Migros	Zurich	IG	Suisse	CHF	15'000.0	100.0
Crempesso AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Migros Beteiligungen AG	Rüschlikon	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Migros (Hong Kong) Ltd.	HK-Kowloon	IG	Étranger	HKD	100.0	100.0
Migros Consulting Services (Shenzhen) Co. Ltd.	CN-Shenzhen	IG	Étranger	CNY	626.0	100.0
Migros Liegenschaften GmbH	DE-Lörrach	IG	Étranger	EUR	5'120.0	100.0
Migros-Verteilbetrieb Neuendorf AG	Neuendorf	IG	Suisse	CHF	4'500.0	100.0
Migros Verteilzentrum Suhr AG	Suhr	IG	Suisse	CHF	35'000.0	100.0
Ryffel Running AG	Berne	IG	Suisse	CHF	60.0	100.0
Sportxx AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
SSP-Informatik AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0

Commerce de marchandises

Denner AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	15'000.0	100.0
DEPOT CH AG	Winterthur	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
EG Dritte Kraft AG	Zoug	IG	Suisse	CHF	600.0	100.0
Ex Libris AG	Dietikon	IG	Suisse	CHF	3'000.0	100.0
Gries Deco Holding GmbH	DE-Niedernberg	IG	Étranger	EUR	63.0	90.0
Gries Deco Company GmbH	DE-Niedernberg	IG	Étranger	EUR	51.0	90.0
DEPOT Handels GmbH	AT-Vienne	IG	Étranger	EUR	35.0	90.0
Gries Deco Buying HK Ltd.	CN-Hongkong	IG	Étranger	HKD	25.0	90.0
digitec AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	70.0
Digitec Galaxus AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	240.0	70.0
Digitec Galaxus d.o.o. Beograd-Stari Grad	SRB-Belgrad-Stari Grad	IG	Étranger	RSD	0.1	70.0

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Galaxus AG	Wohlen AG	CE	Suisse	CHF	360.0	70.0
Dolphin France SAS (Probikeshop)	FR-Saint Etienne	IG	Étranger	EUR	226.0	51.0
E-PROCALL SASU	FR-Saint Etienne	IG	Étranger	EUR	50.0	51.0
E-PROLOG SASU	FR-Saint Priest	IG	Étranger	EUR	100.0	51.0
Interio AG	Dietikon	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Le Shop S.A.	Ecublens	IG	Suisse	CHF	4'500.0	96.2
Magazine zum Globus AG	Spreitenbach	IG	Suisse	CHF	33'000.0	97.7
m-way ag	Opfikon	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
moso GmbH	AT-Innsbruck	CE	Étranger	EUR	35.0	49.0
Sharoo AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	1'633.2	59.2
Migrol AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	52'000.0	100.0
Swisstherm AG	Rapperswil	IG	Suisse	CHF	400.0	90.0
Widmer AG Brenn- und Treibstoffe	Oftringen	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
migrolino AG	Suhr	IG	Suisse	CHF	6'000.0	100.0
cevastore GmbH	Suhr	IG	Suisse	CHF	50.0	100.0
OWiba AG	Bolligen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
lba AG	Bolligen	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Office World AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Tramondi Büro AG	Hägendorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0

Industrie & commerce de gros

Aproz Sources Minérales SA	Nendaz	IG	Suisse	CHF	850.0	97.5
Atlante S.r.l.	IT-Casalecchio di Reno	CE	Étranger	EUR	1'000.0	20.0
Bischofszell Nahrungsmittel AG	Bischofszell	IG	Suisse	CHF	6'000.0	100.0
gastina GmbH	AT-Frastanz	IG	Étranger	EUR	2'236.3	100.0
Chocolat Frey AG	Buchs AG	IG	Suisse	CHF	4'000.0	100.0
Chocolat Frey Canada Ltd	CA-Vancouver	IG	Étranger	CAD	8'748.9	100.0
Oak Leaf Confections Co	CA-Halifax	IG	Étranger	CAD	356.1	100.0
Chocolat Frey USA Ltd	US-Delaware	IG	Étranger	USD	10'988.8	100.0
Chocolat Frey US Real Estate LLC	US-Buffalo	IG	Étranger	USD	-	100.0
SweetWorks Confections LLC	US-Delaware	IG	Étranger	USD	-	100.0
Swiss Industries GmbH	Birsfelden	IG	Suisse	CHF	20.0	100.0
Delica AG	Birsfelden	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Total Capsule Solutions S.A	Stabio	IG	Suisse	CHF	100.0	83.0
Delica Spain S.L.	ES-Barcelona		Étranger	EUR	100.0	100.0
Estavayer Lait SA	Estavayer-le-Lac	IG	Suisse	CHF	3'500.0	100.0
Financière du Solimont SAS	FR-Hochfelden	IG	Étranger	EUR	600.8	72.1
Idhéal SAS	FR-Hochfelden	IG	Étranger	EUR	2'500.0	72.1
Schwyzzer Milchhuus AG	Ingenbohl	CE	Suisse	CHF	4'500.0	34.0
Jowa AG incluant unités de production	Volketswil	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
Hug Bäckerei AG	Lucerne	CE	Suisse	CHF	1'000.0	25.0
Jowa France S.A.R.L.	FR-Thoiry	IG	Étranger	EUR	750.0	100.0
Mibelle AG	Buchs AG	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Mibelle Future Consumer Products AG	Buchs AG	CE	Suisse	CHF	200.0	50.0
Mibelle Ltd.	UK-Bradford	IG	Étranger	GBP	1'000.1	100.0
QBC Group Holdings Ltd.	GB-Wokingham	IG	Étranger	GBP	0.2	51.0
QBC Holdings Ltd.	GB-Wokingham	IG	Étranger	GBP	1.0	51.0
The Quantum Beauty Company Ltd.	GB-Wokingham	IG	Étranger	GBP	0.3	51.0
Absolute Beauty Solutions Ltd.	GB-Wokingham	IG	Étranger	GBP	0.2	51.0
Ondal France S.à.r.l	FR-Sarreguemines	IG	Étranger	EUR	1'000.0	100.0

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Micarna SA incluant Micarna AG, antenne de Bazenheid	Courtepin	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
Centravo Holding AG	Zurich	CE	Suisse	CHF	2'040.0	29.2
Favorit Geflügel AG	Lyss	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
Gabriel Fleury SA	Sierre	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
KM Seafood GmbH	DE-Schirgiswald-Kir- schau	IG	Étranger	EUR	25.0	50.0
Mérat & Cie. AG	Berne	IG	Suisse	CHF	50.0	100.0
Rudolf Schär AG	Thal	IG	Suisse	CHF	960.0	100.0
Schlachtbetrieb St. Gallen AG	Gossau SG	CE	Suisse	CHF	9'000.0	46.2
Stauss Geflügel GmbH	DE-Ertingen	IG	Étranger	EUR	125.0	80.0
Swiss Value Food GmbH	DE-Meersburg	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0
TMF Extraktionswerk AG	Kirchberg SG	CE	Suisse	CHF	1'200.0	15.0
Midor AG	Meilen	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Mifa AG Frenkendorf	Frenkendorf	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Mifroma SA	Ursy	IG	Suisse	CHF	3'000.0	100.0
Bergsenn AG	Ennetbürgen	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
Dörig Käsehandel AG	Urnäsch	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
Mifroma France SA	FR-Chalamont	IG	Étranger	EUR	1'105.0	100.0
M Industry Canada Inc.	CA-Saint John NB	IG	Étranger	CAD	300.0	100.0
M-Industry China LLC	CN-Shanghai	IG	Étranger	CNY	908.8	100.0
M-Industrie Deutschland GmbH	DE-Bensheim	IG	Étranger	EUR	225.0	100.0
M Industry Japan K.K.	JP-Tokyo	IG	Étranger	YEN	74'000.0	100.0
M-Industry Netherlands B.V.	NL-Rotterdam	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
M Industry USA Inc.	US-Delaware	IG	Étranger	USD	700.0	100.0
Riseria Taverne SA	Torricella-Taverne	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Saviva AG	Regensdorf	IG	Suisse	CHF	8'000.0	80.0
L+S Holding AG	Appenzell	IG	Suisse	CHF	800.0	100.0
Lüchinger + Schmid AG, Eier und Eierprodukte	Kloten	IG	Suisse	CHF	5'600.0	100.0
Eier Hungerbühler AG	Flawil	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
EGW Liegenschaften AG	Flawil	IG	Suisse	CHF	50.0	100.0
Farmco AG	Köniz	IG	Suisse	CHF	1'036.0	70.0
Orofrais S.A.	Echallens	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
Proei AG	Landquart	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
LABEYE SA	Etagnières	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
SCG Swiss Consumer Goods GmbH	DE-Bensheim	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0

Services financiers

Banque Migros SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	700'000.0	100.0
Swisslease AG	Wallisellen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0

Voyages

Hotelplan Holding AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
incluant les filiales:						
Adventure Travel Experience Inc.	US-New Castle	CE	Étranger	USD	-	48.0
bedfinder AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
bta first travel ag	Steinhausen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Chalet Service AG	Lauterbrunnen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Enigma Holidays Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	3'200.0	100.0

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Enigma Travel Group Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	147.0	100.0
Espirit Holidays Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	50.0	100.0
Explore Aviation Ltd.	GB-Farnborough	IG	Étranger	GBP	2.0	100.0
Explore Worldwide Ltd.	GB-Farnborough	IG	Étranger	GBP	100.0	100.0
Explore Worldwide Adventures Ltd.	CA-Vancouver	IG	Étranger	CAD	0.0	100.0
Gattinoni Travel Network s.r.l.	IT-Lecco	CE	Étranger	EUR	1'000.0	34.0
Horizonte Club España sl	ES-Barcelone	IG	Étranger	EUR	274.0	100.0
Horizontes Club Holidays Ltd.	GR-Athènes	IG	Étranger	EUR	17.6	100.0
Hotelplan CC Services GmbH	DE-Berlin	IG	Étranger	EUR	307.6	100.0
Hotelplan (Transport) Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	2.0	100.0
Hotelplan (UK Group) Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	1'025.0	100.0
Hotelplan Inghams Sàrl	FR-Chamonix	IG	Étranger	EUR	7.6	100.0
Hotelplan Intern. Reiseorganisation GmbH	AT-Innsbruck	IG	Étranger	EUR	36.3	100.0
Hotelplan Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	1'000.0	100.0
Hotelplan Management AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
Hotelplan Travel s.r.l.	IT-Torino	IG	Étranger	EUR	10.0	100.0
IHOM Sp z oo	PL-Varsovie	IG	Étranger	PLN	1'000.5	96.8
Inghams Canada Ltd.	CA-Banff	IG	Étranger	CAD	0.1	100.0
Inntravel Ltd.	GB-York	IG	Étranger	GBP	500.0	100.0
Inter Chalet Ferienhaus AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Inter Chalet Ferienhaus GmbH	DE-Freiburg i.B.	IG	Étranger	EUR	25.6	100.0
Inter Chalet j.d.o.o.	HR-Rijeka	IG	Étranger	HRK	0.0	100.0
Interhome AB	SE-Stockholm	IG	Étranger	SEK	100.0	100.0
Interhome AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	4'500.0	100.0
Interhome Vakantie B.V.	NL-Rijswijk	IG	Étranger	EUR	350.0	100.0
Interhome GesmbH	AT-Innsbruck	IG	Étranger	EUR	80.0	100.0
Interhome GmbH	DE-Düren	IG	Étranger	EUR	31.0	100.0
Interhome Ltd.	GB-Londre	IG	Étranger	GBP	50.0	100.0
Interhome OOO	RU-Moscou	IG	Étranger	RUB	10.0	80.0
Interhome Oy	FI-Helsinki	NC	Étranger	EUR	16.8	20.0
Interhome SA	BE-Diegem	IG	Étranger	EUR	126.0	100.0
Interhome Sàrl	FR-Paris	IG	Étranger	EUR	130.8	100.0
Interhome Sp z oo	PL-Varsovie	IG	Étranger	PLN	200.5	100.0
Interhome S.r.l.	IT-Milan	IG	Étranger	EUR	30.0	100.0
Interhome S.L.	ES-Barcelone	IG	Étranger	EUR	70.0	100.0
Interhome s.r.o.	CZ-Prague	IG	Étranger	CZK	4'000.0	100.0
Itinerary Ltd.	GB-York	IG	Étranger	GBP	40.0	100.0
Mount Lavinia Hotels & Resorts Ltd. ³	MV-Male	CE	Étranger	MVR	87'380.0	50.0
MTCH AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	2'400.0	100.0
Norddeich Ferienwohnungen Maus GmbH	DE-Norden- Norddeich	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0
Regal Diving and Tours Ltd.	GB-Ely	IG	Étranger	GBP	125.0	100.0
Autres						
Ferrovia Monte Generoso SA	Mendrisio	NC	Suisse	CHF	3'500.0	100.0
Liegenschaften-Betrieb AG	Wallisellen	IG	Suisse	CHF	18'000.0	100.0
Betriebsgesellschaft Zentrum Glatt AG	Wallisellen	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
Löwenbräu-Kunst AG	Zurich	CE	Suisse	CHF	27'000.0	33.3

¹ Saisie: IG = consolidée par intégration globale / CE = consolidée par mise en équivalence (equity method) / NC = non consolidée² Participation: M = Société mère³ Coentreprises

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision
à l'administration de la Fédération des
coopératives Migros Zurich

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Migros (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2016, le compte de résultat consolidé, le tableau des fonds propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables (pages 30 à 110).

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

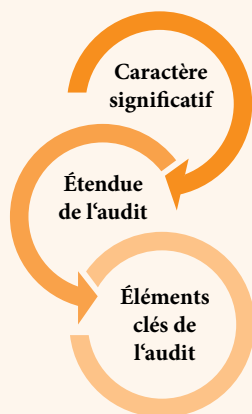
Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés».

Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit

Vue d'ensemble



Caractère significatif global : CHF 100 millions, env. 0.4% des recettes (total produits)

- Nous avons effectué des contrôles («full scope audit») auprès de 17 sociétés du groupe dans quatre pays.
- Nos contrôles couvrent 72 % des recettes et 79 % des actifs du groupe.
- Des procédures d'audit ont en outre été effectuées auprès de quatre autres sociétés du groupe dans deux pays.

Les domaines suivants ont été identifiés comme éléments clés de l'audit :

- Actualité de valeur des immobilisations incorporelles
- Actualité de valeur des immobilisations corporelles
- Actualité de valeur des créances hypothécaires et autres créances clients de la Banque Migros SA

Étendue de l'audit

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à effectuer suffisamment de travaux pour nous permettre d'émettre une opinion d'audit sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble, en considérant la structure du groupe, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des états financiers consolidés et le secteur d'activité du groupe.

Nous avons défini notre approche d'audit en déterminant le caractère significatif et en évaluant les risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. En particulier, nous avons tenu compte des jugements, lorsqu'ils ont été effectués, par exemple en relation avec des estimations comptables significatives pour lesquelles des hypothèses doivent être choisies et qui reposent sur des événements futurs qui sont par définition incertains. Comme pour tous nos audits, nous avons également considéré le risque que la direction ait pu contourner des contrôles internes, en tenant compte entre autres de l'éventuelle présence de biais subjectifs qui pourraient représenter un risque d'anomalies significatives provenant de fraudes.

Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux états financiers consolidés pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble.

Caractère significatif global pour le groupe	CHF 100 millions
Comment nous l'avons déterminé	0.4 % des recettes (total produits)
Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global	Nous avons choisi comme grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif le produit du groupe Migros, car le groupe n'est pas orienté en premier lieu sur les marchés des capitaux. Les propriétaires de Migros, les sociétaires, ne mettent pas à disposition de capital-risque et il n'existe pas d'obligation pour Migros de distribuer des bénéfices à ces derniers. En outre, le produit constitue une grandeur de référence généralement reconnue pour les réflexions sur le caractère significatif.

Nous avons convenu avec le Comité d'audit de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 2 millions que nous avons constatées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies en-dessous de ce montant mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont la plus grande importance pour notre audit des états financiers consolidés pour l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés et les avons pris en compte pour l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Actualité de valeur des immobilisations incorporelles

Éléments clés de l'audit

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à environ CHF 811 millions dans le bilan. Outre les logiciels, ce poste se compose essentiellement du goodwill payé (CHF 321 millions) ainsi que des marques, licences, brevets et droits contractuels (CHF 351 millions) résultant des acquisitions de secteurs d'activité par le groupe Migros. En présence d'indices de dépréciation de valeur, il est procédé à une vérification de l'actualité de valeur.

Nous avons considéré l'actualité de valeur des immobilisations incorporelles comme élément clé de l'audit, car en raison de la nature de ces actifs, il existe une importante marge d'appréciation lors de l'évaluation de l'existence d'indices de dépréciation de valeur et la détermination des valeurs d'usage pertinentes pour les tests de dépréciation de valeur.

Nous avons identifié les facteurs clés suivants, qui sont susceptibles de conduire à une évaluation inappropriée des immobilisations incorporelles :

- flux de trésorerie, dérivés des budgets et plans financiers internes lors de la détermination de la valeur d'utilité
- taux d'escompte des secteurs d'activité concernés
- source des données et détermination en cas d'utilisation de multiples.

Nous renvoyons aux pages 64 et 65 (incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction) et aux pages 88 et 89 (annexe aux comptes consolidés).

Manière dont les éléments clés ont été examinés

Nous avons effectué les travaux suivants:

- Les processus et contrôles internes du groupe pour la détermination de l'existence d'indices de dépréciation de valeur et la réalisation de tests de dépréciation de valeur ont été évalués.
- Les hypothèses en vue de la détermination de la valeur d'usage sur la base des plans budgétaires et financiers/des plans stratégiques approuvés des secteurs d'activité concernés ont été comparées avec les informations économiques et sectorielles et avec l'évolution des exercices écoulés. Par ailleurs, nous avons évalué les répercussions des hypothèses relatives aux vecteurs de valeur dans le modèle d'évaluation à l'aide d'une analyse de sensibilité.
- La détermination des taux d'escompte utilisés a été évaluée avec l'aide d'experts en évaluation, par comparaison avec des données externes, en tenant compte des conditions spécifiques aux secteurs et aux pays.
- L'exactitude mathématique du calcul dans les modèles d'évaluation utilisés a été vérifiée.
- Les multiples pour des secteurs d'activité pour lesquels cette méthode d'évaluation a été appliquée ont été comparés avec des sources de données externes pertinentes.
- La comptabilisation correcte et la mention des coûts liés à la dépréciation de valeur dans les comptes consolidés ont été vérifiées.

Dans l'ensemble, nous considérons comme acceptables les bases et les hypothèses mises en œuvre par la direction pour le contrôle de l'actualité de valeur des immobilisations incorporelles dans le cadre de nos propres analyses.

Actualité de valeur des immobilisations corporelles

Éléments clés de l'audit

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements cumulés, ou à une valeur de marché plus élevée pour certaines immobilisations. Avec une valeur au bilan de CHF 12.8 milliards, elles représentent une part significative du total du bilan.

Durant l'exercice sous revue, des dépréciations de valeur de CHF 22 millions ont été comptabilisées pour les immobilisations corporelles.

Nous considérons l'actualité de valeur des immobilisations corporelles comme un élément clé de l'audit, car l'évaluation d'indices de dépréciation de valeur et des valeurs recouvrables par les immobilisations requiert un degré d'appréciation élevé de la part de la direction. Cela concerne en particulier les secteurs d'activité du groupe qui, en tant que unités start-up ou turnaround, sont soumis à un degré d'incertitude élevé quant à l'évolution future.

Nous avons identifié les facteurs clés suivants, qui sont susceptibles de conduire à une évaluation inappropriée des immobilisations corporelles :

- flux de trésorerie, dérivés des budgets et plans financiers internes lors de la détermination de la valeur d'usage
- taux d'escompte des secteurs d'activité concernés
- source des données et détermination des valeurs nettes du marché ainsi que des hypothèses utilisées à cet effet

Nous renvoyons aux pages 64 et 65 (incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction) et aux pages 86 et 87 (annexe aux comptes consolidés).

Manière dont les éléments clés ont été examinés

Nous avons effectué les travaux suivants :

- Les processus et contrôles internes du groupe pour la détermination de l'existence d'indices de dépréciation de valeur et la réalisation de tests de dépréciation de valeur ont été évalués.
- Les hypothèses en vue de la détermination de la valeur d'usage sur la base des plans budgétaires et financiers/des plans stratégiques approuvés des secteurs d'activité concernés ont été comparées avec les informations économiques et sectorielles et avec l'évolution des exercices écoulés. Par ailleurs, nous avons évalué les répercussions des hypothèses relatives aux vecteurs de valeur dans le modèle d'évaluation à l'aide d'une analyse de sensibilité.
- La détermination des taux d'escompte utilisés a été évaluée avec l'aide d'experts en évaluation, par comparaison avec des données externes, en tenant compte des conditions spécifiques aux secteurs et aux pays.
- L'exactitude mathématique du calcul dans les modèles d'évaluation utilisés a été vérifiée.
- La détermination et le calcul de l'évaluation de marché ont été vérifiés pour des objets pour lesquels cette base d'évaluation a été utilisée.
- La comptabilisation correcte et la mention des coûts liés à la dépréciation de valeur (amortissements, provisions pour contrats de location à long terme chargés conclus avec des tiers) dans les comptes consolidés ont été vérifiés.

Dans l'ensemble, nous considérons comme acceptables les bases et les hypothèses mises en œuvre par la direction pour le contrôle de l'actualité de valeur des immobilisations corporelles dans le cadre de nos propres analyses.

Actualité de valeur des créances hypothécaires et autres créances clients de la Banque Migros SA

Éléments clés de l'audit

La Banque Migros SA réalise à titre d'activité principale l'octroi de crédits aux particuliers et aux entreprises. Des prêts à la clientèle de CHF 36.5 milliards sont inscrits au bilan.

La Banque Migros octroie des crédits principalement sur la base de garanties hypothécaires pour des immeubles d'habitation et des immeubles commerciaux ainsi que sans garanties pour des financements à des fins commerciales. Par ailleurs, la banque octroie des crédits à la consommation à des particuliers.

Outre la part significative de 57 % de ce poste dans le total du bilan, nous considérons l'évaluation de ce poste du bilan comme particulièrement importante pour les raisons suivantes. Des changements des conditions de marché, en particulier sur le marché de l'immobilier, ainsi que la situation économique peuvent avoir un impact sur l'actualité de valeur du portefeuille de crédits ou sur la valeur de certains crédits. Par ailleurs, il existe de nombreux facteurs susceptibles de mettre en péril le remboursement des crédits au niveau individuel.

Nous renvoyons aux pages 58 à 60 (risques de crédit) et aux pages 78 et 79 (annexe aux comptes consolidés).

Manière dont les éléments clés ont été examinés

Notre procédure d'audit porte principalement sur la vérification de l'efficacité des processus et des contrôles mis en œuvre par la banque. Nous avons contrôlé le respect des prescriptions et des processus ainsi que l'efficacité de ces contrôles à l'aide de contrôles par sondages orientés sur les risques. Par ailleurs, nous avons réalisé des contrôles de substance.

Nous avons procédé aux contrôles suivants :

- Vérification de certains contrôles clés de la banque concernant l'octroi, le traitement et la surveillance des crédits
- Contrôle par sondages des positions de crédit (y compris de l'évaluation des sûretés) indiquant un besoin de correction de valeur («Impairment Triggers») et des crédits avec corrections de valeur existantes
- Contrôle par sondages de l'évaluation de l'actualité de valeur des crédits (contrôle de solvabilité)

Dans l'ensemble, nous considérons comme acceptables les bases et les hypothèses mises en œuvre par la direction pour le contrôle de l'actualité de valeur des créances hypothécaires et autres créances clients dans le cadre de nos propres analyses.

Responsabilité de l'administration pour les états financiers consolidés

L'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP FER RPC et exigences légales. L'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, l'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les états financiers consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives pour les états financiers consolidés, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit pour répondre à ces risques afin de réunir les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables utilisées ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons si l'utilisation par l'administration du principe de la continuité de l'exploitation pour les états financiers consolidés est adéquate et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes présentées dans l'annexe aux états financiers consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations données dans l'annexe et nous estimons si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle, de la situation financière et des résultats du groupe.

- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats concernant les informations financières des entités et celles des activités du groupe, pour nous permettre de fonder notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des états financiers consolidés. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.

Nous nous entretenons avec l'administration ou avec son comité compétent, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les éventuelles faiblesses significatives de contrôles interne constatées lors de notre audit.

Nous remettons à l'administration ou à son comité compétent une déclaration, dans laquelle nous confirmons que nous avons respecté les exigences éthiques applicables relatives à l'indépendance pertinentes, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui pourraient raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que sur les mesures de sauvegarde prises le cas échéant dans ce contexte.

À partir des éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec l'administration ou avec son comité compétent, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un tel élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui y seraient liées excéderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions de l'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

PricewaterhouseCoopers AG

Rodolfo Gerber
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Aysegül Eyiz Zala
Expert-réviseur

Zurich, le 16 mars 2017

